Standing Committee on Finance and Economic Affairs

Pre-Budget Consultation, 1991

1st Session 35th Parliament
40 Elizabeth II

ISSN 0835-4952

STANDING COMMITTEE ON
FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

Ontario
LEGISLATIVE ASSEMBLY
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

The Honourable David Warner, M.P.P.
Speaker of the Legislative Assembly

Sir,

Your Standing Committee on Finance and Economic Affairs has the honour to present its Report on its Pre-Budget Consultations, 1991, and commends it to the House.

Jim Wiseman

Jim Wiseman, M.P.P.
Chair

Queen's Park
March, 1991

MEMBERSHIP OF THE STANDING COMMITTEE ON FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

JIM WISEMAN
CHAIR

RON HANSEN
VICE-CHAIR

DAVID CHRISTOPHERSON

*MONTE KWINTER

NORMAN W. STERLING

BARBARA SULLIVAN

BRADLEY R. WARD

NORMAN J. JAMISON

GERRY PHILLIPS

CHRIS STOCKWELL

KIMBLE SUTHERLAND

MARGERY WARD

Todd Decker
Clerk of the Committee

Anne Anderson
Research Officer

David Rampersad
Research Officer

* Substituted for by Murray Elston for adoption of the Report

TABLE OF CONTENTS

	Page No.
INTRODUCTION	1
PRE-BUDGET CONSULTATION PROCESS	2
THE ECONOMY	3
Current State of Affairs	3
Causes of the Recession	5
Forecasts	6
PARTNERSHIPS	9
Municipalities	9
Culture	10
Construction	11
Education	13
Elementary and Secondary	13
Colleges and Universities	14
Business and Labour	16
AGRICULTURE	20
SOCIAL ISSUES	23
Poverty	23
Disabled Community	24
Housing	25
Immigrants	26
Women's Interval and Transition Houses	27
Health	27
Native Affairs	29
LIST OF RECOMMENDATIONS	31
APPENDIX A: The Dissenting Opinion of Mr. Monte Kwinter, Mr. Gerry Phillips, and Mrs. Barbara Sullivan, Liberal Party	
APPENDIX B: The Dissenting Opinion of Mr. Chris Stockwell and Mr. Norm Sterling, Progressive Conservative Party.	
APPENDIX C: List of Witnesses	
APPENDIX D: List of Exhibits	

INTRODUCTION

The Standing Committee on Finance and Economic Affairs is pleased to present its report containing recommendations and comments about the economic and fiscal priorities of the province for the Ontario Budget 1991.

The Committee held pre-budget consultations between January 21 and February 8, 1991, during which time it heard presentations from almost 60 delegations and received about 30 additional written briefs. The Treasurer and the staff of the Ministry of Treasury and Economics provided a detailed briefing on the economic outlook for the province. Given the importance of health and education expenditures in the budget, the Committee requested and received additional briefings from the Ministries of Health, Education and Colleges and Universities. The Committee benefitted greatly from the information provided by the Ministers and their staff.

In order to understand the broad context of the current recession and to seek a variety of opinions on the economic outlook, the Committee invited a number of forecasters to present their views. The Conference Board of Canada, Informetrica Limited, Toronto Dominion Bank, Royal Bank and Ontario Federation of Labour accepted the Committee's invitation. The Committee is appreciative of the time and effort given by these organizations to share their expertise.

The Committee had the opportunity to discuss many issues with the delegations who appeared before them. The witnesses raised thought-provoking concerns, enabled the Committee to be more aware of the wide-ranging interests and needs of the citizens of Ontario and provided the Committee with valuable assistance in its deliberations. The Committee wishes to thank each of the delegations for their thoughtful contribution to the pre-budget process.

PRE-BUDGET CONSULTATION PROCESS

Since 1987 the Standing Committee on Finance and Economic Affairs has held pre-budget consultations. These consultations provide a forum for the public to express its views on the economy and the upcoming budget and for members of the Committee to consider priorities for the province. The committee consists of members of all parties and it attempts to make observations and recommendations that reflect the consensus of its members.

The Committee acknowledges that the issues that have been raised by witnesses range across a wide spectrum and that economic, financial, social and cultural issues all play important roles in the formulation of public policy. The Committee wishes to stress that, although certain regions and certain sectors, such as tourism, the environment, mass transit, the mining industry, the pulp and paper industry and the police sector, among others, were not represented in the hearings, they are nevertheless of considerable importance in the formulation of public policy. The Committee has tried to be as conscious as possible of the importance of the issues confronting these sectors as well as a host of others in forming its recommendations.

THE ECONOMY

Current State of Affairs

Most forecasters agreed that the economy is in a recession that was principally home-grown, that it will recover during the second half of 1991 and that there will be slow, steady growth in 1992. A small number of witnesses, particularly some business and housing associations as well as the Ontario Federation of Labour, felt that the recession would last longer and might continue into 1992, although their analysis was not conclusive. The impact of the war in the Persian Gulf and the price of oil are the unknown factors that are likely to play a major role in determining the length of the recession. It should be stressed that there has been no shortage of oil on the international market and that production in the Saudi oil fields has not been affected by the war to date. Most important, recovery in the Canadian and Ontario economies depends to a great extent on the American economy pulling out of the recession.

It has been suggested that the current recession is different from the recession of the early 1980s. Canadian manufacturing plants had laid off workers in the early 1980s while they reduced the size of their operations, at least temporarily. However, Canadian industry is now undergoing a restructuring process which entails laying off workers permanently as plants have either closed or moved to other jurisdictions, either in North America or overseas. At the same time, Canadian companies have learnt the lessons of the earlier recession. Inventories have been well managed and stock-to-sales ratios are much lower than they were during the early 1980s.

The current recession is characterized by extremely high real interest rates, corporate and household debt burdens, and unemployment rates; falling corporate profits; and lower consumer and business confidence and spending. Real growth is down considerably, primarily as a result of the contraction of the manufacturing sector. On the other hand, the service sector has performed creditably. The recession in the United States has had a major impact on the Canadian economy, and particularly Ontario, since it is the principal market for Canadian goods.

In Ontario, the deficit now stands at approximately $2.5 billion as a result of reduced rates of increase in transfer payments, rising social welfare costs, reduced tax revenue, and expenditure and revenue decisions. Provincial governments have therefore had to find ways of meeting the shortfall through the introduction of innovative policies or by reducing their own expenditure.

According to the latest figures released by the federal government, the number of bankruptcies has increased dramatically. Personal bankruptcies in Canada totalled 42,782 in 1990, an increase of 46% over the levels of 1989 while the number of bankrupt businesses totalled 11,642 or a 34% increase over 1989. This compares with bankruptcy levels in 1982 and 1983 which totalled 40,408 and 37,082 respectively. In Ontario, 16,287 individuals, up 83% from the previous year, and 2,907 businesses, the latter with liabilities of $972.4 million, and up 73% from 1989, declared bankruptcy in 1990. At the same time, the number of total business failures in 1990 was 1.5% compared with 2% during the earlier recession.

The current recession in Ontario must be put into perspective. Central Canada is suffering most severely from the recession. Because the Ontario economy is highly diversified, every sector has been vulnerable to the economic downturn. However, its unemployment rate is still among the lowest in the country. At the same time, Ontario has a number of advantages that should allow it to cope with economic restructuring. Its economy is the largest and most diversified of all the provincial economies; the service sector has continued to perform relatively well; its location gives it advantages in trade with the United States and with many other provinces; it has a highly skilled pool of labour and significant natural resource wealth; it retains a good industrial structure; and it remains the most attractive destination for immigrants.

The Committee is very concerned with the severity of the current economic recession and its impact on workers, families, and businesses in the province. High unemployment rates, household debt burdens and personal bankruptcies are hurting many Ontarians. At the same time, extremely high interest rates and exchange rates, along with sagging consumer confidence, are affecting business investment and corporate profits. Finally, the Committee would like to highlight the current budget deficit, which stands at $2.5 billion.

Therefore, the Committee recommends that:

1. **The provincial budget should reflect the current state of the economy, and, in particular, the present recession.**

Causes of the Recession

While numerous factors have converged to cause the downturn in economic activity including changes in the international economic and trading structures, circumstances peculiar to Canada and Ontario are responsible for the local recession. The tight monetary policy of the Bank of Canada, which is part of a package to fight inflation, and the high exchange rate of the Canadian dollar have contributed to the onset of the recession. The high exchange rate of the Canadian dollar is caused by a number of factors, none of which can be considered in isolation. On the other hand, while the exchange rate has had an adverse effect on Canadian exports, this effect is likely to decline as yield spreads continue to narrow.

It is important to remember that the Canadian economy operates primarily in a North American market that is likely to be expanded in the near term and which might even become a hemispheric market in the medium to long term. The Canadian and Ontario business sector has undergone a period of considerable rationalisation during the past three years, partly in response to the Canada-U.S. Free Trade Agreement (FTA). At the same time, issues of competitiveness are of crucial importance in trying to determine some of the causes of business failures. Policies such as high interest and exchange rates, high rates of taxes and other policies that are regarded as imposing a burden on industry at a time when it faces aggressive regional and international competition must be taken into account. One forecaster, the Toronto Dominion Bank, pointed out that because companies that have been unable to compete successfully have failed, the most efficient producers will survive and be competitive in the post-recession period. At the same time, it should be stressed that many Ontario companies are competitive and some have been the takeover targets of other Canadian and foreign companies.

The onset of the American recession has undoubtedly had a major effect in helping to deepen the Canadian recession which is one of the severest in Canada's post-war history. It has had considerable effect on Canadian producers, particularly motor vehicle manufacturers. The international trading environment is thus of prime importance to the well-being of the economy. The negotiations in the current Uruguay round of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) will determine whether the international economy remains open and prosperous or whether it fragments into trading blocs that engage in protectionism. Movements towards the creation of regional trading blocs, such as the European Community, the North American Free Trade Area, and a possible Far Eastern trading bloc under Japanese tutelage foreshadow an attempt to manage international trade and will have an impact in the event of the failure of the GATT negotiations.

In the long term, it is possible that constitutional uncertainty in Canada might have an adverse effect on investment decisions, by both Canadian and foreign investors.

The Committee is of the opinion that, while a number of factors have led to the current economic downturn, the policies of the federal government are a significant cause of the home-grown recession. The Committee wishes to draw attention to the tight monetary policies of the Government of Canada, not for the purpose of pointing fingers, but to foster an understanding that continuing this course will lead to further economic difficulties.

The Committee, therefore, recommends that:

2. **The provincial government should call on the federal government to ease its tight monetary policies, which will, in turn, assist the economy recovery.**

Forecasts

A number of forecasters made presentations to the Committee on prospects for the economy. There was broad agreement that economic performance would begin to improve during the second half of 1991 and that it would become stronger during 1992.

The general theme is one of considerable uncertainty for the next year or two. The Gulf war is likely to restrain consumer and business confidence in North America in the short term. The recovery is expected to be somewhat slower than in the recession

of the early 1980s, partly because the current recession is not as deep. The Ministry of Treasury and Economics points out that a continuation of tight monetary policy, the high exchange rate, weak growth in American demand and continued adjustments to a more liberal international trade environment are likely to retard a rapid recovery.

Most forecasters expect flat growth in Ontario in 1991, although one forecaster expects economic activity to decline by 2.1 percent this year. However, lower interest rates and an easing in monetary policy, a stronger American growth rate, and adjustments to the Goods and Services Tax (GST) including the effects of the removal of the manufacturers' sales tax, may boost output and demand in the economy in 1992.

Both the unemployment and inflation rates in Ontario are likely to rise during 1991 before falling substantially in 1992. Other signs of a recovery include the likelihood of an increase in housing starts in 1992, following a further decline in 1991, although the construction sector does not share such optimism.

The decline in interest rates that has begun is expected to continue during 1991, despite the advent of the GST, and into 1992 as slow credit demand and lower inflation in Canada in late 1991 and 1992 give the Bank of Canada room to manoeuvre. A prime rate of 11% in 1991 and of 10% or less in 1992 has been suggested. Prospects for the exchange rate also appear favourable with a forecast of between 83 and 84 cents (US) for 1991, falling to between 81 and 82 cents in 1992.

The Committee is encouraged by the number of presenters that have indicated the likely improvement in economic performance during the second half of 1991. However, lower interest rates and an easing of monetary policy is a significant assumption in all forecasts. In addition, the Gulf war remains an uncertainty in its effect on the economy.

Table 1: Ontario Economic Outlook

(% change unless stated otherwise)

	REAL GROWTH			CPI			UNEMPLOYMENT RATE (%)			EMPLOYMENT			RETAIL SALES			HOUSING STARTS (000s)		
	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992
FORECASTER																		
Ministry of Treasury & Economics*	0.7	0.5	2.9	4.9	6.1	4.1	6.3	7.3	6.9	--	--	--	--	--	--	62,649	54,000	--
TD Bank	0.2	-2.1	3.2	4.8	6.3	4.2	6.3	8.9	7.3	0.2	2.1	3.1	--	--	--	64,500	57,900	74,200
Royal Bank	0.2	0.3	2.6	4.7	5.9	4.4	6.2	7.2	6.7	0.1	0.4	1.8	1.5	2	6.7	--	--	--
Conference Board of Canada	0.5	0.1	4	--	--	--	6.2	8.3	7.8	0.2	1	2.3	0.3	2.4	6.1	--	--	--

MTE Forecasts for 1992 are an average for the period 1992–1994.

PARTNERSHIPS

The current weakness of the economy and the changes brought on by Ontario's evolving role in the international marketplace have been causing hardship in the social, cultural and corporate network of the province. Changes to specific parts of the socio-economic system, such as plant closings, are affecting the whole network, much as a single change to the web of ecological relationships may affect all parts of that natural system. For example, as demand is reduced by the recession or competitive pressures, corporate income falls, bankruptcies increase, jobs are lost, social assistance needs are increased and provincial revenues are reduced.

With increasing awareness of the interdependence between sectors, it is apparent that ways to alleviate hardship, end the recession and build a strong economy must involve partnerships with all concerned. This may involve consultation between the parties involved, firstly to understand the pressures facing each, and secondly, to develop solutions that go beyond the individual needs of each sector. For example, skills training has been advocated by several witnesses as a key factor. Improved skills training and its associated labour mobility would facilitate re-employment for those who have lost their jobs, improve competitiveness, and reduce social assistance needs, thus raising the quality of life and decreasing demands on the provincial treasury.

The following section identifies some of the concerns that were brought to the attention of the Committee and that could be addressed through partnerships.

Municipalities

The financial relationship between the provincial and municipal levels of government is a complex one that includes funding by the provincial government in the form of conditional and unconditional grants and cost sharing of certain programs such as general welfare assistance. A particular problem for the municipalities has been the devolution to them of the funding of programs over which they have no control, without adequate allocation of financial resources. Municipalities feel that, in the case of social assistance costs, the property tax is an inappropriate funding mechanism and the province should assume full funding responsibility for income support and children's services.

The question of disentangling the roles and responsibilities between the various levels of government is one that is currently being addressed by both the municipalities and the province. The Report of the Provincial-Municipal Social Services Review (PMSSR) was released in 1990 and the Report of the Advisory Committee to the Minister of Municipal Affairs on the Provincial-Municipal Financial Relationship is expected in the spring of this year. Both documents address the restructuring of the provincial-municipal relationship. The municipalities seek to build a new partnership with the province to implement reforms of provincial-municipal finance; they would also like to receive a municipal impact statement of new initiatives, and to explore alternative sources of revenue.

The Committee is in full agreement over the need to re-examine the financial relationship between the two levels of government. The municipalities, when not included in the decision-making process, are put in the difficult position of having to find the necessary funds.

The Committee, therefore, recommends that:

3. **The province of Ontario should support a minimum of an across-the-board increase in the unconditional grants program equal to at least the rate of inflation.**

4. **The Fair Tax Commission should be directed to include examining the tax structure of municipal governments, with a view to recommending a new financial relationship with the province.**

5. **The government should support the exploration of alternative sources of revenues and the establishment of a revenue-sharing Act as potential revenue-generating mechanisms for the municipal sector.**

6. **The province should aim to provide the Association of Municipalities of Ontario with regular updates of government priorities, as well as tentative timelines for the introduction of new programs and policy initiatives.**

7. **Budget decisions should take into account the fact that service delivery frequently involves more than one arm of government.**

Culture

The arts are an essential component in the building of a community, perhaps acting to bind separate parts into a whole. The arts enrich the community, may be used as an educational tool and allow the multicultural community to retain their heritage. Economically, it has been conjectured that the presence of cultural facilities such as

theatre or symphony increase the wealth of the community by acting as a magnet for tourism and making the community an attractive one for personal residence and business investment.

The Ontario Arts Council is an agency of the Ontario government established to support arts across the province. The OAC in conjunction with the government provides financial support to make art universally accessible and to encourage excellence in the arts.

The Committee is fully supportive of the arts community in its efforts to enhance cultural activities. In order for any community to thrive, it must have a strong artistic base.

Therefore, the Committee recommends that:

8. **The government should act with the conviction that the arts are an important element in the quality of life that Ontarians enjoy.**

9. **The government should strengthen and expand the activities of the Ontario Arts Council with a view to enhancing funding.**

Construction

The Committee heard evidence of the decline in investment in construction, both housing and business investment in plant and equipment. The Ministry of Treasury and Economics indicated that housing starts dropped in 1990 to 62,000 and are expected to decline further to 54,000 starts in 1991. This is due to factors such as high interest rates, a large inventory of housing (especially condominiums), price declines, a net outflow of interprovincial migration and the impact of the GST on new housing. Business investment has declined because of lower corporate profits, as well as lower demand in a time of excess capacity. As a consequence, there is high unemployment in the construction industry.

Several witnesses commented that, if the government wishes to help mitigate the impact of the recession, one of the most useful ways would be spending on the construction of public works that were already well advanced in the planning process. To be effective in fighting the recession, spending should take effect within six to eight months.

The Committee also heard from a number of non-profit and co-operative housing groups that there is a continued need for affordable housing. Some developers have indicated they would like to collaborate with the government and create constructive partnerships to help stimulate the construction industry. Others stress that job creation should be the top provincial priority through increases in infrastructure funding, and more non-profit allocations.

Given the positive economic spin-off from housing -- according to an estimate by Adjust Ontario, 2.2 person-years are created for each housing unit built -- and the continuing need for affordable housing, there is an opportunity for the housing industry, developers and government to work together to promote the construction of affordable housing as soon as possible, thus providing both jobs and housing.

Other stimulative spending during this recession might be on infrastructure, to improve Ontario's roads, water and sewer systems. Of particular concern to the disabled community is the provision of accessible transportation, without which the opportunities for employment and an independent life are limited.

The Committee recognizes the construction sector's leading role in the economic recovery. Any efforts to stimulate economic activity must begin in this area.

The Committee, therefore, recommends that:

10. **The government should continue its anti-recession spending on public works for maximum impact.**

11. **The Ontario government should urge the federal government to relax its adherence to high interest rates and tight monetary policy in order to reverse the downturn in the construction sector.**

12. **The government of Ontario should negotiate with the federal government to begin addressing the transportation needs of the North and where possible proceed with its own initiatives.**

13. **The province should seek a creative financing arrangement by all levels of government to finance new infrastructure, maintenance and renewal.**

The Committee would like to note that other related recommendations are made later under the Social Issues - Housing section.

Education

Elementary and Secondary

The elementary and secondary education system is financed by the province and by local property taxes. At present, the province funds 41.5% of operating expenditure and 45.4% of total expenditure (operating, capital and pensions). The declining percentage funded by the province over recent years has given rise to tensions between school boards and the government, and many groups, as in past years, have urged that the level of provincial support be returned to the 60% level.

A part of the argument lies in deciding "60% of what?" There is disagreement over what should be included in the cost for which the province shares funding responsibility and suggestions that grant ceilings should be reappraised. A large part of the concern arises from the burden placed on local property owners to make up the shortfall. However, the Ministry of Education suggests that care must be taken to ensure that, if the province increases its share, the property taxes do in fact decline proportionately.

School boards in growth areas continue to face significant underfunding to meet the capital needs of their constituency; other boards face capital needs for renovation and rehabilitation of older buildings. Other problems exist in, for example, the wealth differential between boards, deficits and negative grants for some boards.

It seems clear that the education financing model needs to be re-evaluated. The school boards urge a "renewal of the governmental 'partnership' in the delivery of education to our citizens" and advocate "a comprehensive review of education finance and a review of the relationship of education with other community services" (Ontario Public School Boards' Association). A broad forum is required for consultation between all involved on the development of a new model of education finance that is based on equity and accessibility.

Several education groups, such as the Ontario School Board Reform Network, welcomed the creation of the Fair Tax Commission and urged that school boards have significant input into the deliberations of the Commission. The Ontario Public School Boards' Association also suggested that, in the meantime, consultations on education finance should be complementary and parallel to the Fair Tax Commission.

The Committee is fully supportive of a renewed partnership between local school boards and the province. The relationship that currently exists cannot be allowed to continue.

Therefore, the Committee recommends that:

14. **The province should attempt to forge a new era of co-operation with local school boards.**

15. **The Fair Tax Commission should be directed to examine the issue of 60% provincial funding for education, and should give this issue immediate priority.**

16. **The government should support the Ministry of Education's review of the Capital Grant Program and should urge consultation on such key policies as:**

    - **the funding criteria**
    - **the allocation process**
    - **flexibility/innovation**
    - **child care capital**
    - **rated capacity and true capacity.**

Colleges and Universities

Ontario's colleges and universities provide the opportunity for life long learning, both enhancing personal enrichment and attaining a highly skilled and educated workforce. Equality and accessibility in post-secondary education is also essential if employment equity in the workforce is to be achieved. The Committee heard that Ontario's commitment to excellence in these areas is being compromised by underfunding. The colleges are underfunded relative to universities, both in absolute terms and per pupil. At the same time, funding to Ontario universities is below the national average on a per pupil basis. Further, the Committee heard that Ontario universities receive as much as 40% less per student than do public state universities offering doctoral programs in the United States.

The Council of Ontario Universities has proposed a recovery plan to restore the quality of education in Ontario's universities and to ensure access to education for all, including the disadvantaged and under-represented groups. The plan would cost $410 million over four years. The Council proposes that two-thirds of this amount be paid

by the government, and one-third by students. The plan in general tends to be supported by other university representatives, though there is disagreement on the amount, if any, of tuition fees that should be paid by students.

It has been argued that equality of access is hindered by student fees and by the limits of Ontario's student aid program. Several witnesses, such as the Ontario Federation of Students, pointed to the need for an overhaul of the Ontario Student Assistance Program (OSAP). For example, they stated that student assistance rates do not adequately reflect the cost of living and that eligibility requirements can be a barrier to post-secondary education. Persons United for Self-Help, speaking on behalf of the disabled community, believes that OSAP should include consideration of disability-related medical costs in calculating student aid. It has been suggested that the government, in collaboration with the university community, should examine long term alternatives to the system of fees and student aid.

An additional problem in achieving full access to post-secondary education is the future shortage of faculty. The Committee heard from the Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA) that half of the existing faculty will have retired by 2006 and that other jurisdictions in North America and Europe are facing similar difficulties. If faculty shortages occur, there may have to be cutbacks of the universities. To alleviate this problem the government is urged by OCUFA and student organizations such as the McMaster Students' Union to fund a Faculty Growth Fund which would include increasing the number of tenure-stream positions.

The colleges of applied arts and technology have begun the process of partnership by collaborating with various stakeholders to produce a strategic direction for colleges in the future, Vision 2000. This provides the direction for colleges to be part of the life long learning experience, assuring quality and enhancing opportunity by breaking down the systemic barriers which exist. Three key aims are improved access, increased success in programs and academic mobility.

The Committee heard from the Association of Colleges of Applied Arts and Technology of Ontario that a 12% funding increase is required to finance current enrolment growth within the system, 1991 registrations, and employment and pay equity initiatives.

In the opinion of the Committee, the area of colleges and universities is in desperate need of attention. The economic and human costs of an inadequate system of post-secondary education are becoming apparent in our society.

The Committee recommends that:

17. **The Ministry of Colleges and Universities should reassess with colleges and universities the manner in which funds are disbursed.**

18. **While the financial needs of students are related to tuition, the bulk of costs are living expenses. OSAP increases should not be solely based on tuition increases.**

19. **The government should play a leading role in maintaining quality and accessibility.**

20. **The province should persuade the federal government to eliminate the 3% administration fee on Canada Student Loans.**

21. **A new system of funding should be devised which reflects the true costs of research and does not remove resources from base operating budgets.**

22. **There should be increased government support for research at Ontario universities.**

23. **A Faculty Growth Fund should be looked at for the replacement of tenure-track faculty members as they retire.**

Business and Labour

The Committee is concerned with the number of bankruptcies and layoffs that have been affecting the goods and service industries in the province. The manufacturing sector has been hit hard by the current economic weakness. Shipments have declined in 1990 after seven years of growth, and manufacturing employment has shrunk by 10% in 1990. Across Ontario, total job loss in all sectors amounts to about 120,000, the majority in small and medium sized businesses. About 31,000 were in companies with more than 50 employees and, as was discussed earlier, many of these job losses are permanent rather than temporary. As a consequence, there are concerns about the kind of jobs that will be created as the recession eases and the types of skills that will be required to perform these jobs.

The Ontario Federation of Labour (OFL) has given the Committee an indication of the structural dimension of the recession. The recession which is currently underway in Ontario has a much more significant structural component than did the previous

recession of 1981-82. The lay-off indicator points to a much higher proportion of job losses attributable to permanent and complete plant closures. The OFL believes that addressing the restructuring problem in this province will require the establishment of active labour market adjustment programs.

In the longer term, the OFL has impressed upon the Committee the need for the government to direct its attention to reducing the vulnerability of the Ontario economy to recession. The increased reliance on credit by both families and businesses often leads to a significant slowdown as an erosion of confidence is followed by the reduction of debt. In addition, the Swedish model of "reserve funds" is suggested by the OFL as an important counter-cyclical device as it allows companies to set aside funds for an approved counter-cyclical purpose without incurring a tax liability.

Ontario has been an attractive location in which business can invest due to factors such as its educated workforce, easy access to the large markets of central Canada and the United States, political stability and favourable tax structure. The Committee heard from the Toronto Dominion Bank that Ontario continues to have a fundamentally healthy economy that is protected in the long term by its well diversified industrial base. Other presenters, such as the Canadian Manufacturers' Association and the Ontario Chamber of Commerce, had concerns with Ontario's competitive position with respect to factors such as the relative levels and complexity of taxation, wages and benefits, and mandated social costs. The high level of the Canadian dollar has also placed Canadian exporters to the U.S. at a disadvantage.

The retail sector, especially at border towns, has been suffering from loss of sales as a result of Canadians taking advantage of lower prices in the U.S. and shopping across the border. While there appear to be many reasons for this rapidly-growing phenomenon, the communities have been working together and with the federal and provincial governments to find measures that will assist Canadian businesses to be more competitive.

The Automotive Parts Manufacturers' Association pointed out their need for more highly skilled workers and the difficulty in finding employees with appropriate qualifications. There is an opportunity for business, labour and government to collaborate to build a strong economy with a skilled, well paid work force. For example, skills training programs could be enhanced and expanded so that those

entering or re-entering the workforce are well prepared and able to take advantage of opportunities as the economy strengthens. As a result of the more skilled workforce, business should be able to produce more effectively.

It was suggested to the Committee by the Ontario Natural Gas Association that there be a tri-level, intergovernmental conference, with private sector contributions, to identify key issues, priorities and mechanisms for improved problem solving. Examples of issues include public infrastructure, waste reduction and disposal alternatives, public sector spending and the growing taxation burden.

In another area of cooperation, the business community asks the government to provide a favourable tax structure so that Ontario businesses are not placed at a disadvantage. This might include no new tax increases, R & D tax credits, harmonizing the retail sales tax with the GST, and maintaining the enriched Ontario Current Cost Allowance. If the public and private sectors work together, with a government that provides a favourable environment so that business can create wealth and jobs, Ontarians can continue to enjoy high living standards.

The Canadian Federation of Labour (CFL) is working to develop greater labour-management cooperation. One of its initiatives is a Working Ventures fund whereby Ontarians can contribute to a venture capital fund that will be invested in small and medium businesses in Canada that have growth potential. One of the main objectives of the fund is job creation. The federal government has agreed to provide a 20% tax credit and the CFL is requesting a matching credit from the provinces. In return the fund undertakes to invest at least 80% of its funds in the province in any type of business and at any stage, whether start-up, turnaround or restructuring. In this way business would receive the equity required to help them expand, and jobs would be created.

The Committee is concerned with the structural dimension of the present recession. Unlike previous recessions, the Committee feels the present economic downturn must be addressed in a way that deals with the structural component.

Therefore, the Committee recommends that:

24. **The government should provide enhanced financial assistance for retraining of the workforce. Such training programs should be implemented in partnership with labour, business and government.**

25. **At least as a short-term measure, government should concentrate on training and skills development programs to facilitate labour mobility, particularly into areas of projected economic growth.**

26. **The government should ensure more active investment activities of pension funds in Canada, and move to discourage pension investment outside the country.**

27. **Access to benefits and entitlements for workers that are conferred by statute should be certain and assured.**

28. **Incentives should be created for high technology to locate in Ontario.**

29. **The government should undertake a comprehensive review of the regulations of the financial services sector.**

30. **The government should use the Budget speech to signal its intention to reform the employer-based pension system.**

AGRICULTURE

The $40 billion agriculture industry plays an important role in the provincial economy. Its main components include the farm and food processing sectors.

The farm sector is in difficulty for a variety of reasons and like other sectors in the economy, it has been undergoing a period of adjustment. High interest rates and debt burdens, low commodity prices, increased competitiveness from the rest of the North American market partly as a result of the Free Trade Agreement, and continuing uncertainty about the outcome of the current Uruguay round of the GATT negotiations have hindered the ability of the industry to adjust to increasingly difficult economic circumstances.

According to the Ministry of Treasury and Economics, net farm income without government support rose in 1990 but is expected to decline in 1991. Government payments to the farm sector totalled 44% of net Ontario farm income in 1990 or 65% of total Canadian farm income in 1990. Government payments in 1991 are expected to account for 47% of net farm income.

The Ministry of Treasury and Economics also indicated that prices for red meat, grain and oilseed should remain steady in 1991. Production of grain and oilseeds might even rise slightly. Some sectors of the industry under the supply management system, particularly the dairy and egg sectors, are experiencing difficulty as consumers change food consumption habits.

Subsidies provided by foreign governments to their producers inhibit the ability of the domestic Canadian agricultural sector to compete fairly. The issue of subsidies is under discussion in the current round of GATT negotiations. Issues such as the supply management system have come under greater scrutiny, particularly as a result of provisions in the FTA. The Canadian government has made recommendations to the GATT for a potential reform of the supply management system in order to maintain its integrity.

According to the Ontario Federation of Agriculture (OFA), the most immediate problem facing farmers is that of indebtedness. The industry is capital-intensive and therefore vulnerable to interest rate movements. It is estimated that Ontario farm debt totalled anywhere between $4.6 billion and $5.2 billion in 1989. Net farm income is estimated to have fallen by almost 10% in 1989 and by 8% in 1990. Between 1980 and 1989, interest payments for the sector averaged approximately 24% of net cash income (before debt service charges), an amount that is expected to rise in the near future. Moreover, net interest expenses rose by approximately 21% or $75 million in 1988 and 1989.

In order to meet these challenges, the OFA, which represents a large number of farmers, suggests that the Ontario Family Farm Interest Rate Reduction Program (OFFIRR), would be a good starting point for a detailed discussion of financial assistance program design. While such a program is being designed, a short-term program for 1991 is required to help tide farmers over their short-term difficulties. According to a recent newspaper report, the Minister of Agriculture and Food has intimated that the government might implement a stopgap program similar to OFFIRR for a one-year period. The OFA also pointed out that other jurisdictions, such as Alberta, Saskatchewan and Quebec, had farm credit programs in place which provided unfair competition. It called for Ontario farm credit policy to ensure equitable access to affordable credit. The OFA also felt that tripartite stabilization support programs such as the Gross Revenue Insurance Plan (GRIP) and the Net Income Stabilization Account (NISA) program would provide medium and long term assistance. In an attempt to place these issues in a wider context, the OFA recommends that a program of rural development should integrate a wide variety of elements.

The other main component of the agriculture sector, the food processing industry is also undergoing considerable change. Several plants have ceased operations, others have consolidated operations, while others have moved to the United States where the cost of raw material and other inputs, such as energy and tax, are generally lower. Any program of agricultural support and rationalisation would have to take into account the problems faced by the food processing sector.

The Committee observed that, while it did not have the opportunity to hear the concerns of the food processing sector, those concerns merited close attention because of its impact on the rest of the agriculture industry and on local communities.

The Committee was of the opinion that while the evidence presented had been principally of a financial nature, agricultural adjustment should be considered in a wider context. The fall in farm income has exacerbated the problem of poverty in the farming community and has resulted in additional demands on social welfare services. The Committee noted that the availability of social welfare services is usually more rudimentary in rural areas than in urban areas and that adequate financial and social welfare support, in the context of a broader adjustment program, is required.

The Committee is very concerned about the continuing problems facing the agricultural sector. The high interest rate policy of the federal government, combined with consistently low commodity prices throughout the 1980s, has forced more farmers out of business and placed an added burden on those who have managed to survive. The current situation provides little incentive for young farmers and is undermining the fabric of rural communities. The Committee would like to stress the significant relationship between the $40 billion a year agricultural industry and the health of Ontario's economy as a whole.

Therefore, the Committee recommends:

31. **The government should fully understand that interest rate assistance is vital to farmers. The OFFIRR model provides a good starting point for a detailed discussion of the design of a financial assistance program.**

32. **In the absence of core funding from the federal government and in the light of assistance programs instituted by other provinces, Ontario should explore a farm credit policy that ensures equitable access to affordable credit.**

33. **The government should explore joint initiatives with the Farm Credit Corporation.**

SOCIAL ISSUES

Poverty

Poverty, the result of an inadequate income, is an issue that has received much publicity since the Social Assistance Review Committee report, Transitions. Actions have been taken to begin to implement the recommendations of that report to help people move from welfare dependence to independence. The Supports to Employment Program (STEP) is one example. However, many people remain in poverty at present, and the recession is likely to increase the number requiring social assistance. Many presenters, such as the Ontario SARC Network, urged the government to move quickly to continue to implement the reforms outlined in the SARC report.

The Committee heard that it is not only the unemployed but also the working poor who face roadblocks of a systemic nature in moving out of poverty. There are many facets of providing income adequacy. It may be an increase in social assistance rates, the provision of affordable housing and assisting people in getting back to work. It may include training, child care and health care. Once at work, the minimum wage should be kept at an adequate level.

The Committee is disturbed by the lack of adequate levels of social assistance benefits to those in need. In particular the Committee feels it must stress the importance of dealing with the overall structural causes of poverty:

The Committee, therefore, recommends that:

34. **The government should announce a timetable for implementation and funding of Stage Two of the SARC recommendations, and this implementation should begin as soon as possible.**

35. **The government should consider indexation of social assistance rates to the Consumer Price Index to ensure that rates reflect more adequately the true cost of living.**

36. **The government should improve STEP by enabling recipients to keep a greater percentage of the income they earn.**

37. **The province should push ahead in the CAP negotiations.**

38. **The government should raise the minimum wage.**

39. **The government should consider that income adequacy is essential to ensure welfare reform.**

Disabled Community

A group that is particularly at risk is the disabled community which faces many barriers to employment. The physically disabled may have difficulty in arranging transportation to the workplace or educational institution, and face higher educational and medical costs. In particular, employment equity for the disabled would assist in raising their income to a reasonable level and reducing the demand on Family Benefits. "A system which promotes the integration, dignity and independence of disabled citizens makes more economic sense than the current system which all too often ties essential supports to segregated settings, labelling and dependence" (Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group).

Groups such as the Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group and Persons United for Self-Help in Ontario also urge the continued implementation of the SARC report. They ask that programs for special needs such as the Assistive Devices Program or accessible transportation be given extended funding to enable the disabled to live independently and with dignity. The Special Services at Home (SSAH) program, which provides support to families with handicapped members, is widely supported by families because of its flexibility, portability and family control over the service required.

The Committee was impressed by the comprehensive nature of the submissions made on behalf of the disabled community. Support for the recommendations made by these groups is very strong.

The recommendations made by the Committee are as follows:

40. Disabled consumers should be consulted in a more meaningful fashion.

41. Social assistance reforms should continue. Unless changes are made to the principles underlying the system, there will continue to be dramatic cost increases without corresponding benefits in the lives of individuals with liabilities.

42. The government should consider extending the Assistive Devices Program.

43. While funding is an important issue, there may be cost-savings if the possibilities for saving money without hurting individuals are explored. For example, the government should investigate the issue of over-prescription of drugs to the disabled.

44. In many families, a non-disabled family member acts as both care-giver and wage-earner. A rate increase to lessen the strain on these families should be considered, if only because of the enormous costs spared the health-care and social service system by the unpaid efforts of such couples.

Housing

The provision of affordable housing is an essential component in alleviating poverty. The general guideline is that housing should not cost more than 30% of income. However, the Committee heard that it has been estimated that the average food bank user spends approximately 70% of their income on rent, and that those who spend more than 50% of their income on rent are at risk of becoming homeless if their economic situation changes. Some advocate that the provision of housing is a right to which all residents of Ontario are entitled and the province should therefore ensure an adequate supply of affordable housing. Although there are a variety of actions that could be taken to increase the supply of affordable housing, both developers and housing groups identified the length of time required for land approval - up to ten years - as one of the major difficulties in a timely response to these needs.

Actions to improve the supply of affordable housing include: streamlining the approvals process; facilitating the supply of government land; the extension of programs such as Homes Now; subsidies towards the financing of non-profit and rent-geared-to-income housing; facilitating the conversion of existing units to non-profit; opening up the bids for the construction of non-profit housing to the private sector; expanding the Ontario Home Ownership Plan; and providing reduced mortgage rates for first time home buyers. In addition, the government could support partnerships already undertaken in home sharing programs.

The social impact of housing on the people of Ontario is disturbing to the Committee. It is the Committee's request that housing be made a priority for the new government.

Therefore, the Committee recommends that:

45. **Housing policies and housing supply programs must be addressed from the perspective that housing is a right.**

46. **Beginning in the 1991-92 fiscal year, the government should budget for a non-profit housing program to succeed the Homes Now program that would be the start of a continuing non-profit housing initiative.**

47. **Ownership housing developed on government lands must initially be affordable and measures should be taken to safeguard the long-term affordability of such housing.**

48. **The government should consider that increased non-profit housing allocations will generate significant employment in the manufacturing and construction trades sectors. Moreover, building during a downturn will result in a larger number of units being constructed since costs are lower.**

49. **Anti-discriminatory policies should be mandatory for the receipt of funds for non-profit housing projects. Affirmative action policies should be introduced to meet the housing needs of "disadvantaged" people.**

Immigrants

Community based agencies serving immigrants and refugees play an essential role in helping newcomers to the country participate in and belong to the social and economic fabric of Ontario. As well as providing linkages between the newcomers and Canadian institutions, these agencies provide a wide variety of innovative programs specifically targetted to the needs of their clients. These programs include language training, employment preparation, family counselling and programs to assist immigrant women.

According to the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), these agencies are a cost-effective way of integrating immigrants into the community and enabling them to contribute their wealth of skills and talents to the benefit of all Ontarians. However, given the high percentage of immigrants that eventually end up in Ontario, OCASI indicates that the funds available from the federal and provincial governments have been insufficient.

The Committee is in full support of assisting newcomers in their efforts to integrate into the community. After all, much of the history of this country is one of hard working immigrants.

Therefore, the Committee recommends that:

50. **The Government of Ontario should re-examine its funding of settlement and language training services with an attempt at enhancing service.**

51. **The Government of Ontario should actively pursue an agreement with Ottawa to ensure that an adequate range of settlement services and language training is provided to newcomers to the province.**

52. **As the province re-negotiates the Ontario Agreement on Training, efforts should be made to explicitly advance the province's Multicultural Strategy. In addition, the Agreement should recognize and enhance the role of non-profit community-based organizations in the face of continuing privatization.**

Women's Interval and Transition Houses

The Committee heard that the demand for women's shelters has been increasing and shelter services, despite their best efforts, are unable to meet the needs of abused women and their children. An alternative funding model has been suggested that is based on block funding, rather than per diem funding, and that would enable shelters to provide the increased services to abused women and their children, community education and prevention, additional staffing, pay equity and second stage housing.

The Committee was moved by the presentations made on behalf of interval and transition houses. The crisis faced on a daily basis by these groups must be addressed immediately. To avoid action would mean jeopardizing the safety and well-being of women in this province.

The Committee recommends that:

53. **The funding formula for interval and transition houses should be reviewed with an attempt to institute block funding in 1991-92.**

Health

The Committee heard that health care was only one of the four determinants of health, the others being economic status, public policy and individual life style. According to the Ministry of Health, about 55% of Ontario's health care budget is spent on institutional health services (chiefly public general hospitals and provincial psychiatric hospitals), 36% on health benefits and most of the remainder on community and consumer health programs. The determinant that economic status affects health will have implications for the additional health care that may be required for those suffering financial hardship as a result of the recession.

The Ontario Nurses Association's position was that the health care system did not require a greater proportion of the provincial budget but that the money should be managed differently. The Ministry of Health indicated that they had instituted new steps for improved management of health care within the ministry, and that better management practices are being instituted in the hospitals with, for example, a shift from in-hospital care to more day surgery.

The Ontario Public Health Association recommended that the province should shift its emphasis from health care to health creation, and from large institutions to community-based health care. This shift might include increasing investments in welfare reform as proposed in the SARC report. They suggest that investing in smaller, community-based agencies would allow expenditures in hospital, physician and drug benefit services to be capped without compromising Ontarians' access to essential health services. While cost savings estimates are speculative, local community governance allows for greater responsiveness to local needs and possible increased service efficiency. The Ontario Hospital Association agrees with the approach of community-based care but cautions that the appropriate infrastructure must be in place to ensure that there is no gap in patient service and that full costs, such as travel and out-patient therapy, must be included in any financial comparison.

Nevertheless, even with increased community care, there remain many medical services that must be delivered through institutions. The Committee heard that hospitals are under severe financial pressure due to increased demands for care, changing demographics and the high costs of new treatments and technology, as well as government-imposed legislative and regulatory costs.

The Ontario Nurses Association (ONA) pointed out that there will be increasing demand for nurses due to an aging population, the expanded role of nurses in health care and technological change. At the same time, the profession is having difficulty in attracting nurses because of factors such as low pay, poor career prospects and stressful working conditions. The ONA are seeking a greater share of the hospital budget and expressed the view that there would be sufficient moneys in the budget to meet their demands.

The pharmaceutical manufacturing industry argued that the use of the "Best Available Price" method of setting prices under the Ontario Drug Benefit program has contributed to the increasing costs of this program, as it fails to allow for the benefits provided by rigorous competition between products. It is suggested that the use of actual acquisition cost should be the basis for the price paid and that mandatory substitution of generic products should be eliminated. Furthermore, pharmaceutical research into effective medicines has the potential for significant savings of health care costs, and a new provincial pharmaceutical policy is needed to provide the necessary R & D infrastructure.

The Committee was impressed by the presenters' attempts to deal with the issue of growing costs of the provincial health care budget. The Committee agrees that the competing demands on the health care budget call for more innovative and accountable management.

Therefore the Committee recommends that:

54. **The government should increase its support to community-based models of health care service delivery.**

55. **The government should initiate community discussion around health care spending, such that direction is provided to politicians, health care professionals, and other public decision-makers.**

56. **The government should consider fairer compensation to nurses a priority.**

57. **Some form of local project stimulation and support is needed in Ontario - this fund could be administered through a coalition of partners and advisors in conjunction with the provincial government, or by a coalition - a Healthy Communities Network.**

58. **The government should examine the role and benefits of the pharmaceutical industry in terms of its overall industrial strategy. It has a great deal to offer in terms of enhanced manufacturing ability, augmented R & D presence and international competitiveness.**

Native Affairs

Native peoples have traditionally been poor and marginalised. This condition is exacerbated by the blurred lines of responsibility that are split between the federal and provincial governments. Consequently, the provision of social and other services is problematic.

The Union of Ontario Indians assists First Nations in the development of policies that help communities to achieve a greater degree of self-determination. It has made a number of proposals that are designed to improve the socio-economic conditions of First Nations. The Union points out that First Nations are not accessing most of the provincial programs available to the general population. It calls for the negotiation of an Anishinabek/Ontario Memorandum of Understanding on Economic Development, with the possibility of a tripartite agreement with the federal government, to facilitate such access. It also raises concerns about the land base of First Nations, which does not provide an adequate economic base for sustainable development.

The development of a strategy for the elementary and secondary systems as well as for post-secondary institutions for First Nations students is also sought. Other social needs include the provision of adequate housing on reservations as well as improved health care systems. Moreover, management training for First Nations would enable them to function more efficiently in a social system that is basically alien to their traditional culture.

The Committee applauds the initiatives taken by the previous as well as the current provincial government to consult with native peoples on a variety of issues. The process of consultation has been timely and, more importantly, productive.

Thus, the Committee recommends that:

59. **The Treasurer should make financial provision in the budget to allow continuation of consultation and negotiation with native peoples with the belief that native peoples have legitimate grievances that must be addressed such as land claims, education, economic development and social issues.**

LIST OF RECOMMENDATIONS

1. The provincial budget should reflect the current state of the economy, and, in particular, the present recession.

2. The provincial government should call on the federal government to ease its tight monetary policies, which will, in turn, assist the economy recovery.

3. The province of Ontario should support a minimum of an across-the-board increase in the unconditional grants program equal to at least the rate of inflation.

4. The Fair Tax Commission should be directed to include examining the tax structure of municipal governments, with a view to recommending a new financial relationship with the province.

5. The government should support the exploration of alternative sources of revenues and the establishment of a revenue-sharing Act as potential revenue-generating mechanisms for the municipal sector.

6. The province should aim to provide the Association of Municipalities of Ontario with regular updates of government priorities, as well as tentative timelines for the introduction of new programs and policy initiatives.

7. Budget decisions should take into account the fact that service delivery frequently involves more than one arm of government.

8. The government should act with the conviction that the arts are an important element in the quality of life that Ontarians enjoy.

9. The government should strengthen and expand the activities of the Ontario Art Council with a view to enhancing funding.

10. The government should continue its anti-recession spending on public works for maximum impact.

11. The Ontario government should urge the federal government to relax its adherence to high interest rates and tight monetary policy in order to reverse the downturn in the construction sector.

12. The government of Ontario should negotiate with the federal government to begin addressing the transportation needs of the North and where possible proceed with its own initiatives.

13. The province should seek a creative financing arrangement by all levels of government to finance new infrastructure, maintenance and renewal.

14. The province should attempt to forge a new era of co-operation with local school boards.

15. The Fair Tax Commission should be directed to examine the issue of 60% provincial funding for education, and should give this issue immediate priority.

16. The government should support the Ministry of Education's review of the Capital Grant Program and should urge consultation on such key policies as:

    - the funding criteria
    - the allocation process
    - flexibility/innovation
    - child care capital
    - rated capacity and true capacity.

17. The Ministry of Colleges and Universities should reassess with colleges and universities the manner in which funds are disbursed.

18. While the financial needs of students are related to tuition, the bulk of costs are living expenses. OSAP increases should not be solely based on tuition increases.

19. The government should play a leading role in maintaining quality and accessibility.

20. The province should persuade the federal government to eliminate the 3% administration fee on Canada Student Loans.

21. A new system of funding should be devised which reflects the true costs of research and does not remove resources from base operating budgets.

22. There should be increased government support for research at Ontario universities.

23. A Faculty Growth Fund should be looked at for the replacement of tenure-track faculty members as they retire.

24. The government should provide enhanced financial assistance for retraining of the workforce. Such training programs should be implemented in partnership with labour, business and government.

25. At least as a short-term measure, government should concentrate on training and skills development programs to facilitate labour mobility, particularly into areas of projected economic growth.

26. The government should ensure more active investment activities of pension funds in Canada, and move to discourage pension investment outside the country.

27. Access to benefits and entitlements for workers that are conferred by statute should be certain and assured.

28. Incentives should be created for high technology to locate in Ontario.

29. The government should undertake a comprehensive review of the regulations of the financial services sector.

30. The government should use the Budget speech to signal its intention to reform the employer-based pension system.

31. The government should fully understand that interest rate assistance is vital to farmers. The OFFIRR model provides a good starting point for a detailed discussion of the design of a financial assistance program.

32. In the absence of core funding from the federal government and in the light of assistance programs instituted by other provinces, Ontario should explore a farm credit policy that ensures equitable access to affordable credit.

33. The government should explore joint initiatives with the Farm Credit Corporation.

34. The government should announce a timetable for implementation and funding of Stage Two of the SARC recommendations, and this implementation should begin as soon as possible.

35. The government should consider indexation of social assistance rates to the Consumer Price Index to ensure that rates reflect more adequately the true cost of living.

36. The government should improve STEP by enabling recipients to keep a greater percentage of the income they earn.

37. The province should push ahead in the CAP negotiations.

38. The government should raise the minimum wage.

39. The government should consider that income adequacy is essential to ensure welfare reform.

40. Disabled consumers should be consulted in a more meaningful fashion.

41. Social assistance reforms should continue. Unless changes are made to the principles underlying the system, there will continue to be dramatic cost increases without corresponding benefits in the lives of individuals with liabilities.

42. The government should consider extending the Assistive Devices Program.

43. While funding is an important issue, there may be cost-savings if the possibilities for saving money without hurting individuals are explored. For example, the government should investigate the issue of over-prescription of drugs to the disabled.

44. In many families, a non-disabled family member acts as both care-giver and wage-earner. A rate increase to lessen the strain on these families should be considered, if only because of the enormous costs spared the health-care and social service system by the unpaid efforts of such couples.

45. Housing policies and housing supply programs must be addressed from the perspective that housing is a right.

46. Beginning in the 1991-92 fiscal year, the government should budget for a non-profit housing program to succeed the Homes Now program that would be the start of a continuing non-profit housing initiative.

47. Ownership housing developed on government lands must initially be affordable and measures should be taken to safeguard the long-term affordability of such housing.

48. The government should consider that increased non-profit housing allocations will generate significant employment in the manufacturing and construction trades sectors. Moreover, building during a downturn will result in a larger number of units being constructed since costs are lower.

49. Anti-discriminatory policies should be mandatory for the receipt of funds for non-profit housing projects. Affirmative action policies should be introduced to meet the housing needs of "disadvantaged" people.

50. The Government of Ontario should re-examine its funding of settlement and language training services with an attempt at enhancing service.

51. The Government of Ontario should actively pursue an agreement with Ottawa to ensure that an adequate range of settlement services and language training is provided to newcomers to the province.

52. As the province re-negotiates the Ontario Agreement on Training, efforts should be made to explicitly advance the province's Multicultural Strategy. In addition, the Agreement should recognize and enhance the role of non-profit community-based organizations in the face of continuing privatization.

53. The funding formula for interval and transition houses should be reviewed with an attempt to institute block funding in 1991-92.

54. The government should increase its support to community-based models of health care service delivery.

55. The government should initiate community discussion around health care spending, such that direction is provided to politicians, health care professionals, and other public decision-makers.

56. The government should consider fairer compensation to nurses a priority.

57. Some form of local project stimulation and support is needed in Ontario - this fund could be administered through a coalition of partners and advisors in conjunction with the provincial government, or by a coalition - a Healthy Communities Network.

58. The government should examine the role and benefits of the pharmaceutical industry in terms of its overall industrial strategy. It has a great deal to offer in terms of enhanced manufacturing ability, augmented R & D presence and international competitiveness.

59. The Treasurer should make financial provision in the budget to allow continuation of consultation and negotiation with native peoples with the belief that native peoples have legitimate grievances that must be addressed such as land claims, education, economic development and social issues.

APPENDIX A

The Dissenting Opinion of
Mr. Monte Kwinter, Mr. Gerry Phillips and Mrs. Barbara Sullivan
Liberal Party

LIBERAL CAUCUS DISSENT FROM THE FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS COMMITTEE 1991 PRE-BUDGET REPORT

AGENDA FOR PEOPLE OR AGENDA FOR POWER?

The 1991/92 Budget is the Treasurer's first opportunity to demonstrate how the NDP government intends to implement its "ambitious pace of change for Ontario." In the six months since the election, the new Government has been engaged in an exercise of lowering expectations and blaming others for their short-comings. Based on the pre-budget hearings of this committee and the Government's retreat from its own promises we can only conclude that the Agenda For People was nothing but an Agenda For Power.

The Liberal Caucus is dissenting from the Committee's report for two fundamental reasons:

1. we have been asked to approve a document that **represents a total retreat** from the commitments made by the NDP in the Agenda for People; and

2. we have been asked to approve a document **without a financial framework** being provided.

RETREAT FROM AGENDA FOR PEOPLE:

Ontarians voted for the NDP expecting that the Agenda for People would be fulfilled. Six months ago this document was touted as a specific plan to fight the recession and promote social justice. However, since the Government has assumed power, it is increasingly clear that the Agenda for People was really an opportunistic Agenda for Power.

We are concerned that NDP members of the Committee are pulling back from promises made in the Agenda For People. It appears instead, that they are using the recession to obscure the commitments made in the Agenda For People, a document that acknowledged Ontario was in a recession. The Agenda For People promised that election commitments would not be filed away, only to be resurrected four years later. The NDP Throne Speech argues for integrity in government, and pledges to overcome cynicism. Yet, just six months into its mandate, the NDP government has abandoned virtually every commitment they have made.

Signing the Government's majority report would suggest that this Caucus endorses a document that backs-off commitments made to the people of this province. If it is the intention of the NDP government to renege on promises, it is their responsibility to tell the people of this province.

LACK OF FINANCIAL FRAMEWORK:

This Committee has not been given the necessary tools to provide the Treasurer with meaningful guidance in his budget deliberations.

For the Committee to offer specific advice to the Government, we must know, at the very least, the key financial parameters established by the Treasurer to fulfill the commitments made in the Agenda For People.

Regretably, the Treasurer has forced this committee to operate in a vacuum -- by failing to provide even basic projections of revenue and expenditures.

It was only on the final day of hearings that the committee received vague revenue projections for the coming fiscal year. Apart from the spending program announced last November, no new recession-fighting ideas are provided by the Treasurer or included in the majority report.

It is impossible to make responsible recommendations without this information. The committee has been able to deal only with one half of the financial plan of this Government -- namely the spending side of the budget.

The most recent unemployment figures reveal that there are 216,000 fewer full time jobs in Ontario in January 1991 than January 1990. Seasonally unadjusted figures are at 9.6%, up from 6.5% one year ago. The recession is real. The Government's excuses for inaction are not.

ECONOMIC AND FISCAL PICTURE:

The Past Five Years

At the Committee's hearings there was considerable confusion about the fiscal position of the province. Over the past five years the deficit of the province has been systematically reduced and in 1989/90 a surplus was reported. During this period of economic growth unemployment dropped, jobs were created, the Government managed the economy and laid policy foundations for the future in a fiscally responsible manner.

	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Revenue ($ Million)	26,240	29,544	32,453	37,256	41,692
Expenditure	28,854	32,178	34,942	38,735	41,602
Surplus/ (Deficit)	(2,614)	(2,634)	(2,489)	(1,479)	90

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Unemployment Rate	8%	7%	6.1%	5%	5.1%	6.1%
Net Jobs Created (1000s)	142	147	165	173	87	-12

-- source: Ministry of Treasury and Economics

The 1990/91 budget originally projected a modest surplus of $30 million, based on expenditures of $44.4 billion. By early September 1990, it was evident that two factors -- an increase in social assistance spending of $350 million, and a decrease in tax revenue of $302 million -- along with a number of other smaller expenditure changes would result in a projected deficit of $700 million unless further policy changes were made.

Upon taking office however, the NDP made a series of decisions which dramatically inflated the projected deficit:

-- the creation of a $750 million contingency fund to pay for increases in doctors' salaries and other expenses;

-- $400 million that has been set aside to pay for guarantees involved in the sale of UTDC - payments not due until the contracts are complete;

-- the NDP decision to set aside money for the Province's liability on provincial guarantees to fund SkyDome.

These decisions have inflated the size of the NDP's projected deficit from $700 million to $2.5 billion. Simply put, the current deficit results from: lower revenue; higher social assistance costs; and most importantly, expenditure decisions made by the new government.

The cupboard is not bare. In fact, the Third Quarter Ontario Finances indicated the Government was planning for a $669 million operating surplus,and has received unbudgeted, unanticipated revenues of over $1 billion from the Federal Government. With these resources available it is clear that the Government has the capacity to act and that it must act.

We present these figures to in an attempt to put the future financial picture in some context. The past few years have seen good economic growth and a surplus in the government account for the first time in two decades. In 1990/91, with the advent of the recession, we are faced with a deficit of $2.5 billion. We are however, facing the future with a comparatively strong financial base, as a result of prudent financial management and sound policy foundations being laid in the past five years.

RECOMMENDATIONS:

We offer the following recommendations for the Treasurer's consideration:

1. A Recession Fighting Budget

Ontarians will look to the Budget as a blueprint for the restructuring that is necessary to carry this province out of the

current recession. The Liberal Caucus will look for a Budget document that includes plans to move Ontario out of the recession, create jobs and fulfill commitments made to Ontarians just six months ago.

2. Plan for Implementing the Agenda For People

The NDP presented the Agenda for People as their blueprint. We will expect the Budget to demonstrate how the finances of this province will be managed to implement this specific plan. If it is the intention of the Government to renege on their promises, the Budget should clearly spell this out to the people of Ontario. Ultimately, government is about making choices.

3. NDP Tax Commission

The NDP had a very specific plan when it came to taxes. People believed the NDP. Now in power, the Government has left the impression that key promises in the area of tax fairness will not be forthcoming. Instead the NDP has decided to set up a tax commission to advise the government. This is a convenient way for the Government to postpone introducing the tax changes they promised. It is a way for the Government to stall, and say that fair taxes will just have to wait.

4. Other Budget Considerations

The Budget must move beyond the rhetoric of collaboration to develop inclusive partnerships, where all Ontarians are eligible for membership -- one that will capitalize on the unique contributions that the private and public sectors can make.

We must see a document that places value on the skills and innovations of the work force, by its emphasis on education; skills training; the transportation/communication infrastructure; and, research.

And we must see balance. An approach that recognizes our hospitals must be adequately supported in the midst of a shift in emphasis to the community. An approach that accepts the premises of the report "Transitions" by realizing that social assistance extends beyond simple financial aid to opportunity planning and supports for independence. An approach that responds to the changing face of the work force and promotes an equitable and flexible work place.

The majority report ignores the primary resource sector, and the communities that rely upon it. It is clear that resource industries (forestry, agriculture, mining) must be competitive to lead this province out of the recession. We must see improved performance in these areas to see sustained growth in the province.

In the midst of a recession, Ontarians need assurance that the social safety net will adequately protect them. This should include unequivocal support for the second stage of the SARC

recommendations.

The NDP is attempting to alter the terms of its election commitment to increase provincial funding for education to 60 per cent of operating costs. In her presentation to the Committee, the Minister of Education said that the NDP's commitment will include capital grants and contributions to the teachers' pension fund as well. Last year the annual provincial operating grant provided to school boards increased by 8.7%. We were dismayed to note that this year the NDP increased grants by only 7.9%.

Each and every day of this year, the Government can expect to receive over $120 million in revenue. It is the Government's responsibility to set priorities and use those funds wisely.

Monte Kwinter
MPP, Wilson Heights

Gerry Phillips
MPP, Scarborough-Agincourt

Barbara Sullivan
MPP, Halton Centre

APPENDIX B

The Dissenting Opinion of
Mr. Chris Stockwell and Mr. Norm Sterling,
Progressive Conservative Party

FINDINGS AND RECOMMENDATIONS

PC PARTY

1991 PRE-BUDGET CONSULTATIONS

FINANCE & ECONOMIC AFFAIRS COMMITTEE

FEBRUARY 1991

PC RECOMMENDATIONS 1991 PRE-BUDGET CONSULTATION

1. *A medium term fiscal plan projection be provided to the Committee by the Ministry of Treasury and Economics as a standard item in the Ministry's annual economic outlook and fiscal review.*

2. *The government of Ontario neither increase taxes nor introduce any new taxes in its 1991-92 budget.*

3. *The government freeze its 1991-92 direct operating expenditures at 1990-91 levels.*

4. *The Legislative Assembly freeze its operating budget at 1990-91 levels for the 1991-92 fiscal year.*

5. *The government, in the case where it changes the accounting or reporting methods used in the budget revise the ten-year review of key financial indicators to take account of those changes in order to allow for meaningful comparisons of budget plans.*

6. *Effective the 1991-92 fiscal year, all in-year revenue windfalls be paid into a "rainy day" account to be available for appropriation by the Legislature to be applied to the reduction or elimination of the deficit or the debt or for the financing of programs which may from time to time be required to offset the effects of an economic slowdown.*

7. *The Provincial Auditor be permitted to report to the Legislature and the public twice a year.*

8. *The government should create an expenditure review committee with a mandate to review all government spending programs and to make recommendations regarding the elimination of non-productive programs and administrative re-alignments and that pending the report of this committee, the government adopt a policy of zero program growth.*

9. *The government of Ontario collect the GST on those transactions currently subject to both the GST and the RST.*

10. *The government should perform a competitive impact analysis on all relevant legislation, including all tax bills, and the results of the analysis should be tabled in the Legislature.*

11. *The Finance and Economic Affairs Committee undertake public hearings and commission the necessary analytical studies to determine the economic costs and benefits and the financial and fiscal implications for Ontario of alternative proposals to reform or restructure the Canadian constitution or federation, and that the Committee report its findings to the House and the public.*

PC PARTY FINDINGS AND RECOMMENDATIONS: 1991 PRE-BUDGET CONSULTATIONS

One submission to this Committee stated that, "With consumer and business confidence highly fragile, it is very important that the Government's first budget send a strong message in support of economic recovery and aim at improving the confidence of the business community."

We agree with that assessment and, in our opinion, the 1991 Ontario budget must put in place policies:

a. to re-enforce the factors which will contribute to growth,

b. to improve the financial position of the province and,

c. to enhance the competitiveness of our economy.

Before presenting our recommendations on what the government should do to achieve these three related objectives, however, we have a number of comments regarding reforms of the pre-budget consultative and budget-making processes.

The Budget Process

In our view the failure of the Ministry of Treasury and Economics to provide the Committee with a medium term fiscal plan projection

is unacceptable.

The Treasurer's explanation, that he could not provide such a projection until final decisions had been made regarding revenue measures, is also unsatisfactory.

A medium term fiscal plan projection, based on, among other things, the assumption of no change in existing revenue policies, was made available to the Committee and the public last year.

There was nothing to prevent the Ministry from providing the Committee with such a projection this year.

A medium term fiscal plan projection, even one which is merely an extrapolation from past trends, would be useful to the Committee in its efforts to determine what effect, relative to the continuation of current policies, alternative revenue and expenditure measures would have on the province's financial position.

Further, should the government move to multi-year budgeting, it would be essential for this Committee to have access to a medium term fiscal plan projection. We recommend that:

Recommendation #1

1. *A medium term fiscal plan projection be provided to the Committee by the Ministry of Treasury and Economics as a standard item in the Ministry's annual economic outlook and fiscal review.*

With regard to the prospect of multi-year budgeting we would not want the situation to develop where a multi-year plan would be longer than the government's electoral mandate.

That is to say, a case where multi-year policies introduced by a government later defeated at the polls would continue to dictate the direction of the province, in effect allowing the corpse to continue to govern from its political grave.

Re-enforcing the recovery

Among the expert witnesses who appeared before the Committee only the Ministry of Treasury and Economics projected positive growth for Ontario in 1991.

We believe the Ministry's forecast is overly optimistic, that the province's economy will shrink in real terms this year and that the province is facing a longer, tougher recession than the Treasury is projecting.

While the consensus forecast calls for an upturn in the second half, it is generally accepted that this anticipated recovery will not be as robust as that which followed the 1981-82 recession.

The Committee was cautioned about the high degree of uncertainty

in the global economic and political systems and was warned about the significant down-side risks in the projections.

In this environment it is the government's responsibility to do what it can to ensure that the recovery is neither postponed nor weakened.

In our assessment, the recovery in the early stages will be led by exports and increased domestic consumer demand. In the medium term we believe that growth will be investment led.

It is imperative, especially in the near term, that the Ontario government eschew any measures which would decrease consumer confidence, make our exporters less price competitive or which would reduce either disposable income levels or the pool of funds available for productive investment.

The government has to accept, as one submission put it, that at "this stage in the economic cycle, when all enterprises are trying to hold the line on costs and when the focus should be on attracting investment to the province, is not the time to increase taxes."

The government must recognize that another round of tax hikes would have a deleterious effect on the factors which will contribute to recovery in the short term and on our competitiveness in the long

term.

The case against tax hikes is compelling and was forcefully advanced by Ontario's manufacturers who told this Committee, "There is no more tolerance in the economy for tax increases. Ontarians are already taxed heavily compared with their Quebec based, U.S., Japanese and other competitors. More taxes in the upcoming budget will further undermine personal incentives and encourage manufacturing companies to expand elsewhere after the recession."

Given these considerations we recommend that:

Recommendation #2

2. *The government of Ontario neither increase taxes nor introduce any new taxes in its 1991-92 budget.*

An Agenda for Taxpayers: Stabilizing provincial finances

We recognize that the present government inherited a difficult financial position as the chickens set loose by five years of fiscal laxity came home to roost with a vengeance.

As a direct consequence of a tax and spend fiscal policy, and as we had predicted in earlier reports, the expenditure base has been expanded and elevated to the point where it cannot be sustained, in the absence of an economic boom, except through new taxes, higher taxes or more debt.

The last thing the Ontario taxpayer or the Ontario economy needs is new taxes, higher taxes or more debt.

"Tax and spend", the watchwords of Ontario fiscal policy for the past five years, are no longer and option.

We previously indicated the reasons why another round of tax hikes would be inimical to our economic health. With the revenue outlook flat, at best, the government would have to rely on borrowing to finance another spending binge.

As was noted in one submission to the Committee, if government spending over the next four years continues to increase at the average annual growth rate experienced in the last ten years, and assuming no change in tax policy, the provincial deficit in fiscal 1994-95 would be $11.8 billion and the province will have added at least another $34 billion to its debt during the 1990-91 through 1994-95 period.

Put bluntly, the province cannot afford another massive tax grab, nor can it afford to take on another $34 billion in debt. Like it or not this government is going to have to correct the mistakes of its predecessor and bring provincial spending under control.

The government has to realize that the Ontario taxpayer needs a

government willing to discipline its spending by making tough decisions on its priorities.

What the province needs is a government willing to commit to an agenda for taxpayers, to a program which puts the taxpayers' interest in moderate tax rates and affordable government ahead of the short-term political interests of the government itself, the empire building ambitions of the bureaucracy, and the claims of the special interest groups, lobbyists and consultants.

A key component of this new agenda would be a commitment to controlling and reducing the cost and size of the government, an objective which we believe should be vigorously pursued this year as a means of tempering upward pressures on the deficit.

The government, facing a severe and possibly lengthy economic downturn, cannot continue with business as usual, it cannot simply ride through the recession cocooned in its limousines.

We do not think it too much to demand, at a time when thousands of Ontarians are losing their jobs, homes and businesses, that the public sector do some belt-tightening of its own.

For example, the government could realize significant savings by freezing its direct operating expenditures in the 1991-92 fiscal year.

If the government does not have the stomach for reductions, then the least it can do in our opinion is to agree that it will spend no more next year on things like travel, consultants and advertising then it did this year.

We estimate that, relative to an across the board inflationary increase on these accounts, a freeze on direct operating expenditures would save between $450 million and $500 million.

To reduce the cost of running the government and to ease upward pressure on the deficit we recommend:

Recommendation #3

3. *The government freeze its 1991-92 direct operating expenditures at 1990-91 levels.*

Recommendation #4

4. *The Legislative Assembly freeze its operating budget at 1990-91 levels for the 1991-92 fiscal year.*

The government should also undertake measures to improve its management of and accountability for the tax dollars and other revenues it collects.

With regard to the accountability issue we are concerned about certain accounting practices which have reduced the transparency and comparability of the public accounts.

These concerns are shared by the Provincial Auditor who noted in his 1990 report that the use of preflows was "affecting the comparability of budgeted plan to actual results, an important accountability measure of the government."

We trust the government will take note of the Auditor's comments on the reporting of preflows as it prepares the budget. We also hope that the government will ensure that its statement of accounts is such that it will allow the Legislature and the public to make meaningful and accurate year-over-year comparisons on budget plan performance.

We recommend that:

Recommendation #5

5. *The government, in the case where it changes the accounting or reporting methods used in the budget, revise the ten-year review of key financial indicators to take account of those changes in order to allow for meaningful comparisons of budget plans.*

We have also seen a serious deterioration in expenditure controls during the past five years as evidenced by the government's inability to adhere to its budget expenditure plan.

While in the current fiscal year the in-year increase in expenditures is attributable to the recession, prior year over-runs were due to the propensity of the government of the day to spend the substantial revenue windfalls it enjoyed during the boom as quickly as it got them.

This practice helped fuel the massive growth in spending witnessed during that period and inevitably reduced the flexibility of the government to respond constructively to the current recession.

For example, over the 1985-86 to 1989-90 period the Ontario government collected a total of $3.7 billion more in revenues than it had anticipated.

Had even a portion of this windfall been set aside into some type of contingency fund we would be looking at a considerably smaller deficit today.

To ensure that any future "boom dividend" is not frittered away and that the government is made more accountable for the manner in which it spends money we propose:

Recommendation #6

6. *Effective the 1991-92 fiscal year, all in-year revenue windfalls be paid into a "rainy day" account to be available for appropriation by the Legislature to be applied to the reduction or elimination of the deficit or the debt or to the financing of programs which may from time to time be required to offset the effects of an economic slowdown .*

Recommendation #7

7. *The Provincial Auditor be permitted to report to the Legislature and the public twice a year.*

Recommendation #8

8. *The government should create an expenditure review committee with a mandate to review all government spending programs and to make recommendations regarding the elimination of non-productive programs and administrative re-alignments and that pending the report of this committee, the government adopt a policy of zero program growth.*

If it is going to maintain fiscal stability and moderate tax rates the government is also going to have to look at new ways of financing public services particularly in the health, education and transportation infrastructure fields.

In this context we were impressed by the "Recovery Plan" advanced by the Council of Ontario Universities under which about one-third of the cost of the program would be borne directly by the students themselves.

We hope the government will give the "Recovery Plan" the serious consideration it deserves and fully expect that similar plans to channel more private money into public services will have to be developed in the near future.

In particular we would encourage the government to explore on a priority basis the possibilities of entering into joint ventures with the private and municipal sectors for capital infrastructure renewal.

Enhancing Ontario's Competitiveness

A number of witnesses expressed concerns about the deterioration in the competitiveness of the Ontario economy and the decline in the standard of living likely to result if this problem remains unaddressed.

The government should take up the challenge from the Canadian Manufacturers' Association "to adopt the goal of making Ontario one of the most competitive and attractive investment destinations in North America".

To meet this challenge the government will have to keep its spending under control and its tax system competitive.

One thing the government could do immediately to improve the tax system is to eliminate the dual collection and reporting systems for the RST and the GST.

Maintaining two tax collection systems imposes unnecessary costs and inefficiencies on businesses, consumers and taxpayers. We recommend that:

Recommendation #9

9. *The government of Ontario collect the GST on those transactions currently subject to both the GST and the RST.*

We recommend that it also accept the CMA suggestion that it ensure

its legislation and regulations do not undercut or hamstring the efforts of the Ontario private sector to compete effectively and efficiently.

Recommendation #10

10. *The government should perform a competitive impact analysis on all relevant legislation, including all tax bills, and the results of the analysis should be tabled in the Legislature.*

Assessing the economics of constitutional change

We were alarmed that none of the submissions to the Committee addressed what we believe will be a fundamental issue in the near future - the economic and fiscal consequences of constitutional change.

While no one can say with any certainty what form this change will take, pressure for change is building particularly in Quebec where a commission of the governing Liberal Party recently released a report, [the Allaire Report], calling for a radical devolution of the powers of the central government.

To the best of our knowledge there has been no systematic research done in Ontario into the economic and fiscal ramifications of the constitutional options currently on the public agenda.

Yet clearly the economic and fiscal effects of constitutional reform particularly any changes which would result in a break-up of the federation, or create a more decentralized confederal political association grafted on to an economic union or common

market, would be substantial.

For example, the Ontario taxpayers are responsible for servicing the Ontario public debt which, by the end of this year, will total more than $40 billion and for their share of the $380 billion federal debt.

Ontario's share of the federal debt, on a per capita basis, is about $140.6 billion.

However, if the country were to split and an independent Quebec refused to assume any responsibility for servicing the accumulated debt, the Ontario share of the debt, again on a per capita basis, would increase to $188.1 billion and this in turn would lead to an increase in the federal debt service cost carried by the Ontario taxpayer.

There has been no effort made to determine what effects this would have on the Ontario taxpayer, on the province's own financial position or its tax capacity.

The same can be said for the full spectrum of constitutional options and, as a consequence, what debate there has been about the economic and fiscal costs and benefits of alternative proposals for re-structuring the constitution and the federation has been based on self-serving conjecture and shallow speculation rather

than on any objective, substantive analysis.

As one of our pre-eminent political commentators, Mr. Jeffrey Simpson, noted in his column in the Globe and Mail on February 8, 1991, the current situation is markedly different from that which existed in the years leading up to the Quebec referendum in 1980 when "a blizzard of reports analysing economic linkages in Canada rained down upon the population."

We would also agree with Mr. Simpson's observation that, "There is no excuse in politics ... for making decisions in a fog of rhetoric, untested assumptions and a stubborn refusal to calculate as carefully as possible the probable losses as well as the putative gains."

The people of Ontario should have available to them all the information they require to make an informed choice among alternative futures and constitutional options, including information on the economic costs and benefits.

To help develop and distribute that information we recommend:

Recommendation #11

11. *The Finance and Economic Affairs Committee undertake public hearings and commission the necessary analytical studies to determine the economic costs and benefits and the financial and fiscal implications for Ontario of alternative proposals to reform or restructure the Canadian constitution or federation, and that the Committee report its findings to the House and the public.*

APPENDIX C

List of Witnesses

APPENDIX C

LIST OF WITNESSES

From the Ministry of Treasury and Economics

Floyd Laughren, Treasurer of Ontario
Bryan Davies, Deputy Minister
Robert Christie, Assistant Deputy Minister and Chief Economist, Office of Economic Policy
Qaid Silk, Director, Economic Forecasting Branch
David Trick, Director, Demographics and Social Economics Branch
Tony Salerno, Director, Fiscal Planning Policy Branch
John Hoicka, Senior Policy Advisor, Primary Sector and Manufacturing
John Taylor, Manager, Regional Economic Development

From the Toronto Dominion Bank

Douglas Peters, Chief Economist
Ruth Getter, Senior Economist

From the City of Hamilton

Dominic Agostino, Alderman, Chairman, Health and Social Services Committee.

From Metro Tenants Legal Services

Leslie Robinson

From the Ontario Association of Interval and Transition Houses

Eileen Morrow
Lisa Duggan

From Sharing - Metropolitan Toronto Shared Accommodation for Older People

Edna Beange, President

From the Royal Bank of Canada

Alex Thompson, Vice President, Economics

From the Ontario Federation of Labour

Gord Wilson, President

From the Ontario Home Builders Association

Al Libfeld, President
Brian Kozman, Director of Policy and Research

From the Ontario Good Roads Association

David Murray, President
Robert Dempsey, 2nd Vice President
Len Rach, Director

From Executive Furniture Group

Mark Miller, President

From the Co-operative Housing Association of Ontario

Penny Bethke, President, Board of Directors
Dale Reagan, Executive Director

From the Automotive Parts Manufacturers Association

Steve Van Houten, President
Jim Carter, Director, Policy Development

From the Ontario Trucking Association

Raymond Cope, President
David Bradley, Vice President and General Manager
John Sanderson, Vice President Canadian Pacific Trucks

From the Pharmaceutical Manufacturers Association of Canada

Judy Erola, President
Gordon Postlewaite
Jacques Lapointe
John Pye

From the Motor Vehicle Manufacturers Association

Norm Clark, President
David Adams, Secretary of Committees
John Holman, Tax Specialist, Ford Motor Company

From the Ministry of Health

Evelyn Gigantes, Minister
Martin Barkin, Deputy Minister

From the Ontario Public Health Association

Suzanne Jackson, President
Ronald Labonte, Past President

Terry Howes

From Halt Increasing Taxes "HIT"

Bill Sadler, Chairman
Frank Cawkell, Marketing

From the Ontario Hospital Association

Brian Birkness, Chairman
Gordon Cunningham, President

From the Income Maintenance for the Handicapped Coordinating Group

Christopher Watts, Chair
Harry Beatty, Legal Counsel
Vera Malec
John Southern

From the Provincial Coalition on Special Services at Home

Douglas Cartan
Bob Johnson
Christopher Watts

From the Ontario Federation of Students

Tim Jackson, Chairperson
Greg Elmer, Communications Director

From the Ontario Coalition Against Poverty

John Clarke, Provincial Organizer
Heather Pringle

From Persons United for Self-Help in Ontario (PUSH)

John Southern
Carol McGregor
Richard Dector

From the Ontario Road Builders Association

Leo McArthur, President
Arthur Ryan, Executive Director

From Ajax Public Library

Geoff Nie, Chief Executive Officer
Jane Kirkpatrick, Chairperson for Administrators of Medium-sized Libraries in Ontario

From VON Home Sharing

Harry Grant, Chairman, Home Sharing Committee, Member of the Board, Hamilton-Wentworth VON
Beryl Stephen, Coordinator

From the Ontario Federation of Agriculture

Roger George, President
Bill Weaver, 2nd Vice-President and Chairman of Finance Committee
Cecil Bradley, Manager of Research and Policy Development

From the Ministry of Colleges and Universities

Thomas Brzustowski, Deputy Minister
David Lyon, Executive Coordinator of Corporate Planning and Services

From the Ministry of Education

Marion Boyd, Minister
Robert Mitton, Deputy Minister
Mark Larratt-Smith, Assistant Deputy Minister Corporate Planning and Policy Division

From the Ontario School Board Reform Network

Trustee Carolyn Parrish, Peel Board of Education
Trustee Dianne Austin, Victoria County
Trustee Bill Crothers, York Region
Trustee Paul Bennett, York Region

From McMaster Student's Union

Gary Collins, President
Brian Leblanc, Researcher

From the Ontario Confederation of University Faculty Associations

Bill Graham, President

From the Ontario Public School Boards Association

Ernie Checkeris, President
Pat Hillhouse, Trustee
Lorraine Nowina, Trustee
Nancy Bentley, Trustee

From the Council of Ontario Universities

Robert Prichard, President, University of Toronto
Ann Kittler, Council Member, Ryerson

From the Conference Board of Canada

Paul Darby, Director, Forecasting and Analysis
Jim Frank, Vice- President and Chief Economist

From Informetrica

Michael McCracken, President

From the Ontario Council of Regents for Colleges of Applied Arts and Technology

Charles Pascal, Chair

From the Association of Colleges of Applied Arts and Technology

Chris Trump, Executive Director

From the Ontario Public School Teachers Federation

Bill Martin, President
Gene Lewis, 1st Vice President
David Lennox, General Secretary

From the Ontario Secondary School Teachers Federation

Larry French, Legislative Researcher
Neil Walker, Executive Director, Communications

From the York Region Board of Education

Harry Bowes, Chairman
Bob Cressman, Director of Education
Joanna French, Vice-Chairman, Government Relations Committee
Sue Wakeling, Trustee

From the Ontario Chamber of Commerce

Tom Corcoran, President
Don Eastman, Chairman, Economic Policy Committee
Art Smithard, Member, Economic Policy Committee

From Adjust Ontario

Marnie Hayes
Fiona Knight
Richard Yampolski

From the Ontario Border Communities Task Force on Cross-Border Shopping

Bob Gale
Rob Schill
Gail Logan

Edward Kolodzie

From the Ontario Social Assistance Reform Committee Network

Bryan Hayday, Chairperson

From the Toronto Home Builders Association

David Keenan, President

From the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants

Howard Sinclair-Jones, Executive Director
Aruna Ogale, Executive Director, ACCESS for New Canadians
Paulina Maciulis, Program Coordinator

From the Tenants Non-Profit Re-development Corporation

Jack deKlerk, Executive Director

Donald Warne

From the Ontario Nurses Association

Eileen Davidson, President
Glenna Cole Slattery, Chief Executive Officer
Carol Helmstadter, Research Officer

From the Municipal Electric Association

Frank Hueston, Chairman
John Wiersma, President
Tony Jennings, Chief Executive Officer

From the Canadian Institute of Public Real Estate Companies

Ross Cullingworth, President
Ronald Daniel, Executive Director
Peter Goring, Chief Financial Officer, Bramalea Limited

From the Canadian Federation of Labour

Jim McCambly, President
Ron Begg, President of Working Ventures, Canadian Fund
Reg Conrad, Secretary Treasurer, Ontario Provincial Council of Labour

From the Association of Municipalities of Ontario

John Harrison, President
Grant Hopcroft, Past President
Ken Brooks, Co-chair, Fiscal Policy Committee
Bob Richards, Co-chair, Fiscal Policy Committee

From the Canadian Manufacturers Association, Ontario Division

Eric G. Owen, Director of Taxation
John Marczynski, Director of Taxation, Stelco
John Carlos, Director of Taxation, Dupont

From the Toronto Board of Education

Beare Weatherup, Chair
Tam Goossen, Vice Chair
Ann Vanstone, Chairman, Education Finance Committee

From the Ontario Arts Council

Malini Stewart, Chair
Michael Rayner, Board Member
Norman Walford, Executive Director

From the Municipal Finance Officers Association of Ontario

Robert Richards, Treasurer, Regional Municipality of Peel and Vice-President Finance MFOA
Joseph Rinaldo, Treasurer, Regional Municipality of Halton and President MFOA

From the Ontario Non Profit Housing Association

Cassie Doyle, President
Debbie Kraus, Executive Director
Sybil Frenette, Treasurer
Colin Gage, ONPHA Vice-President

From the Ontario School Trustees Council

Chuck Yates, President
Lorraine Gandolfo, President, l'association française des Conseils Scolaires de l'Ontario

From the Ontario Natural Gas Association

Paul E. Pinnington, President
Mark A. Wolnik, Vice-President Operations, Central Gas Ontario Inc.
Brian P. Gabel, Controller, Union Gas

From Credit Union Central of Ontario Limited

Warren Hanstead, Director
Adelaide McDonald

From Attractions Ontario

Don Dailley, Past President

From The Canadian Bankers' Association

Helen Sinclair, President
Al Cooper, Vice President and Treasurer
Margaret James

APPENDIX D

List of Exhibits

APPENDIX D

LIST OF EXHIBITS

EXHIBIT NO. 1/01/001	EXECUTIVE FURNITURE GROUP - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/002	LEGISLATIVE RESEARCH SERVICE - Document entitled "The Budgetary Process in other Jurisdictions" (David Rampersad)
EXHIBIT NO. 1/01/003	S. R. PECK - Letter dated 4 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/004	PHILIP COLL - Letter dated 7 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/005	ONTARIO TRUCKING ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/006	VIC PERRONI - Letter dated 16 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/007	MARC WHITE - Letter dated 21 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/008	ONTARIO HOME BUILDERS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/009	TERRY HOWES - Letter dated 21 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/010	ONTARIO HOSPITAL ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/011	ONTARIO RESTAURANT ASSOCIATION - Letter to the Treasurer of Ontario dated 5 October 1990
EXHIBIT NO. 1/01/012	ONTARIO INTERAGENCY COUNCIL ON SMOKING AND HEALTH - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/013	DONALD R. MACDONALD - Letter dated 18 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/014	CARLOS JERPE - Letter dated 3 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/015	BETH BEECH - Letter dated 20 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/016	ONTARIO REAL ESTATE ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/017	YORK REGION BOARD OF EDUCATION - Pre-Budget Submission

EXHIBIT NO. 1/01/018	INSURANCE BUREAU OF CANADA - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/019	MINISTRY OF COLLEGES AND UNIVERSITIES - Document entitled "University and College Funding Issues"
EXHIBIT NO. 1/01/020	MINISTRY OF EDUCATION - Document entitled "Education Funding in Ontario"
EXHIBIT NO. 1/01/021	ONTARIO FOREST INDUSTRIES ASSOCIATION - Letter dated 25 January 1991 to the Treasurer of Ontario with attachment entitled "The Outlook for the Canadian Pulp and Paper Industry in 1991"
EXHIBIT NO. 1/01/022	CIPREC - CANADIAN INSTITUTE OF PUBLIC REAL ESTATE COMPANIES- Letter dated 25 January 1991 with attached Annual Report
EXHIBIT NO. 1/01/023	COUNCIL OF ONTARIO UNIVERSITIES - Submission entitled "A Recovery Plan for Ontario's Universities"
1/01/023(b)	Letter to Gerry Phillips, M.P.P. dated 30 January 1991 from Edward DesRosiers, Director of Research, Council of Ontario Universities.
EXHIBIT NO. 1/01/024	ONTARIO PUBLIC SCHOOL TEACHERS FEDERATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/025	ONTARIO NATURAL GAS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission entitled "Policies to Strengthen the Ontario Economy 1991"
EXHIBIT NO. 1/01/026	LEGISLATIVE RESEARCH SERVICE - Document entitled Pre-budget consultations: background documents (Anne Anderson)
EXHIBIT NO. 1/01/027	MINISTRY OF TREASURY AND ECONOMICS - Document entitled "Ontario's Economic Situation and Outlook"
EXHIBIT NO. 1/01/028	TORONTO DOMINION BANK - Submission entitled "Report on Provincial Finances"
EXHIBIT NO. 1/01/029	THE REGIONAL MUNICIPALITY OF HAMILTON-WENTWORTH, Health and Social Services Committee (Chairman Dominic Agostino) - Pre-Budget Submission

EXHIBIT NO. 1/01/030	METRO TENANTS LEGAL SERVICES - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/031	THE ONTARIO ASSOCIATION OF INTERVAL AND TRANSITION HOUSES - Documents entitled "A Response to the Report of the Provincial-Municipal Social Services Review (PMSSR)"; "Alternate Vision of the Provincial Funding Formula for Interval and Transition Houses"; "Funding for Shelter Services".
EXHIBIT NO. 1/01/032	SHARING - A SHARED ACCOMMODATION SERVICE FOR OLDER PEOPLE - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/033	ROYAL BANK - Document entitled "Canadian and Ontario Economic and Financial Outlook through 1992"
EXHIBIT NO. 1/01/034	ONTARIO FEDERATION OF LABOUR - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/035	ONTARIO GOOD ROADS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/036	AUTOMOTIVE PARTS MANUFACTURERS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/037	CO-OPERATIVE HOUSING ASSOCIATION OF ONTARIO (CHAO) - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/038	PHARMACEUTICAL MANUFACTURERS ASSOCIATION OF CANADA - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/039	MOTOR VEHICLE MANUFACTURERS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/040	MINISTRY OF HEALTH - Pre-Budget Submission (Dr. Martin Barkin, Deputy Minister)
EXHIBIT NO. 1/01/041	ONTARIO PUBLIC HEALTH ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/042	HALT INCREASING TAXES - H I T - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/043	INCOME MAINTENANCE FOR THE HANDICAPPED CO-ORDINATING GROUP - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/044	PROVINCIAL COALITION ON SPECIAL SERVICES AT HOME - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/045	ONTARIO FEDERATION OF STUDENTS - Pre-Budget Submission

EXHIBIT NO. 1/01/046	PERSONS UNITED FOR SELF HELP - P.U.S.H. - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/047	ONTARIO ROAD BUILDERS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/048	AJAX PUBLIC LIBRARY (Geoffrey P. Nie) - Document entitled "Provincial Funding of Public Libraries in Ontario".
EXHIBIT NO. 1/01/049	VICTORIAN ORDER OF NURSES - Document entitled "VON Home Sharing Presentation"
EXHIBIT NO. 1/01/050	ONTARIO FEDERATION OF AGRICULTURE - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/051	ONTARIO SCHOOL BOARD REFORM NETWORK - Document entitled "Establishing Financial Accountability"
EXHIBIT NO. 1/01/052	MCMASTER STUDENTS UNION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/053	ONTARIO CONFEDERATION OF UNIVERSITY FACULTY ASSOCIATIONS - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/054	ONTARIO PUBLIC SCHOOL BOARDS' ASSOCIATION - Documents entitled: "Ontario's Public School Boards: Meeting the Challenge"; "The Sixty Percent Solution"; "Model for Consultation on Education Finance"
EXHIBIT NO. 1/01/055	THE CONFERENCE BOARD OF CANADA - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/056	INFORMETRICA LIMITED - Document entitled "Economic Outlook"
EXHIBIT NO. 1/01/057	ASSOCIATION OF COLLEGES OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY OF ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/058	ONTARIO SECONDARY SHOOOL TEACHERS' FEDERATION - Document Entitled: "Meeting the Challenge in Educational Funding"
EXHIBIT NO. 1/01/059	ASSOCIATION OF MUNICIPALITIES OF ONTARIO - Document entitled: "Towards Reform of Provincial-Municipal Finance"

EXHIBIT NO. 1/01/060	CANADIAN FEDERATION OF LABOUR - Working Ventures Status Report, Prospectus and brochure
EXHIBIT NO. 1/01/061	TRANSPORT 2000 ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/062	ONTARIO ARTS COUNCIL - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/063	ONTARIO COUNCIL OF REGENTS - Document entitled: "Vision 2000: Quality and Opportunity"
EXHIBIT NO. 1/01/064	UNION OF ONTARIO INDIANS - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/065	THE LUMBER AND BUILDING MATERIALS ASSOCIATION OF ONTARIO, INC. - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/066	THE ONTARIO CHAMBER OF COMMERCE - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/067	TRICOUNTY ADDICTIONS PROGRAM - Letter dated 28 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/068	ONTARIO BORDER COMMUNITIES TASK FORCE ON CROSS BORDER SHOPPING - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/069	EDWARD KOLODZIE - Letter dated 30 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/070	THE ONTARIO SARC NETWORK: Document entitled "Transitions: Moving from Poverty to Opportunity"
EXHIBIT NO. 1/01/071	TORONTO HOME BUILDERS ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/072	ONTARIO COUNCIL OF AGENCIES SERVING IMMIGRANTS (OCASI) - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/073	TENANTS NON-PROFIT REDEVELOPMENT CORPORATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/074	DONALD WARNE - Letter dated 30 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/075	ASSOCIATION OF CANADIAN DISTILLERS - Pre-Budget Submission

EXHIBIT NO. 1/01/076	ONTARIO NURSES ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/077	MUNICIPAL ELECTRIC ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/078	CANADIAN MANUFACTURERS ASSOCIATION (Ontario Division) - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/079	TORONTO BOARD OF EDUCATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/080	MUNICIPAL FINANCE OFFICERS' ASSOCIATION OF ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/081	ONTARIO NON PROFIT HOUSING ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/082	THE ONTARIO SCHOOL TRUSTEES' COUNCIL - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/083	THE ONTARIO NATURAL GAS ASSOCIATION - Hard copy of slide presentation
EXHIBIT NO. 1/01/084	RAINBOW COTTAGES (Tony Kenny) - Letter dated 31 January 1991
EXHIBIT NO. 1/01/085	DONALD DOUGLAS FOX - Letter dated 1 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/086	CREDIT UNION CENTRAL OF ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/087	ATTRACTIONS ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/088	THE CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/089	BANK OF CANADA - Text of Remarks of John Crow, Governor, at various speaking engagements, 1990/1991
EXHIBIT NO. 1/01/090	PHOENIX PLACE: STAGE II HOUSING FOR VICTIMS OF DOMESTIC VIOLENCE HAMILTON-WENTWORTH - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/091	ROSE TECHNOLOGY GROUP - Document entitled: "Meeting Ontario's Challenges Through Energy Management"
EXHIBIT NO. 1/01/092	C. D. HOWE INSTITUTE - Pre-Budget Submission

EXHIBIT NO. 1/01/093	ONTARIO PUBLIC SCHOOL TEACHERS' FEDERATION - Letter dated 4 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/094	BETTER ROADS COALITION - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/095	ANNE STEWART - Letter dated 6 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/096	THE CITY OF TORONTO: Letter dated 6 February 1991 from Arthur C. Eggleton, Mayor
EXHIBIT NO. 1/01/097	MINISTRY OF TREASURY AND ECONOMICS - Letter dated 6 February 1991 from Robert Christie, Assistant Deputy Minister, in response to questions from the Committee
EXHIBIT NO. 1/01/098	LONDON LIFE - Letter dated 6 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/099	CAA - HAMILTON AUTOMOBILE CLUB - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/100	CANADIAN MENTAL HEALTH ASSOCIATION ONTARIO DIVISION - Letter dated 6 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/101	NESBITT THOMSON - Letter dated 6 February 1991
EXHIBIT NO. 1/01/102	URBAN DEVELOPMENT INSTITUTE/ONTARIO - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/103	BELL CANADA - Pre-Budget Submission
EXHIBIT NO. 1/01/104	LEGISLATIVE RESEARCH SERVICE: Summary of Recommendations

Comité Permanent des Affaires Économiques et Financières

Consultations prébudgétaires pour 1991

1re session 35e législature
40 Elizabeth II

STANDING COMMITTEE ON
FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

LEGISLATIVE ASSEMBLY
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

l'honorable David Warner,
Président de l'assemblée législative

Monsieur,

Le comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 1991 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Jim Wisemen

Queen's Park
Mars 1991

MEMBRES DU
COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

JIM WISEMAN
PRÉSIDENT

RON HANSEN
VICE-PRÉSIDENT

DAVID CHRISTOPHERSON	NORMAN J. JAMISON
*MONTE KWINTER	GERRY PHILLIPS
NORMAN W. STERLING	CHRIS STOCKWELL
BARBARA SULLIVAN	KIMBLE SUTHERLAND
BRADLEY R. WARD	MARGERY WARD

Todd Decker
Greffier du Comité

Anne Anderson
Recherchiste

David Rampersad
Recherchiste

* Remplacée par Murray Elston pour l'adoption du rapport

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
LE PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE	2
L'ÉCONOMIE	3
État actuel du monde des affaires	3
Causes de la récession	5
Prévisions	7
LE PARTENARIAT	10
Municipalités	10
Milieu culturel	12
Secteur du bâtiment	13
Milieu de l'enseignement	14
Enseignement élémentaire et secondaire	14
Collèges et universités	16
Patronat et syndicat	19
L'AGRICULTURE	23
LES QUESTIONS SOCIALES	27
Pauvreté	27
Personnes handicapées	28
Logement	29
Immigrants	31
Maisons d'hébergement pour les femmes	32
Santé	32
Affaires autochtones	35
LISTE DES RECOMMANDATIONS	37
ANNEXE A Avis contraire de MM. Monte Kwinter et Gerry Phillips et de M^me^ Barbara Sullivan du Parti libéral	
ANNEXE B Avis contraire de MM. Chris Stockwell et Norm Sterling du Parti progressiste-conservateur	
ANNEXE C Liste des témoins	
ANNEXE D Liste des pièces	

INTRODUCTION

Le Comité permanent des affaires économiques et financières a le plaisir de remettre son rapport qui renferme des recommandations et des observations au sujet des priorités économiques et budgétaires de la période en vue du budget de l'Ontario 1991.

Le Comité a tenu des consultations prébudgétaires entre le 21 janvier et le 8 février 1991, au cours desquelles il a entendu des exposés d'une soixantaine de délégations et reçu en plus une trentaine de mémoires. Le trésorier et le personnel du ministère du Trésor et de l'Économie ont fourni des renseignements détaillés sur la perspective économique de la province. Étant donné l'importance des dépenses budgétaires dans le domaine de la santé et celui de l'éducation, le Comité a demandé et reçu des renseignements complémentaires des ministères de la Santé, de l'Éducation et des Collèges et Universités. Le Comité a tiré grand parti des renseignements ainsi fournis par les ministères et leur personnel.

Pour mieux comprendre le contexte général de l'actuelle récession et obtenir des opinions différentes sur la perspective économique, le Comité a invité un certain nombre de prévisionnistes à exposer leurs opinions. Le Conference Board du Canada, Informetrica Limited, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale et la Fédération du travail de l'Ontario ont accepté l'invitation du Comité. Le Comité leur sait gré du temps et des efforts que ces organismes ont consacrés à partager leur savoir.

Le Comité a eu l'occasion de s'entretenir de nombreux points avec les délégations qui se sont présentées devant lui. Les témoins ont soulevé des points qui font réfléchir, ils ont permis au Comité de se sensibiliser davantage aux intérêts et aux besoins multiples des citoyens de l'Ontario et ont apporté au Comité une aide précieuse dans ses délibérations. Aussi, le Comité tient-il à remercier chaque délégation de sa contribution appréciable au processus de préparation du budget.

LE PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE

Le Comité permanent des affaires économiques et financières tient des consultations prébudgétaires depuis 1987. Ces consultations fournissent aux citoyens une tribune qui leur fournit l'occasion d'exprimer leurs vues sur l'économie et le budget à venir comme elles permettent aux membres du Comité de se pencher sur les priorités de la province. Le Comité se compose de députés de tous les partis et il tente de faire des observations et des recommandations qui tiennent compte du consensus de ses membres.

Le Comité reconnaît que les questions soulevées par les témoins s'étalent sur une vaste gamme et que les questions économiques, financières, sociales et culturelles jouent toutes un rôle important dans la formulation d'une politique générale. Le Comité tient à souligner que, même si certaines régions et certains secteurs comme le tourisme, l'environnement, le transport en commun, l'industrie minière, les pâtes et papiers et la police, entre autres, n'ont pas été représentés aux audiences, ils revêtent néanmoins une importance considérable dans la formulation d'une politique générale. Le Comité a essayé d'être le plus conscient possible de l'importance des problèmes qu'affrontent ces secteurs et bien d'autres quand il a formulé ses recommandations.

L'ÉCONOMIE

État actuel du monde des affaires

La plupart des prévisionnistes conviennent que l'économie est plongée dans une récession dont l'origine est en grande partie canadienne, qu'elle connaîtra une reprise au second semestre de 1991 pour atteindre une croissance lente, mais constante en 1992. Un petit nombre de témoins, en particulier certaines associations du secteur des affaires et de l'habitation ainsi que la Fédération du travail de l'Ontario, ont l'impression que la récession persistera plus longtemps et qu'elle pourrait encore durer en 1992, bien que leur analyse ne soit pas concluante. Les répercussions de la guerre du Golfe et le prix du pétrole sont les facteurs inconnus qui joueront probablement un grand rôle dans la détermination de la durée de la récession. Il y a lieu de souligner qu'il n'y a pas de pénurie de pétrole sur le marché international et que, jusqu'à présent, la production n'a pas été touchée par la guerre. Le facteur le plus important est que la reprise des économies canadienne et ontarienne dépend dans une large mesure de la victoire de l'économie américaine sur la récession.

On a estimé que la récession actuelle est différente de celle du début des années 80. À cette époque-là, les usines de fabrication du Canada mettaient à pied des travailleurs, tout en réduisant, au moins temporairement, la taille de leur exploitation. Par contre, l'industrie canadienne entreprend maintenant un processus de restructuration qui comporte le licenciement permanent de travailleurs parce que les usines ferment ou sont transférées dans d'autres pays, soit aux États-Unis, soit outre-mer. En même temps, les entreprises canadiennes ont appris les leçons de la récession précédente. Les stocks ont été bien gérés et le rapport entre les stocks et les ventes est beaucoup plus faible qu'il ne l'était au début des années 80.

L'actuelle récession se caractérise par des taux d'intérêt réels extrêmement élevés, de lourdes dettes des sociétés et des ménages, et des taux de chômage élevés, par la baisse des profits des sociétés et par la faiblesse de la confiance et des dépenses des consommateurs et des entreprises. La croissance réelle est nettement à la baisse, principalement par suite de la contraction du secteur de la fabrication. Par contre, le

secteur des services s'est comporté honorablement. La récession aux États-Unis a eu de grosses répercussions sur l'économie canadienne, notamment en Ontario qui est le principal marché pour les produits canadiens.

En Ontario, le déficit s'établit maintenant à environ 2,5 milliards de dollars par suite de la réduction des taux d'augmentation des paiements de transfert, de l'élévation des coûts du bien-être social, de la diminution des recettes fiscales et de décisions touchant les dépenses et les recettes. Les gouvernements provinciaux ont donc dû trouver les moyens de faire face au manque à recevoir moyennant l'instauration de politiques novatrices ou la réduction de leurs propres dépenses.

Selon les dernières statistiques publiées par le gouvernement fédéral, le nombre des faillites a augmenté de façon spectaculaire. Les faillites personnelles au Canada ont atteint le chiffre de 42 782, soit une hausse de 46 pour 100 par rapport aux niveaux de 1989, tandis que le nombre des faillites commerciales atteignait le chiffre de 11 642, soit une hausse de 34 pour 100 par rapport à 1989. Ces chiffres se comparent aux niveaux de faillite de 1982 et de 1983 qui se chiffraient respectivement à 40 408 et à 37 082. En Ontario, 16 287 particuliers, en hausse de 83 pour 100 par rapport à l'année précédente et 2 907 entreprises, ces dernières avec des dettes de 972,4 millions de dollars, en hausse de 73 pour 100 par rapport à 1989, ont déposé leur bilan en 1990. Au même moment, le nombre de faillites d'entreprises s'établissait à 1,5 pour 100 en 1990, contre 2 pour 100 pendant la récession précédente.

L'actuelle récession en Ontario doit être située dans son contexte. Le centre du Canada est plus gravement atteint par la récession. Étant donné que l'économie ontarienne est hautement diversifiée, chaque secteur a été sensible au marasme économique. Il reste que le taux de chômage y est encore parmi les plus bas du pays. En même temps, l'Ontario bénéficie d'un certain nombre d'avantages qui devraient lui permettre de faire face à la restructuration de son économie. Celle-ci est la plus grande et la plus diversifiée de toutes les économies provinciales; le secteur tertiaire a continué de se comporter relativement bien; la situation géographique de l'Ontario lui confère des avantages dans les échanges commerciaux avec les États-Unis et bon nombre de provinces; notre province possède une réserve de main-d'oeuvre hautement spécialisée et d'importantes richesses naturelles; elle

conserve une bonne structure industrielle et reste la destination la plus attrayante pour les immigrants.

Le Comité est très préoccupé par la gravité de la récession économique actuelle et par ses conséquences pour les travailleurs et leurs familles ainsi que pour les entreprises de la province. Les taux de chômage élevés, le fardeau de dettes des ménages et les faillites personnelles font mal à beaucoup d'Ontariens. Au même moment, les taux d'intérêt et les taux de change, tous deux extrêmement élevés, ainsi que la baisse de confiance des consommateurs compromettent les investissements des entreprises et les profits des sociétés. Enfin, le Comité aimerait rappeler le déficit budgétaire actuel qui s'établit à 2,5 milliards de dollars.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

1. **Le budget provincial doit tenir compte de l'état actuel de l'économie et, en particulier, de la récession actuelle.**

Causes de la récession

Bien que de nombreux facteurs aient contribué au marasme de l'activité économique, notamment l'évolution des structures économiques et commerciales internationales, des circonstances propres au Canada et à l'Ontario sont responsables de la récession locale. La politique monétaire resserrée de la Banque du Canada, qui fait partie du programme de lutte contre l'inflation, ainsi que le taux de change élevé du dollar canadien ont contribué à déclencher la récession. Le niveau élevé du dollar canadien est causé par un certain nombre de facteurs dont aucun ne doit être envisagé isolément. Par ailleurs, même si le taux de change a eu un effet défavorable sur les exportations canadiennes, cet effet diminuera probablement à mesure que l'écart entre les taux continuera de se réduire.

Il est important de ne pas oublier que l'économie canadienne évolue principalement dans un marché nord-américain qui va probablement s'étendre à court terme et qui peut même devenir un marché hémisphérique entre le moyen et le long terme. Le secteur des affaires, au Canada et notamment en Ontario, est entré dans une période de

rationalisation considérable ces trois dernières années, en partie pour réagir à l'Accord de libre-échange Canada - États-Unis (ALE). En même temps, certaines questions de compétitivité ont une importance cruciale pour qui cherche à découvrir certaines causes de faillites d'entreprises. Il faut faire entrer en ligne de compte des politiques comme celles des taux d'intérêt ou des taux de change élevés, des taux d'imposition élevés et autres politiques qui sont considérées comme imposant un fardeau à l'industrie aux prises avec une concurrence régionale et internationale acharnée. Un des prévisionnistes, la Banque Toronto-Dominion a fait remarquer que, par suite de l'échec d'entreprises qui n'ont pas réussi à s'imposer à la concurrence, les producteurs les plus efficaces survivront et seront compétitifs dans la période qui suivra la récession. Il y a lieu de souligner, en même temps, que de nombreuses entreprises ontariennes sont compétitives et que certaines d'entre elles ont été la cible d'autres entreprises canadiennes et étrangères désireuses de prendre le contrôle.

L'émergence de la récession américaine a, sans nul doute, contribué sensiblement à aggraver la récession canadienne, qui est une des plus graves de l'après-guerre au Canada. Elle a eu un effet considérable sur les producteurs canadiens, en particulier les fabricants d'automobiles. Le climat des échanges internationaux est donc de première importance pour le bien-être de l'économie. Les négociations de la ronde actuelle de l'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) détermineront si l'économie internationale restera ouverte et prospère ou si elle se fragmentera en blocs d'échanges qui se réclameront du protectionnisme. Des mouvements tendant à la réaction de blocs d'échanges régionaux comme la Communauté européenne, la zone nord-américaine de libre-échange et, peut-être, un bloc d'échange de l'Extrême-Orient sous la tutelle japonaise présagent une tentative d'organiser les échanges internationaux et auront un effet en cas d'échec des négociations du GATT.

À long terme, il se peut que l'incertitude constitutionnelle au Canada ait un effet défavorable sur les décisions des investisseurs canadiens et étrangers.

Le Comité estime que, même si de nombreux facteurs ont contribué au marasme économique actuel, les politiques du gouvernement fédéral sont une cause importante de la récession qui a été engendrée chez nous. Il désire attirer l'attention sur le resserrement

de la politique monétaire du gouvernement du Canada, non pas pour trouver un bouc émissaire, mais pour aider à faire comprendre que la poursuite de ces politiques débouchera sur de nouvelles difficultés économiques.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

2. **Le gouvernement provincial doit conjurer le gouvernement fédéral d'assouplir sa politique monétaire, ce qui faciliterait la reprise de l'économie.**

Prévisions

Un certain nombre de prévisionnistes ont fait des exposés au Comité sur les perspectives qui s'ouvrent à l'économie. Ils ont largement reconnu que l'économie commencera à connaître une reprise durant le second semestre de 1991 pour se renforcer davantage au cours de l'année 1992.

Le thème général est celui d'une incertitude marquée pour l'année prochaine et peut-être la suivante. À court terme, la guerre du Golfe aura probablement pour effet de restreindre, en Amérique du Nord, la confiance des consommateurs et des entreprises. On s'attend à ce que la reprise soit un peu plus lente qu'après la récession du début des années 80, en partie parce que l'actuelle récession n'est pas aussi profonde. Le ministère du Trésor et de l'Économie signale que le maintien de resserrement de la politique monétaire, le taux de change élevé, la faiblesse de la croissance de la demande américaine et les rajustements continus à un climat plus libéral en matière d'échanges internationaux auront probablement pour effet de freiner une reprise rapide.

La plupart des prévisionnistes envisagent une croissance nulle en Ontario en 1991, bien qu'un prévisionniste envisage un déclin de 2,1 pour 100 de l'activité économique cette année. Toutefois, des taux d'intérêt plus bas, un relâchement de la politique monétaire, un taux de croissance américain plus fort et des rajustements apportés à la taxe sur les produits et services (TPS), notamment les effets de la suppression de la taxe de vente des fabricants, peuvent faire redémarrer la production et encourager la demande en 1992.

En Ontario, le taux de chômage ainsi que le taux d'inflation augmenteront probablement en 1991 avant de tomber de façon sensible en 1992. La probabilité d'une augmentation des mises en chantier en 1992, à la suite d'une nouvelle baisse en 1991 est également un signe de reprise, bien que le secteur du bâtiment ne partage pas cet optimisme.

Le déclin des taux d'intérêt qui a commencé devrait se poursuivre au cours de l'année 1991 en dépit de l'instauration de la TPS, et même jusqu'en 1992, car la faible demande de crédit et la baisse de l'inflation à la fin de 1991 et en 1992 donneront une marge de manoeuvre à la Banque du Canada. On a laissé entrevoir un taux préférentiel de 11 pour 100 en 1991 et de 10 pour 100 ou moins en 1992. Les perspectives en matière de taux de change semblent également favorables. On prévoit en effet un dollar situé entre 83 et 84 cents (US) en 1991, et entre 81 et 82 cents en 1992.

Le comité est encouragé par le nombre d'auteurs qui ont indiqué la probabilité d'une amélioration des performances économiques au cours du second semestre de 1991. Toutes les prévisions reposent toutefois sur la double hypothèse de taux d'intérêt plus bas et d'un relâchement de la politique monétaire. En outre, les effets de la guerre du Golfe sur l'économie constituent un élément d'incertitude.

Tableau 1 - Perspectives économiques de l'Ontario

(en % de changement, sauf indication contraire)

	Croissance réelle			IPC			Taux de chômage (%)			Emploi			Ventes au détail			Mises en chantier (milliers)		
	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992
PRÉVISIONNISTE																		
Ministère du Trésor et de l'Économie*	0,7	0,5	2,9	4,9	6,1	4,1	6,3	7,3	6,9	--	--	--	--	--	--	62 649	54 000	---
Banque Toronto-Dominion	0,2	-2,1	3,2	4,8	6,3	4,2	6,3	8,9	7,3	0,2	2,1	3,1	--	--	--	64 500	57 900	74 200
Banque Royale	0,2	0,3	2,6	4,7	5,9	4,4	6,2	7,2	6,7	0,1	0,4	1,8	1,5	2	6,7	--	--	--
Conference Board du Canada	0,5	0,1	4	--	--	--	6,2	8,3	7,8	0,2	1	2,3	0,3	2,4	6,1	--	--	--

* Les prévisions du MTE pour 1992 sont une moyenne pour la période 1992-1994.

LE PARTENARIAT

La faiblesse actuelle de l'économie et les changements entraînés par l'évolution du rôle de l'Ontario dans le marché international ont causé des préjudices dans le réseau social, culturel et celui des entreprises de la province. Les changements visant des rouages précis du système socio-économique, comme c'est le cas des fermetures d'usines, touchent l'ensemble du réseau de même qu'un simple changement apporté à la texture des rapports écologiques peut toucher tous les éléments d'un système naturel. Par exemple, la réduction de la demande par suite de la récession ou de pressions de la concurrence entraîne une chute des revenus des sociétés, une augmentation des faillites, des pertes d'emploi, une augmentation des besoins d'aide sociale et une réduction des recettes de la province.

Une plus grande sensibilisation à l'interdépendance entre secteurs rend évident le fait que les moyens à prendre pour soulager la misère, mettre fin à la récession et bâtir une économie vigoureuse doivent faire participer toutes les parties concernées. Il peut s'agir de consultations entre les parties concernées, d'abord pour comprendre les pressions qu'affronte chacune d'elles, ensuite pour élaborer des solutions qui vont au-delà des besoins particuliers de chaque secteur. Par exemple, plusieurs témoins ont cité la formation professionnelle comme étant un facteur clé. Une meilleure formation professionnelle et la mobilité de la main-d'oeuvre qui en est le corollaire faciliteraient le réemploi de ceux qui ont perdu leur emploi, amélioreraient la compétitivité et réduiraient les besoins d'aide sociale, augmentant ainsi la qualité de la vie et allégeant les pressions sur le trésor provincial.

La section suivante identifie certains points qui ont été rappelés à l'attention du Comité et auxquels on pourrait s'attaquer au moyen d'un partenariat.

Municipalités

La relation financière entre les paliers de gouvernement provincial et municipal est une relation complexe qui comporte un financement par le gouvernement provincial sous forme de subventions conditionnelles et inconditionnelles et le partage des coûts de

certains programmes comme l'aide sociale générale. Un problème particulier pour les municipalités est la dévolution aux municipalités du financement de programmes dont elles ne peuvent avoir la maîtrise si elles ne disposent pas de ressources financières suffisantes. Les municipalités estiment que, dans le cas des coûts d'aide sociale, l'impôt foncier est un moyen inapproprié et que la province devrait assumer l'entière responsabilité du financement du soutien du revenu et des services à l'enfance.

La question de l'attribution des rôles et responsabilités entre les divers paliers de gouvernement est un sujet sur lequel se penchent actuellement les municipalités et la province. Le *Rapport de la Révision de l'aide sociale provinciale/municipale* a été publié en 1990 et le *Rapport du Comité consultatif sur les relations provinciales-municipales en matière de financement* est attendu pour le printemps de cette année. L'un et l'autre documents traitent de la restructuration de la relation provinciale-municipale. Les municipalités cherchent à constituer un nouveau partenariat avec la province en vue de mettre en oeuvre des réformes du financement provincial-municipal. Elles aimeraient aussi recevoir un état de l'impact des nouvelles initiatives sur les municipalités et explorer d'autres sources de recettes.

Le Comité est entièrement d'accord sur la nécessité de réexaminer la relation financière entre les deux paliers de gouvernement. Lorsque les municipalités ne participent pas au processus de prise de décision, elles sont placées dans la situation difficile de devoir trouver les fonds nécessaires.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

3. **La province de l'Ontario doit appuyer comme étant un minimum une augmentation générale du programme de subventions inconditionnelles au moins égale au taux d'inflation.**

4. **La Commission de l'équité fiscale doit recevoir l'ordre d'examiner la structure fiscale des administrations municipales en vue de recommander une nouvelle relation financière avec la province.**

5. **Le gouvernement doit appuyer l'exploration de nouvelles sources de recettes et l'adoption d'une loi sur le partage des recettes comme mécanismes éventuels de production de recettes pour le secteur municipal.**

6. **La province doit viser à remettre à l'Association des municipalités de l'Ontario des mises à jour périodiques des priorités du gouvernement ainsi qu'un calendrier provisoire du lancement de nouvelles initiatives en matière de programmes et de politiques.**

7. **Les décisions budgétaires doivent tenir compte du fait que la prestation de services fait souvent intervenir plusieurs leviers de gouvernement.**

Milieu culturel

Les arts sont un élément essentiel de la construction d'une collectivité, agissant peut-être comme un ciment qui réunit les différentes parties d'un tout. Les arts enrichissent la collectivité, ils peuvent servir de moyen d'éducation et permettre à la collectivité multiculturelle de conserver son patrimoine. Sur le plan économique, on a estimé que la présence d'établissements culturels, comme un théâtre ou un orchestre symphonique, augmente la richesse de la collectivité en servant d'aimant pour le tourisme et en rendant la collectivité attrayante pour la résidence des particuliers et les investissements d'entreprises.

Le Conseil des Arts de l'Ontario (CAO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario constitué pour soutenir les arts dans l'ensemble de la province. De concert avec le gouvernement, le CAO procure une aide financière pour rendre l'art accessible à toutes les bourses et encourage l'excellence dans les arts.

Le Comité appuie sans réserve la communauté artistique dans les efforts qu'elle déploie pour rehausser les activités culturelles. Pour qu'une collectivité s'épanouisse, elle doit compter sur une base artistique solide.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

8. **Le gouvernement doit agir avec la conviction que les arts constituent un élément important de la qualité de la vie des Ontariens.**

9. **Le gouvernement doit renforcer et étendre les activités du Conseil des Arts de l'Ontario en vue d'augmenter les crédits.**

Secteur du bâtiment

Le Comité a entendu des témoignages du déclin des investissements dans le secteur du bâtiment, qu'il s'agisse d'investissement dans l'habitation ou dans les usines et l'outillage. Le ministère du Trésor et de l'Économie a indiqué que les mises en chantier avaient chuté pour s'établir à 62 000 en 1990 et l'on prévoit une nouvelle chute jusqu'au niveau de 54 000 mises en chantier en 1991. Cela est dû à des facteurs comme les taux d'intérêt élevés, une surabondance d'habitations (en particulier les immeubles en copropriété), les baisses de prix, un déficit net des migrations interprovinciales et l'impact de la TPS sur les habitations neuves. Les investissements d'entreprises ont baissé du fait des faibles profits des sociétés, et aussi à cause de la diminution de la demande à une époque marquée par un excédent de capacité. D'où un taux de chômage élevé dans l'industrie du bâtiment.

Plusieurs témoins ont observé que, si le gouvernement désire contribuer à atténuer l'impact de la récession, un des moyens les plus utiles consisterait à dépenser dans la réalisation de travaux publics qui sont déjà bien avancés dans le processus de planification. Pour réussir à combattre l'inflation, les dépenses devraient avoir lieu dans les six à huit prochains mois.

Le Comité a aussi entendu un certain nombre de groupes de logement sans but lucratif et de logement coopératif déclarer qu'il existe toujours un besoin de logements à prix abordables. Certains promoteurs ont indiqué qu'ils aimeraient collaborer avec le gouvernement et créer des ententes pratiques pour contribuer à stimuler l'industrie du bâtiment. D'autres soulignent que la création d'emplois devrait être la priorité provinciale majeure au moyen d'augmentations de fonds destinés aux infrastructures et d'un plus grand nombre d'attributions sans but lucratif.

Compte tenu des retombées économiques favorables de l'habitation - selon une estimation d'Adjust Ontario, chaque construction d'un logement entraîne la création de 2,2 années-personne - et du besoin permanent de logement à prix abordables, l'industrie du bâtiment, les promoteurs et le gouvernement ont l'occasion de travailler ensemble en vue d'encourager la construction de logements à prix abordables aussitôt que possible, procurant aussi des emplois et des logements.

Les dépenses d'infrastructure en vue d'améliorer le réseau routier, les systèmes d'adduction et d'évacuation d'eau de l'Ontario pourraient être un élément de stimulation au cours de la présente récession. Les personnes handicapées s'intéressent particulièrement à la prestation des services de transport accessibles sans lesquels leurs chances d'emploi et de vie indépendante sont limités.

Le Comité reconnaît le rôle de chef de file qui revient au secteur du bâtiment dans la reprise économique. Tout effort visant à stimuler l'activité économique devrait commencer dans ce domaine.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

10. **Le gouvernement doit maintenir ses dépenses anti-récession dans les travaux publics pour qu'elles aient le plus d'effet.**

11. **Le gouvernement de l'Ontario doit inciter le gouvernement fédéral à relâcher sa politique de taux d'intérêt élevés et de resserrement monétaire pour renverser le marasme du secteur du bâtiment.**

12. **Le gouvernement de l'Ontario doit négocier avec le gouvernement fédéral en vue de répondre aux besoins de transport dans le nord et, là où il le peut, mettre en oeuvre ses propres initiatives.**

13. **La province doit rechercher une entente de financement originale entre tous les paliers de gouvernement pour financer de nouveaux travaux d'infrastructure, ainsi que l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure actuelle.**

Le Comité aimerait faire remarquer que d'autres recommandations connexes se trouvent plus bas à la rubrique «Questions sociales - Logement».

Milieu de l'enseignement

Enseignement élémentaire et secondaire

Le système d'enseignement élémentaire et secondaire est financé par la province et les impôts fonciers de la localité concernée. Actuellement, la province finance 41,5 pour 100 des frais de fonctionnement et 45,4 pour 100 des dépenses totales (fonctionnement,

immobilisations et retraites). La diminution du pourcentage financé par la province ces dernières années a donné lieu à des tensions entre les conseils scolaires et le gouvernement, et de nombreux groupes, comme dans les années passées, ont insisté pour que le niveau de l'aide provinciale soit rétabli à 60 pour 100.

Une partie du débat porte sur la question : «60 pour 100 de quoi?» Il y a désaccord sur ce qu'il faudrait inclure dans les dépenses dont la province partage la responsabilité du financement. On a proposé une réévaluation des plafonds de subvention. Une bonne part de l'inquiétude vient de la charge imposée aux propriétaires fonciers de la localité de combler le déficit. Le ministère de l'Éducation estime qu'il faut soigneusement faire en sorte que, si la province augmente sa part, les impôts fonciers diminuent dans la même proportion.

Dans les régions en expansion, les conseils scolaires continuent de faire face à une insuffisance de crédits considérables quand il s'agit des besoins d'immobilisations de la circonscription. D'autres conseils sont aux prises avec des besoins de capital pour la rénovation et la remise en état de vieux bâtiments. D'autres problèmes concernent, par exemple, la différence de richesse entre conseils, les déficits et les subventions négatives par certains conseils.

Il semble clair que le modèle de financement de l'éducation a besoin d'être réévalué. Les conseils scolaires réclament instamment un «renouvellement de la participation gouvernementale dans la prestation des services d'éducation à leurs concitoyens» et plaident en faveur d'une «refonte complète du financement de l'éducation et de la relation de l'éducation avec d'autres services à la communauté» (Ontario Public School Boards Association). Il faut instaurer un large débat ouvert à des fins de consultation entre toutes les parties concernées sur l'élaboration d'un nouveau modèle de financement de l'éducation basé sur l'équité et l'accessibilité

Plusieurs groupes reliés à l'éducation, comme l'Ontario School Board Reform Network, ont accueilli favorablement la création de la Commission de l'équité fiscale et ont demandé instamment que les conseils scolaires jouent un rôle important dans les délibérations de cette commission. L'Ontario Public School Boards Association a

également proposé que, en attendant, les consultations sur le financement de l'éducation aient lieu parallèlement aux travaux de la commission et les complètent.

Le Comité appuie totalement l'idée d'un partenariat renouvelé entre les conseils scolaires locaux et la province. On ne peut permettre que persiste la relation qui existe actuellement.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

14. **La province doit tenter d'instaurer une nouvelle ère de coopération avec les conseils scolaires locaux.**

15. **La Commission de l'équité fiscale doit être orientée vers un examen de la question du financement provincial de 60 pour 100 des coûts d'éducation et doit donner à cette question une priorité immédiate.**

16. **Le gouvernement doit appuyer un examen du programme des subventions d'immobilisations par le ministère de l'Éducation et doit insister sur la tenue de consultations sur des politiques clés comme les suivantes :**

    - **critères de financement**
    - **processus d'attribution**
    - **flexibilité/innovation**
    - **immobilisations pour la garde des enfants**
    - **capacité notée et capacité véritable**

Collèges et universités

Les collèges et universités de l'Ontario offrent la possibilité d'acquérir des connaissances pour la vie entière. Ils s'efforcent d'enrichir la culture personnelle et de doter le pays d'une population active hautement spécialisée et instruite. L'égalité et l'accessibilité en matière d'enseignement postsecondaire sont aussi un élément essentiel si l'on veut obtenir l'égalité des chances d'emploi dans la population active. Le Comité a entendu déclarer que l'engagement de l'Ontario envers l'excellence dans ces domaines est menacé par l'insuffisance de crédits. Les collèges sont sous-financés par rapport aux universités et ce, en valeur absolue et par étudiant. En même temps, le financement accordé aux universités de l'Ontario est inférieur à la moyenne nationale par étudiant. En outre, le Comité a entendu déclarer que les universités de l'Ontario recevait jusqu'à 40 pour 100 de

moins par étudiant que les universités publiques d'État offrant des programmes de doctorat aux États-Unis.

Le Conseil des universités de l'Ontario a proposé un plan de rétablissement visant à restaurer la qualité de l'enseignement dans les universités de l'Ontario et à assurer l'accès à l'enseignement de tous, notamment des groupes défavorisés et sous-représentés. Le plan coûterait 410 millions de dollars répartis sur quatre ans. Le Conseil propose que le gouvernement paie deux tiers de cette somme et les étudiants, un tiers. En général, d'autres représentants des milieux universitaires ont tendance à appuyer le plan, même s'ils ne s'entendent pas sur le montant que les étudiants devraient payer, le cas échéant.

On a fait valoir que les frais de scolarité et les limites du programme d'aide financière aux étudiants de l'Ontario entravent l'égalité d'accès. Plusieurs témoins, comme la Fédération des étudiants de l'Ontario, insistent sur la nécessité d'une révision du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO). Ils déclarent, par exemple, que les taux d'aide financière aux étudiants ne tiennent pas suffisamment compte du coût de la vie et que les conditions d'admissibilité peuvent être un obstacle à l'enseignement postsecondaire. Persons United for Self-Help, parlant pour le compte des personnes handicapées, croit que le RAFEO devrait tenir compte des frais médicaux reliés au handicap dans le calcul de l'aide financière à l'étudiant. On a proposé que le gouvernement, en collaboration avec les milieux universitaires, examine des solutions de remplacement à long terme au système des frais de scolarité et d'aide financière aux étudiants.

La pénurie future de professeurs est aussi un problème qui compromet le plein accès à l'enseignement postsecondaire. Le Comité a entendu le témoignage de l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (UAPUO) qui déclarait que d'ici 2006, la moitié des professeurs actuels seront à la retraite et que d'autres régions en Amérique du Nord et en Europe sont aux prises avec des difficultés analogues.

Si la pénurie de professeurs se matérialise, il peut y avoir des coupures dans les universités. Pour atténuer le problème, l'UAPUO et des organisations d'étudiants comme

le syndicat des étudiants de McMaster proposent la création d'un fonds de croissance du corps professoral qui comprendrait l'augmentation du nombre de postes permanents.

Les collèges d'arts appliqués et de technologie ont entamé le processus de partenariat en collaboration avec diverses parties intéressées en vue de constituer une orientation stratégique pour les collèges dans l'avenir, *Vision 2000*. Ce programme vise à faire participer les collèges à l'expérience de l'éducation permanente, assurant la qualité et améliorant les chances en renversant les obstacles systémiques qui existent actuellement. Les trois objectifs clés sont l'amélioration de l'accès, l'augmentation du taux de réussite dans les programmes et la mobilité universitaire.

Le Comité a entendu le témoignage de l'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui déclarait qu'une augmentation de 12 pour 100 des crédits était nécessaire pour financer l'augmentation actuelle des effectifs dans le système, les inscriptions de 1991 et les initiatives en matière d'équité d'emplois et d'équité salariale.

De l'avis du Comité, le secteur des collèges et universités a désespérément besoin d'attention. Les coûts économiques et humains d'un système d'enseignement postsecondaire inadéquat deviennent manifestes dans notre société.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

17. Le ministère des Collèges et Universités doit réévaluer avec les collèges et les universités la façon dont les fonds sont déboursés.

18. Bien que les besoins financiers soient reliés aux frais de scolarité, une grosse partie des coûts revient aux frais de subsistance. Les augmentations du RAFEO ne doivent pas être fondées uniquement sur les augmentations des frais de scolarité.

19. Le gouvernement doit jouer le rôle d'un chef de file dans le maintien de la qualité et de l'accessibilité.

20. La province doit persuader le gouvernement fédéral d'éliminer les frais d'administration de 3 pour 100 sur les prêts aux étudiants du Canada.

21. Il faut concevoir un nouveau système de financement qui tienne compte des coûts réels de la recherche et ne retire pas de ressources aux budgets de fonctionnement de base.

22. Il faut accroître l'appui accordé par le gouvernement à la recherche dans les universités de l'Ontario.

23. Il faut envisager un fonds de croissance du corps professoral en vue du remplacement des professeurs permanents à leur départ à la retraite.

Patronat et syndicat

Le Comité s'inquiète du grand nombre de faillites et de licenciements qui ont touché les industries de biens et services dans la province. La faiblesse actuelle de l'économie a durement frappé le secteur de la fabrication. Les expéditions ont baissé en 1990 après sept années de croissance, et les emplois dans la fabrication ont diminué de 10 pour 100 en 1990. Dans l'ensemble de l'Ontario, le total des pertes d'emploi dans tous les secteurs s'élève à quelque 120 000, la plupart concernant de petites ou moyennes entreprises. Environ 31 000 d'entre elles concernaient des entreprises de plus de 50 salariés et, comme on l'a signalé plus haut, un grand nombre de ces pertes d'emploi sont permanentes et non temporaires. En conséquence, on s'interroge sur les genres d'emplois qui seront créés lorsque la récession sera terminée et sur les genres de compétence qu'il faudra pour occuper ces postes de travail.

La Fédération du travail de l'Ontario (FTO) a donné au Comité une indication des effets structurels de la récession. La récession actuellement en cours en Ontario comporte un élément structurel beaucoup plus important que la dernière récession de 1981-1982. L'indicateur de licenciement signale une proportion beaucoup plus élevée de pertes d'emplois attribuables à des fermetures d'usines permanentes et totales. La FTO estime que pour s'attaquer au problème de restructuration dans notre province, il faudra constituer des programmes d'adaptation active au marché du travail.

À long terme, la FTO a fait voir au Comité la nécessité que le gouvernement se penche sur la façon de réduire la vulnérabilité de l'économie ontarienne à la récession. Le recours accru au crédit de la part des familles et des entreprises conduit souvent à un ralentissement considérable lorsque la réduction de la dette suit l'érosion de la confiance.

En outre, la FTO propose le modèle suédois de «fonds de réserve» comme un dispositif important de réaction au creux du cycle, car il permet aux entreprises de mettre de côté des fonds à des fins autorisées de réaction au creux du cycle sans encourir de dette fiscale.

L'Ontario a été un endroit attrayant dans lequel une entreprise pouvait investir grâce à des facteurs comme une main-d'oeuvre instruite, un accès facile aux grands marchés du centre du Canada et des États-Unis, une stabilité politique et une structure fiscale favorable. Le Comité a entendu le témoignage de la Banque Toronto-Dominion qui déclarait que l'Ontario continue d'avoir une économie foncièrement saine, protégée, à long terme, par sa base industrielle bien diversifiée. D'autres intervenants, comme l'Association des manufacturiers canadiens et la Chambre de commerce de l'Ontario, ont des inquiétudes quant à la compétitivité de l'Ontario relativement à des facteurs comme les niveaux relatifs d'impôt et la complexité de la fiscalité, les salaires et avantages sociaux et les coûts sociaux obligatoires. Le niveau élevé du dollar canadien a aussi placé les exportateurs canadiens aux États-Unis dans une position désavantageuse.

Le secteur du commerce de détail, en particulier dans les villes proches de la frontière, a subi une perte de chiffre d'affaires du fait que les frontaliers canadiens profitent des prix plus bas aux États-Unis et font leurs achats de l'autre côté de la frontière. Bien qu'il semble y avoir bien des motifs qui expliquent ce phénomène qui se répand rapidement, les collectivités ont collaboré avec les gouvernements fédéral et provincial pour trouver des mesures qui aideront les entreprises canadiennes à être plus compétitives.

L'Association des fabricants de pièces de véhicules d'automobiles a signalé qu'elle avait besoin de plus de travailleurs hautement qualifiés et qu'il était difficile de trouver des employés réunissant les conditions requises. Les entreprises, les travailleurs et le gouvernement ont l'occasion de collaborer à la création d'une économie vigoureuse dotée d'une main-d'oeuvre qualifiée et bien rémunérée. On pourrait, par exemple, améliorer et élargir des programmes de formation professionnelle de sorte que les personnes qui font leur entrée ou leur rentrée sur le marché du travail soient bien préparées et en mesure de tirer parti des débouchés lorsque l'économie se renforcera. Disposant d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, les entreprises devraient pouvoir produire de façon plus efficace.

L'Ontario Natural Gas Association a proposé une conférence intergouvernementale à triple palier, avec des apports du secteur privé, en vue de préciser les questions clés, les priorités et les dispositifs pour une meilleure résolution des problèmes. L'infrastructure publique, les solutions de remplacement pour la réduction et l'élimination des déchets, les dépenses du secteur public et la charge fiscale croissante sont quelques exemples de ces questions.

Dans un autre domaine de coopération, le monde des affaires demande au gouvernement d'instaurer une structure fiscale favorable de façon à ce que les entreprises ontariennes ne soient pas placées dans une situation désavantageuse. Cela pourrait signifier l'absence de nouvelles augmentations d'impôt, des crédits d'impôt à la R et D, l'harmonisation de la taxe de vente au détail avec la TPS et le maintien de l'amortissement accéléré de l'Ontario. Si le secteur public et le secteur privé travaillent de concert, avec un gouvernement qui offre un environnement favorable à la création de richesses et d'emplois par les entreprises, les Ontariens pourront continuer à jouir de niveaux de vie élevés.

La Fédération canadienne du travail (FCT) s'efforce de développer la coopération entre les travailleurs et la direction. Une de ses initiatives est le Fonds de Relance qui permet aux Ontariens de verser une contribution à un fonds de capital de risque qui sera investie au Canada dans des petites et moyennes entreprises ayant un potentiel de croissance. La création d'emplois est un des principaux objectifs du fonds. Le gouvernement fédéral s'est engagé à offrir un crédit d'impôt de 20 pour 100, et la FCT demande aux provinces de faire de même. En retour, le fonds s'engage à investir au moins 80 pour 100 des capitaux dans la province dans toutes sortes d'entreprises à quelque stade que ce soit, qu'il s'agisse de l'étape du démarrage, de la remise à flot ou de la restructuration. De cette façon, l'entreprise recevrait les capitaux propres nécessaires pour rendre possible son expansion, et il y aurait création d'emplois.

Le Comité s'inquiète de la dimension structurelle de l'actuelle récession. À la différence des récessions antérieures, il estime qu'il faut s'attaquer au marasme économique actuel de façon à affronter l'élément structurel.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

24. **Le gouvernement doit fournir une aide financière accrue au recyclage de la population active. Il est souhaitable de mettre des programmes de formation de ce genre conjointement avec les travailleurs, les entreprises et le gouvernement.**

25. **Au moins à titre de mesure à court terme, il faut que le gouvernement concentre ses efforts sur les programmes de formation professionnelle pour faciliter la mobilité des travailleurs, en particulier dans les secteurs où l'on prévoit une croissance économique.**

26. **Il faut que le gouvernement veille à ce que les caisses de retraite du Canada aient des activités de placement plus dynamiques et à les dissuader de placer leurs fonds à l'étranger.**

27. **Il faut que l'accès des travailleurs aux avantages sociaux et aux droits qui leur sont conférés par la loi soit certain et assuré.**

28. **Il faut créer des encouragements aux industries de technologie de pointe qui s'installent en Ontario.**

29. **Il faut que le gouvernement entreprenne un examen complet des règlements qui régissent le secteur des services financiers.**

30. **Il faut que le gouvernement saisisse l'occasion du discours du budget pour déclarer son intention de réformer le système des retraites parrainés par les employeurs.**

L'AGRICULTURE

L'industrie agricole, au chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars, joue un rôle important dans l'économie de la province. Les principales composantes sont le secteur de l'exploitation agricole et celui du conditionnement des aliments.

Le secteur de l'exploitation agricole est en difficulté pour toutes sortes de raisons et, comme d'autres secteurs de l'économie, traverse une période d'adaptation. Des taux d'intérêt élevés, de lourdes dettes, le bas prix des denrées, la concurrence accrue du reste du marché nord-américain en partie par suite de l'Accord de libre-échange ainsi que l'incertitude permanente au sujet de l'issue de la ronde actuelle des pourparlers de l'Uruguay dans le cadre du GATT ont freiné l'aptitude de l'industrie à s'adapter à une conjoncture économique de plus en plus difficile.

Selon le ministère du Trésor et de l'Économie, le revenu agricole net, non compris les subventions, s'est élevé en 1990, mais on s'attend à une baisse en 1991. Les subventions du gouvernement au secteur de l'exploitation agricole ont atteint en tout 44 pour 100 du revenu agricole ontarien net en 1990, ou 65 pour 100 du revenu agricole canadien total en 1990. On prévoit que les subventions du gouvernement en 1991 représenteront 47 pour 100 du revenu agricole net.

Le ministère du Trésor et de l'Économie a indiqué également que les prix de la viande rouge, des céréales et des graines oléagineuses devraient rester stables en 1991. La production de céréales et de graines oléagineuses pourrait même s'élever légèrement. Certains secteurs de l'industrie soumis à un système de gestion de la ressource, en particulier les secteurs du lait et des oeufs, connaissent des difficultés par suite des changements du régime alimentaire des consommateurs.

Les subventions fournies par des gouvernements étrangers à leurs producteurs entravent l'aptitude du secteur agricole canadien intérieur à affronter la concurrence à armes égales. La question des subventions fait l'objet de discussions dans la ronde actuelle des pourparlers du GATT. Des questions comme le système de gestion des approvisionnements sont examinées de plus près, particulièrement à la suite des dispositions de l'Accord de libre-échange. Le gouvernement canadien a fait des

recommandations au GATT en vue d'une réforme éventuelle du système de gestion des approvisionnements pour en maintenir l'intégrité.

Selon la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO), le problème le plus immédiat qu'affrontent les exploitants agricoles est celui de la dette. L'industrie requiert de fortes immobilisations et est donc sensible aux fluctuations de taux d'intérêt. On estime que la dette des exploitations agricoles de l'Ontario se situait en tout entre 4,6 et 5,2 milliards de dollars en 1989 et que le revenu agricole net a diminué de presque 10 pour 100 en 1989, et de 8 pour 100 en 1990. Entre 1980 et 1989, les intérêts débiteurs pour le secteur ont représenté en moyenne une somme d'environ 24 pour 100 de revenu au comptant net (avant les frais du service de la dette), et qui pourrait s'élever à court terme. De plus, les frais d'intérêt nets ont grimpé de quelque 21 pour 100, soit 75 millions de dollars en 1988 et 1989.

Pour relever ces défis, la FAO, qui représente un grand nombre d'exploitants agricoles, propose que le Programme de réduction des taux d'intérêt pour les exploitations agricoles familiales de l'Ontario (RTIEAFO) serait un bon point de départ pour une étude détaillée de la conception d'un programme d'aide financière. En attendant, il faut un programme à court terme pour 1991 afin d'aider les exploitants agricoles à surmonter leurs difficultés du moment. Si l'on en croit un récent compte rendu paru dans la presse, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a laissé entendre que le gouvernement pourrait mettre en oeuvre un programme provisoire comme le RTIEAFO pendant une durée de un an. La FAO fait remarquer que d'autres provinces, comme l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec, ont en place des programmes de crédit agricole qui entraînent une concurrence déloyale. Elle réclame une politique ontarienne de crédit agricole qui assurerait un accès équitable à un crédit abordable. La FAO estime également que des programmes tripartites d'aide à la stabilisation comme le Régime d'assurance du revenu brut (RARB) et le Programme de comptes de stabilisation du revenu net (PCSRN) fourniraient une aide à moyen et à long terme. Pour tenter de situer ces questions dans un cadre plus large, la FAO recommande qu'un programme de développement rural comprenne une large gamme d'éléments.

L'autre composante principale du secteur agricole, à savoir l'industrie du conditionnement des aliments, fait également l'objet de modifications considérables. Plusieurs usines ont

cessé leur exploitation, d'autres ont opéré des fusions, d'autres encore ont déménagé aux États-Unis où le coût des matières premières et celui d'autres intrants, comme l'énergie et l'impôt, sont généralement plus bas. Tout programme d'aide et de rationalisation agricoles devrait tenir compte des problèmes qu'affronte le secteur du conditionnement des aliments.

Le Comité fait remarquer que, même s'il n'a pas eu l'occasion d'écouter les préoccupations du secteur du conditionnement des aliments, ces préoccupations méritent d'être examinées de près à cause de leurs répercussions sur le reste de l'industrie agricole et les collectivités.

Le Comité est d'avis que, même si les preuves déposées ont été principalement de nature financière, l'adaptation de l'agriculture doit être envisagée dans un cadre plus large. La chute du revenu agricole a exacerbé le problème de la pauvreté dans le monde rural et a débouché sur de nouvelles demandes de services d'aide sociale. Le Comité constate que la prestation de services d'aide sociale est habituellement plus rudimentaire dans les zones rurales que dans les zones urbaines et qu'il faut une aide sociale et financière suffisante dans le cadre d'un programme d'adaptation plus large.

Le Comité est très préoccupé de la persistance des problèmes qu'affronte le secteur agricole. La politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement fédéral et le marasme des prix des denrées au cours des années 80 ont forcé un plus grand nombre d'exploitants agricoles à cesser leurs activités et ont alourdi le fardeau de ceux qui parviennent à survivre. La situation actuelle offre peu d'encouragement aux jeunes exploitants agricoles et sape les collectivités rurales. Le Comité voudrait souligner la relation importante entre les 40 milliards de dollars que représente chaque année l'industrie agricole et la santé de l'économie de l'Ontario dans son ensemble.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

31. **Il faut que le gouvernement comprenne qu'une aide en matière de taux d'intérêt est vitale pour l'exploitant agricole. Le modèle du RTIEAFO constitue un bon point de départ pour une étude détaillée de la conception d'un programme d'aide financière.**

32. À défaut d'un financement central par le gouvernement fédéral et compte tenu des programmes d'aide instaurés par d'autres provinces, l'Ontario doit envisager une politique de crédit agricole qui assure un accès équitable à un crédit abordable.

33. Le gouvernement doit explorer des initiatives mixtes avec la société de crédit agricole de l'Ontario.

LES QUESTIONS SOCIALES

Pauvreté

La pauvreté, qui découle d'un revenu insuffisant, est une question qui a beaucoup retenu l'attention depuis le rapport *Transitions* du Comité d'examen de l'aide sociale. Des mesures ont été prises pour entreprendre la mise en oeuvre des recommandations de ce rapport en vue d'aider les gens à passer de la dépendance de l'aide sociale à l'autonomie. Le Programme d'intégration sociale et de transition à l'emploi (PISTE) en est un exemple. Un bon nombre de personnes demeurent, toutefois, dans un état de pauvreté, et la récession augmentera probablement le nombre de personnes nécessitant une aide sociale. De nombreux témoins, comme les membres du réseau du Comité d'examen de l'aide sociale de l'Ontario, pressent le gouvernement d'accélérer la mise en oeuvre des réformes énoncées dans le rapport du Comité d'examen de l'aide sociale.

Le Comité a entendu des témoignages selon lesquels non seulement les chômeurs, mais aussi les faibles salariés rencontrent des obstacles systémiques lorsqu'ils veulent sortir de la pauvreté. Il existe de nombreuses façons de procurer un revenu suffisant. Cela peut être une augmentation des prestations d'aide sociale, la prestation d'un logement à prix abordable et l'aide aux personnes désireuses de retourner au travail. Cela peut comprendre la formation, la garde des enfants et les soins de santé. Une fois au travail, le salaire minimum devrait être maintenu à un niveau suffisant.

Le Comité est inquiet du manque de niveaux suffisants de prestations d'aide sociale aux personnes dans le besoin. Il estime, en particulier, qu'il faut souligner l'importance de s'attaquer aux causes structurelles d'ensemble de la pauvreté.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

34. Le gouvernement doit annoncer un calendrier de mise en oeuvre et de financement des recommandations pour la deuxième étape du Comité d'examen de l'aide sociale, et cette mise en oeuvre doit commencer le plus tôt possible.

35. Le gouvernement doit envisager l'indexation des prestations d'aide sociale sur l'indice des prix à la consommation pour faire en sorte que ces prestations tiennent compte davantage du véritable coût de la vie.

36. Le gouvernement doit améliorer le programme PISTE en permettant aux bénéficiaires de garder un plus fort pourcentage du revenu qu'ils gagnent.

37. La province doit aller de l'avant dans les négociations «CAP».

38. Le gouvernement doit relever le salaire minimum.

39. Le gouvernement doit estimer que la suffisance du revenu est essentielle à la réforme de l'aide sociale.

Personnes handicapées

Les personnes handicapées qui sont aux prises avec de nombreux obstacles à l'emploi constituent un groupe particulièrement exposé au risque. Les handicapés physiques peuvent avoir du mal à assurer leur transport au lieu de travail ou à l'établissement d'enseignement et s'exposent à des frais plus élevés en matière de services éducatifs et médicaux. L'équité d'emploi pour les personnes handicapées constituerait, en particulier, à relever leur revenu jusqu'à un niveau raisonnable et à réduire leur dépendance des prestations familiales. «Un système qui fait la promotion de l'intégration, de la dignité et de l'autonomie des citoyens handicapés a plus de sens économique que le système actuel qui rattache trop souvent les soutiens essentiels à des institutions «ghetto», à des étiquettes et à la dépendance» (Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group).

Des groupes comme Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group et PUSH-Ontario insistent aussi sur le maintien de la mise en oeuvre du rapport du Comité d'examen de l'aide sociale. Ils demandent que des programmes pour des besoins spéciaux comme le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels ou de transport accessible bénéficient d'un financement élargi pour permettre aux personnes handicapées de vivre dans l'indépendance et la dignité. Le Programme de services particuliers à domicile, qui offre une aide aux familles dont l'un des membres est handicapé, est largement appuyé par les familles en raison de sa souplesse, de sa transférabilité et de la maîtrise des familles sur le service requis.

Le Comité a été impressionné par la nature complète des mémoires présentés au nom des personnes handicapées. L'appui aux recommandations formulées par ces groupes est très vigoureux.

Les recommandations du Comité sont les suivantes :

40. Il faut consulter les consommateurs handicapés d'une façon plus valable.

41. La réforme de l'aide sociale doit se poursuivre. Faute de modifier les principes qui sont à la base du système, les coûts continueront d'accuser des augmentations spectaculaires sans avantages correspondants dans la vie des personnes handicapées.

42. Le gouvernement doit envisager l'élargissement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels.

43. S'il est admis que le financement est une question importante, il peut y avoir des économies si l'on explore les possibilités d'économiser de l'argent sans faire de tort aux bénéficiaires. Le gouvernement doit, par exemple, enquêter sur la question de la prescription excessive de médicaments aux personnes handicapées.

44. Dans de nombreuses familles, un membre de famille qui n'est pas handicapé est à la fois celui qui donne des soins et celui qui apporte un revenu. On doit envisager un accroissement de taux de l'aide pour atténuer les difficultés subies par ces familles, ne serait-ce qu'en raison des économies de coût énormes pour le système des soins de santé et de services sociaux réalisées par les efforts non rémunérés de ces couples.

Logement

L'offre d'un logement à prix abordable est un élément essentiel si l'on veut atténuer la pauvreté. En règle générale, le logement ne devrait pas coûter plus de 30 pour 100 du revenu. Selon des dépositions, le bénéficiaire moyen des banques alimentaires dépense environ 70 pour 100 de son revenu à se loger et celui qui dépense plus de 50 pour 100 de son revenu à se loger risque de se retrouver sans abri si sa situation économique vient à changer. Certains font valoir que l'accès à un logement est un droit pour tous les résidents de l'Ontario et que la province devrait donc assurer une offre suffisante de logements à des prix abordables. Bien que l'on puisse prendre toutes sortes de mesures pour augmenter l'offre de logements à des prix abordables, les promoteurs et les groupes intéressés par le logement ont dénoncé les délais requis pour l'approbation du terrain -

jusqu'à concurrence de 10 ans. C'est pour eux, l'une des principales difficultés pour répondre en temps voulu à ces besoins.

Les mesures permettant d'améliorer l'offre de logements à des prix abordables sont notamment : simplifier le processus d'approbation, faciliter l'offre de terrains appartenant au gouvernement, proroger des programmes comme Maisons pour de bon, subventionner le financement de logements sans but lucratif ou à loyer indexé sur le revenu, faciliter la conversion de logements existants en logements sans but lucratif, ouvrir au secteur privé les soumissions d'offre pour la construction de logements sans but lucratif, élargir le Régime d'épargne-logement de l'Ontario et offrir des taux hypothécaires réduits à ceux qui achètent une maison pour la première fois. Le gouvernement pourrait en outre appuyer des associations déjà en cours dans des programmes de partage de maisons.

Les répercussions sociales de l'habitation pour les habitants de l'Ontario bouleversent le Comité. C'est le Comité qui demande que le logement devienne une priorité pour le nouveau gouvernement.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

45. **Il faut envisager les politiques de logement et les programmes d'offre de logement avec la conviction que le logement est un droit.**

46. **À compter de l'exercice 1991-1992, le gouvernement doit inscrire au budget un programme de logements sans but lucratif pour succéder au programme Maisons pour de bon, qui serait le début d'une initiative suivie en matière de logements sans but lucratif.**

47. **La propriété de logements construits sur des terrains appartenant au gouvernement doit être abordable dès le début, et il faut prendre les mesures voulues pour maintenir à long terme les prix abordables de ces logements.**

48. **Le gouvernement doit considérer que l'attribution accrue de fonds aux logements sans but lucratif entraînera un nombre important d'emplois dans les secteurs de la fabrication et du bâtiment. En plus, la construction réalisée pendant le marasme permettra de construire un plus grand nombre de logements, étant donné que les prix seront plus bas.**

49. **La réception de fonds pour des chantiers de logements sans but lucratif doit être obligatoirement liée à des politiques anti-discriminatoires. Il faut instaurer des politiques de promotion sociale pour répondre aux besoins de logement des personnes «défavorisées».**

Immigrants

Les organismes qui servent les immigrants et les réfugiés à l'échelon local jouent un rôle essentiel en aidant les nouveaux Ontariens à participer au contexte social et économique de l'Ontario. De même qu'ils nouent des liens entre les nouveaux Ontariens et les institutions canadiennes, ces organismes offrent une grande variété de programmes novateurs spécialement conçus en fonction des besoins de leur clientèle. Ces programmes comprennent notamment la formation à la langue, la préparation à l'emploi, l'orientation familiale et des programmes destinés à aider les immigrantes.

Selon le Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants (COOSI), ces organismes constituent un moyen rentable d'intégrer les immigrants dans la collectivité et de leur permettre de mettre leurs ressources de compétences et de talents au service de tous les Ontariens. Toutefois, étant donné le fort pourcentage d'immigrants qui finissent par s'installer en Ontario, le COOSI indique que les fonds disponibles en provenance des gouvernements fédéral et provincial sont insuffisants.

Le Comité appuie entièrement l'idée de venir en aide aux nouveaux Ontariens dans leurs efforts d'intégration à la collectivité. Après tout, une bonne part de l'histoire de ce pays est l'oeuvre d'immigrants qui ont travaillé dur.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

50. Le gouvernement de l'Ontario doit réexaminer son financement des services d'installation et de formation linguistique en vue d'améliorer le service.

51. Le gouvernement de l'Ontario doit rechercher sérieusement une entente avec Ottawa pour faire en sorte qu'une gamme suffisante de services d'installation et de formation linguistique soit offerte aux nouveaux Ontariens.

52. Comme la province renégocie l'accord de l'Ontario sur la formation, on doit s'efforcer de faire progresser explicitement la Stratégie multiculturelle de la province. En outre, l'accord doit reconnaître et mettre en valeur le rôle d'organismes communautaires sans but lucratif en dépit de la privatisation continuelle.

Maisons d'hébergement pour les femmes

Selon des témoignages, la demande de foyers pour femmes a augmenté et les services d'hébergement actuels, en dépit de tous leurs efforts, ne peuvent pas répondre aux besoins des femmes maltraitées ainsi que de leurs enfants. On a proposé un autre modèle de financement basé sur un financement global et non quotidien, qui permettrait aux maisons d'offrir des services accrus aux femmes maltraitées ainsi qu'à leurs enfants, une éducation et une prévention à l'échelle de la collectivité, un personnel plus nombreux, l'équité salariale et un logement.

Le Comité a été ému par les exposés faits au nom des maisons d'hébergement. La crise dans laquelle ces groupes se débattent jour après jour doit être affrontée immédiatement. Éviter de prendre des mesures reviendrait à compromettre la sécurité et le bien-être des femmes de cette province.

Le comité recommande ce qui suit :

53. La formule de financement des maisons d'hébergement doit être réexaminée en vue d'instaurer un financement global en 1991-1992.

Santé

Le Comité a entendu des témoins déclarer que les soins de santé n'étaient qu'un des quatre éléments déterminants de la santé, les autres étant la situation économique, l'ordre public et le genre de vie individuel. Selon le ministère de la Santé, environ 55 pour 100 du budget des soins de santé de l'Ontario sont consacrés aux services de soins de santé en établissements (surtout les hôpitaux généraux publics et les hôpitaux psychiatriques provinciaux), 36 pour 100 sont consacrés aux prestations de maladie, et une grande partie du reste, aux programmes de santé communautaires et à l'intention des consommateurs. Le fait que la situation économique est un élément déterminant de la santé aura des conséquences en raison des soins de santé supplémentaires qui peuvent être requis pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés financières par suite de la récession.

L'Association des infirmières de l'Ontario a adopté la position que le système de soins de santé ne requiert pas une plus grande proportion du budget provincial, mais qu'il faut gérer l'argent différemment. Le ministère de la Santé a indiqué qu'il avait instauré de nouvelles mesures en vue d'améliorer la gestion des soins de santé à l'intérieur du ministère et que de meilleures pratiques de gestion sont également instaurées dans les hôpitaux, avec par exemple une préférence accordée aux interventions chirurgicales sans hospitalisation.

L'Association pour la santé publique de l'Ontario recommande que la province mette davantage l'accent sur la prévention plutôt que sur les soins de santé et favorise les soins de santé au niveau communautaire plutôt que dans les grands établissements. Ce changement d'accent pourrait comprendre l'augmentation des investissements dans la réforme de l'aide sociale comme le propose le rapport du Comité d'examen de l'aide sociale. Elle estime qu'un investissement dans des organismes plus petits, au niveau communautaire, permettrait de plafonner les dépenses dans les services hospitaliers, médicaux et pharmaceutiques sans compromettre l'accès des Ontariens aux services de santé essentiels. Même si les estimations d'économies à réaliser sont spéculatives, la direction située au niveau de la collectivité permet de mieux répondre aux besoins locaux et peut-être d'améliorer la marche du service. L'Ontario Hospital Association est d'accord sur le principe de soins au niveau communautaire, mais avertit qu'il faut mettre en place l'infrastructure appropriée pour qu'il n'y ait pas de rupture dans le service aux patients. En outre, si l'on veut faire des comparaisons financières, il importe de faire ressortir la totalité des frais, notamment les frais de déplacement et de thérapie sans hospitalisation.

Il reste néanmoins que même si l'on augmente les soins dispensés au niveau communautaire, de nombreux services médicaux doivent quand même être dispensés en établissements. Selon des témoignages, les hôpitaux sont soumis à des contraintes financières rigoureuses par suite de l'augmentation des demandes de soins, de l'évolution démographique et des coûts élevés des nouveaux traitements et des nouvelles technologies, ainsi que des coûts d'ordre législatif et réglementaire imposés par le gouvernement.

L'Association des infirmières de l'Ontario (AIO) a souligné que la demande d'infirmières et infirmiers va augmenter par suite du vieillissement de la population, de l'élargissement

du rôle des infirmières et infirmiers dans les soins de santé et des changements technologiques. En même temps, la profession a du mal à attirer infirmières et infirmiers en raison de facteurs comme le bas salaire, de médiocres perspectives de carrière et des conditions de travail épuisantes. L'AIO vise une plus grosse part du budget des hôpitaux et exprime l'opinion qu'il y a suffisamment d'argent dans le budget pour satisfaire ses demandes.

L'industrie pharmaceutique fait valoir que le recours à la méthode de fixation des prix axée sur le «meilleur prix disponible» dans le cadre du Régime de médicaments gratuits de l'Ontario a contribué aux augmentations de coûts de ce programme, car il omet de tenir compte des avantages que procure une concurrence vigoureuse entre produits. On a proposé que le recours au coût réel d'acquisition serve de base au prix payé et que la substitution obligatoire par des produits sans marque soit éliminée. En outre, la recherche pharmaceutique de médicaments efficaces peut donner lieu à d'importantes économies à réaliser sur le coût des soins de santé, et une nouvelle politique pharmaceutique provinciale est nécessaire pour fournir l'infrastructure de R et D indispensable.

Le Comité a été impressionné par les tentatives des témoins de traiter de la question de l'augmentation des coûts du budget provincial des soins de santé. Le Comité reconnaît que les exigences concurrentes qui visent le budget des soins de santé requièrent une gestion plus novatrice et imputable.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

54. Le gouvernement doit augmenter son aide à des modèles de prestations de soins de santé au niveau communautaire.

55. Le gouvernement doit prendre l'initiative de discussions avec les collectivités au sujet des dépenses relatives aux soins de santé en vue de fournir une orientation aux politiciens, aux professionnels de la santé et à d'autres dirigeants du secteur public.

56. Le gouvernement doit envisager comme une priorité une rémunération plus équitable pour les infirmières et infirmiers.

57. Une forme ou une autre de stimulation et d'appui à des projets locaux est nécessaire en Ontario. Il pourrait s'agir d'un fonds administré par une

coalition de partenaires et de conseillers en collaboration avec le gouvernement provincial ou par une coalition du genre réseau communautaire de santé.

58. **Le gouvernement doit examiner le rôle et les avantages de l'industrie pharmaceutique sous le rapport de sa stratégie industrielle globale. Elle a beaucoup à offrir sur le plan de l'amélioration de sa capacité de fabrication, de l'intensification de sa présence dans la recherche et le développement et sur le plan de la compétitivité internationale.**

Affaires autochtones

Les autochtones ont été traditionnellement pauvres et marginalisés. Cette situation est exacerbée par le flou des partages de responsabilités entre les paliers de gouvernement fédéral et provincial. C'est pourquoi la prestation de services sociaux et autres est aléatoire.

L'Union of Ontario Indians aide les Premières Nations à élaborer des politiques qui aident les communautés à atteindre un plus haut degré d'autodétermination. Cet organisme a fait un certain nombre de propositions visant à améliorer la situation socio-économique des Premières Nations. L'Union remarque que les Premières Nations n'ont pas accès à la plupart des programmes provinciaux offerts à l'ensemble de la population. Elle demande la négociation d'un protocole Anishinabek/Ontario sur le développement économique, avec la possibilité d'une entente tripartite incluant le gouvernement fédéral, pour faciliter un tel accès. Elle soulève aussi des questions relatives au territoire de base des Premières Nations qui ne fournit pas une base économique suffisante pour un développement durable.

Il est également question de l'élaboration d'une stratégie pour les systèmes d'enseignement élémentaire et secondaire ainsi que pour les établissements postsecondaires des étudiants des Premières Nations. Parmi d'autres besoins sociaux, on a cité l'offre de logements adéquats sur les réserves ainsi que l'amélioration des systèmes de soins de santé. De plus, une formation à la gestion pour les membres des Premières Nations leur permettrait d'évoluer avec plus d'efficacité dans un système social foncièrement étranger à leur culture traditionnelle.

Le Comité applaudit les initiatives prises par le gouvernement provincial précédent comme par l'actuel gouvernement en vue de consulter les autochtones sur toutes sortes de questions. Le processus de consultation a été opportun et, qui plus est, fructueux.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

59. **Le trésorier doit prévoir des crédits budgétaires qui permettraient de poursuivre les consultations et les négociations avec les autochtones, avec la conviction que les autochtones ont des griefs légitimes qui doivent être examinés, en matière de revendications territoriales, d'éducation, de développement économique et de questions sociales.**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. **Le budget provincial doit tenir compte de l'état actuel de l'économie et, en particulier, de la récession actuelle.**

2. **Le gouvernement provincial doit conjurer le gouvernement fédéral d'assouplir sa politique monétaire, ce qui faciliterait la reprise de l'économie.**

3. **La province de l'Ontario doit appuyer comme étant un minimum une augmentation générale du programme de subventions inconditionnelles au moins égale au taux d'inflation.**

4. **La Commission de l'équité fiscale doit recevoir l'ordre d'examiner la structure fiscale des administrations municipales en vue de recommander une nouvelle relation financière avec la province.**

5. **Le gouvernement doit appuyer l'exploration de nouvelles sources de recettes et l'adoption d'une loi sur le partage des recettes comme mécanismes éventuels de production de recettes pour le secteur municipal.**

6. **La province doit viser à remettre à l'Association des municipalités de l'Ontario des mises à jour périodiques des priorités du gouvernement ainsi qu'un calendrier provisoire du lancement de nouvelles initiatives en matière de programmes et de politiques.**

7. **Les décisions budgétaires doivent tenir compte du fait que la prestation de services fait souvent intervenir plusieurs leviers de gouvernement.**

8. **Le gouvernement doit agir avec la conviction que les arts constituent un élément important de la qualité de la vie des Ontariens.**

9. **Le gouvernement doit renforcer et étendre les activités du Conseil des Arts de l'Ontario en vue d'augmenter les crédits.**

10. **Le gouvernement doit maintenir ses dépenses anti-récession dans les travaux publics pour qu'elles aient le plus d'effet.**

11. **Le gouvernement de l'Ontario doit inciter le gouvernement fédéral à relâcher sa politique de taux d'intérêt élevés et de resserrement monétaire pour renverser le marasme du secteur du bâtiment.**

12. **Le gouvernement de l'Ontario doit négocier avec le gouvernement fédéral en vue de répondre aux besoins de transport dans le nord et, là où il le peut, mettre en oeuvre ses propres initiatives.**

13. **La province doit rechercher une entente de financement originale entre tous les paliers de gouvernement pour financer de nouveaux travaux d'infrastructure, ainsi que l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure actuelle.**

14. **La province doit tenter d'instaurer une nouvelle ère de coopération avec les conseils scolaires locaux.**

15. **La Commission de l'équité fiscale doit être orientée vers un examen de la question du financement provincial de 60 pour 100 des coûts d'éducation et doit donner à cette question une priorité immédiate.**

16. **Le gouvernement doit appuyer un examen du programme des subventions d'immobilisations par le ministère de l'Éducation et doit insister sur la tenue de consultations sur des politiques clés comme les suivantes :**

    - **critères de financement**
    - **processus d'attribution**
    - **flexibilité/innovation**
    - **immobilisations pour la garde des enfants**
    - **capacité notée et capacité véritable**

17. **Le ministère des Collèges et Universités doit réévaluer avec les collèges et les universités la façon dont les fonds sont déboursés.**

18. **Bien que les besoins financiers soient reliés aux frais de scolarité, une grosse partie des coûts revient aux frais de subsistance. Les augmentations du RAFEO ne doivent pas être fondées uniquement sur les augmentations des frais de scolarité.**

19. **Le gouvernement doit jouer le rôle d'un chef de file dans le maintien de la qualité et de l'accessibilité.**

20. **La province doit persuader le gouvernement fédéral d'éliminer les frais d'administration de 3 pour 100 sur les prêts aux étudiants du Canada.**

21. **Il faut concevoir un nouveau système de financement qui tienne compte des coûts réels de la recherche et ne retire pas de ressources aux budgets de fonctionnement de base.**

22. **Il faut accroître l'appui accordé par le gouvernement à la recherche dans les universités de l'Ontario.**

23. **Il faut envisager un fonds de croissance du corps professoral en vue du remplacement des professeurs permanents à leur départ à la retraite.**

24. **Le gouvernement doit fournir une aide financière accrue au recyclage de la population active. Il est souhaitable de mettre des programmes de formation de ce genre conjointement avec les travailleurs, les entreprises et le gouvernement.**

25. **Au moins à titre de mesure à court terme, il faut que le gouvernement concentre ses efforts sur les programmes de formation professionnelle pour faciliter la mobilité des travailleurs, en particulier dans les secteurs où l'on prévoit une croissance économique.**

26. **Il faut que le gouvernement veille à ce que les caisses de retraite du Canada aient des activités de placement plus dynamiques et à les dissuader de placer leurs fonds à l'étranger.**

27. **Il faut que l'accès des travailleurs aux avantages sociaux et aux droits qui leur sont conférés par la loi soit certain et assuré.**

28. **Il faut créer des encouragements aux industries de technologie de pointe qui s'installent en Ontario.**

29. **Il faut que le gouvernement entreprenne un examen complet des règlements qui régissent le secteur des services financiers.**

30. **Il faut que le gouvernement saisisse l'occasion du discours du budget pour déclarer son intention de réformer le système des retraites parrainés par les employeurs.**

31. **Il faut que le gouvernement comprenne qu'une aide en matière de taux d'intérêt est vitale pour l'exploitant agricole. Le modèle du RTIEAFO constitue un bon point de départ pour une étude détaillée de la conception d'un programme d'aide financière.**

32. **À défaut d'un financement central par le gouvernement fédéral et compte tenu des programmes d'aide instaurés par d'autres provinces, l'Ontario doit envisager une politique de crédit agricole qui assure un accès équitable à un crédit abordable.**

33. **Le gouvernement doit explorer des initiatives mixtes avec la société de crédit agricole de l'Ontario.**

34. **Le gouvernement doit annoncer un calendrier de mise en oeuvre et de financement des recommandations pour la deuxième étape du Comité d'examen de l'aide sociale, et cette mise en oeuvre doit commencer le plus tôt possible.**

35. **Le gouvernement doit envisager l'indexation des prestations d'aide sociale sur l'Indice des prix à la consommation pour faire en sorte que ces prestations tiennent compte davantage du véritable coût de la vie.**

36. **Le gouvernement doit améliorer le programme PISTE en permettant aux bénéficiaires de garder un plus fort pourcentage du revenu qu'ils gagnent.**

37. **La province doit aller de l'avant dans les négociations «CAP».**

38. **Le gouvernement doit relever le salaire minimum.**

39. **Le gouvernement doit estimer que la suffisance du revenu est essentielle à la réforme de l'aide sociale.**

40. **Il faut consulter les consommateurs handicapés d'une façon plus valable.**

41. La réforme de l'aide sociale doit se poursuivre. Faute de modifier les principes qui sont à la base du système, les coûts continueront d'accuser des augmentations spectaculaires sans avantages correspondants dans la vie des personnes handicapées.

42. Le gouvernement doit envisager l'élargissement du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels.

43. S'il est admis que le financement est une question importante, il peut y avoir des économies si l'on explore les possibilités d'économiser de l'argent sans faire de tort aux bénéficiaires. Le gouvernement doit, par exemple, enquêter sur la question de la prescription excessive de médicaments aux personnes handicapées.

44. Dans de nombreuses familles, un membre de famille qui n'est pas handicapé est à la fois celui qui donne des soins et celui qui apporte un revenu. On doit envisager un accroissement de taux de l'aide pour atténuer les difficultés subies par ces familles, ne serait-ce qu'en raison des économies de coût énormes pour le système des soins de santé et de services sociaux réalisées par les efforts non rémunérés de ces couples.

45. Il faut envisager les politiques de logement et les programmes d'offre de logement avec la conviction que le logement est un droit.

46. À compter de l'exercice 1991-1992, le gouvernement doit inscrire au budget un programme de logements sans but lucratif pour succéder au programme Maisons pour de bon, qui serait le début d'une initiative suivie en matière de logements sans but lucratif.

47. La propriété de logements construits sur des terrains appartenant au gouvernement doit être abordable dès le début, et il faut prendre les mesures voulues pour maintenir à long terme les prix abordables de ces logements.

48. Le gouvernement doit considérer que l'attribution accrue de fonds aux logements sans but lucratif entraînera un nombre important d'emplois dans les secteurs de la fabrication et du bâtiment. En plus, la construction réalisée pendant le marasme permettra de construire un plus grand nombre de logements, étant donné que les prix seront plus bas.

49. La réception de fonds pour des chantiers de logements sans but lucratif doit être obligatoirement liée à des politiques anti-discriminatoires. Il faut instaurer des politiques de promotion sociale pour répondre aux besoins de logement des personnes «défavorisées».

50. Le gouvernement de l'Ontario doit réexaminer son financement des services d'installation et de formation linguistique en vue d'améliorer le service.

51. Le gouvernement de l'Ontario doit rechercher sérieusement une entente avec Ottawa pour faire en sorte qu'une gamme suffisante de services d'installation et de formation linguistique soit offerte aux nouveaux Ontariens.

52. **Comme la province renégocie l'accord de l'Ontario sur la formation, on doit s'efforcer de faire progresser explicitement la Stratégie multiculturelle de la province. En outre, l'accord doit reconnaître et mettre en valeur le rôle d'organismes communautaires sans but lucratif en dépit de la privatisation continuelle.**

53. **La formule de financement des maisons d'hébergement doit être réexaminée en vue d'instaurer un financement global en 1991-1992.**

54. **Le gouvernement doit augmenter son aide à des modèles de prestations de soins de santé au niveau communautaire.**

55. **Le gouvernement doit prendre l'initiative de discussions avec les collectivités au sujet des dépenses relatives aux soins de santé en vue de fournir une orientation aux politiciens, aux professionnels de la santé et à d'autres dirigeants du secteur public.**

56. **Le gouvernement doit envisager comme une priorité une rémunération plus équitable pour les infirmières et infirmiers.**

57. **Une forme ou une autre de stimulation et d'appui à des projets locaux est nécessaire en Ontario. Il pourrait s'agir d'un fonds administré par une coalition de partenaires et de conseillers en collaboration avec le gouvernement provincial ou par une coalition du genre réseau communautaire de santé.**

58. **Le gouvernement doit examiner le rôle et les avantages de l'industrie pharmaceutique sous le rapport de sa stratégie industrielle globale. Elle a beaucoup à offrir sur le plan de l'amélioration de sa capacité de fabrication, de l'intensification de sa présence dans la recherche et le développement et sur le plan de la compétitivité internationale.**

59. **Le trésorier doit prévoir des crédits budgétaires qui permettraient de poursuivre les consultations et les négociations avec les autochtones, avec la conviction que les autochtones ont des griefs légitimes qui doivent être examinés, en matière de revendications territoriales, d'éducation, de développement économique et de questions sociales.**

ANNEXE A

Avis contraire
de MM. Monte Kwinter et Gerry Phillips et de M^me^ Barbara Sullivan
du Parti libéral

AVIS CONTRAIRE DU GROUPE PARLEMENTAIRE LIBÉRAL RELATIF AU RAPPORT PRÉBUDGÉTAIRE DE 1991 DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

PLAN POUR LES GENS DE L'ONTARIO OU PLAN AXÉ SUR LE POUVOIR?

Le budget de 1991-1992 est la première occasion pour le trésorier de montrer comment le gouvernement du NPD entend appliquer son «ambitieux rythme de changements pour l'Ontario». Pendant les six mois qui ont suivi l'élection, le nouveau gouvernement s'est attaché à réduire les attentes et à rejeter ses lacunes sur les autres. Compte tenu des audiences prébudgétaires de notre comité et du recul du gouvernement par rapport à ses propres promesses, nous ne pouvons que conclure que le Plan pour les gens de l'Ontario n'était rien d'autre qu'un programme axé sur le pouvoir.

Le groupe parlementaire libéral formule un avis contraire au rapport du Comité pour deux raisons fondamentales.

1. On nous a demandé d'approuver un document qui **représente un recul total** par rapport aux engagements pris par le NPD dans le Programme axé sur la population; et

2. On nous a demandé d'approuver un document **sans nous donner les éléments du tableau financier.**

RECUL PAR RAPPORT AU PLAN POUR LES GENS DE L'ONTARIO

Les Ontariens ont voté pour le NPD dans l'espoir qu'il réaliserait le Plan pour les gens de l'Ontario. Il y a six mois, ce document était présenté comme un programme précis pour combattre la récession et promouvoir la justice sociale. Toutefois, depuis que le gouvernement est au pouvoir, il est de plus en plus clair que le Plan pour les gens de l'Ontario était en fait un programme opportuniste pour conquérir le pouvoir.

Nous sommes inquiets de voir les membres NPD du Comité effectuer un recul par rapport aux promesses faites dans le Plan pour les gens de l'Ontario. Il semble au contraire, qu'ils se servent de la récession pour masquer les engagements pris dans le Plan pour les gens de l'Ontario, un document qui reconnaissait que l'Ontario était en récession. Le Plan pour les gens de l'Ontario promettait que les engagements électoraux ne seraient pas enfouis dans un tiroir pour en être exhumés seulement quatre ans plus tard. Le discours du trône du NPD faisait valoir l'intégrité du gouvernement et promettait de venir à bout du cynisme. Pourtant, six mois seulement après son entrée en fonction, le gouvernement du NPD a pratiquement abandonné tous les engagements qu'il avait pris.

Signer le rapport majoritaire du gouvernement serait donner à entendre que notre groupe parlementaire endosse un document qui est un recul par rapport aux engagements pris envers la population de cette province. Si le gouvernement du NPD a l'intention de renier ses promesses, c'est à lui qu'il incombe de le dire aux Ontariens.

MANQUE DE CADRE FINANCIER

Ce comité n'a pas reçu les données nécessaires pour fournir au trésorier une orientation valable dans les délibérations sur son budget.

Pour que le Comité soit en mesure d'offrir un avis précis au gouvernement, il doit connaître, à tout le moins, les paramètres financiers essentiels fixés par le trésorier pour remplir les engagements pris dans le Plan pour les gens de l'Ontario.

Il est regrettable que le trésorier ait forcé le Comité à opérer dans le vide, en négligeant de lui fournir ne serait-ce que des projections fondamentales de recettes et de dépenses.

C'est seulement au dernier jour des audiences que le Comité a reçu de vagues projections de recettes pour l'exercice à venir. À part le programme de dépenses annoncé en novembre dernier, le trésorier n'a communiqué aucune nouvelle idée pour lutter contre la récession pas plus que le rapport de la majorité.

Il est impossible de faire des recommandations responsables sans disposer de ces données. Le Comité n'a pu traiter que de la moitié du plan financier de ce gouvernement, à savoir le côté du budget consacré aux dépenses.

Les statistiques de chômage les plus récentes révèlent qu'il y a 216 000 emplois à plein temps de moins en Ontario en janvier 1991 qu'en janvier 1990. Les chiffres non désaisonnalisés sont de 9,6 pour 100 contre 6,5 pour 100 l'an dernier. La récession est réelle. Les excuses du gouvernement pour justifier son inaction ne le sont pas.

TABLEAU ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

Les cinq dernières années

Aux audiences du Comité, on a constaté beaucoup de confusion sur la situation budgétaire de notre province. Au cours des cinq dernières années, le déficit de la province a été systématiquement réduit et un excédent a été déclaré en 1989-1990. Durant cette période de croissance économique, le chômage a chuté, des emplois ont été créés, le gouvernement a géré l'économie et jeté les bases d'une politique d'avenir d'une manière budgétairement responsable.

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Recettes (millions de dollars)	26 240	29 544	32 453	37 256	41 692
Dépenses	28 854	32 178	34 942	38 735	41 602
Excédent (déficit)	(2 614)	(2 634)	(2 489)	(1 479)	90

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux de chômage	8 %	7 %	6,1 %	5 %	5,1 %	6,1 %
Emplois nets créés (en milliers)	142	147	165	173	87	-12

Source : Ministère du Trésor et de l'Économie

Le budget de 1990-1991 projetait à l'origine un modeste excédent de 30 millions de dollars, basé sur des dépenses de 44,4 milliards de dollars. Au début de septembre 1990, il était évident que deux facteurs - une augmentation des dépenses d'aide sociale de 350 millions de dollars et une diminution des recettes fiscales de 302 millions de dollars - ainsi qu'un certain nombre d'autres modifications plus petites des dépenses entraîneraient un déficit projeté de 700 millions de dollars à moins que l'on n'apporte d'autres changements de politique.

Dès son entrée en fonction, toutefois, le NPD prend une série de décisions qui gonflent de façon spectaculaire le déficit projeté :

- La création d'un fonds pour éventualités de 750 millions de dollars pour couvrir des augmentations de salaire de médecins et d'autres frais;

- 400 millions de dollars mis de côté pour couvrir des garanties afférentes à la vente d'UTDC qui sont des paiements non échus avant l'exécution complète des contrats;

- La décision du NPD de mettre de l'argent de côté pour la responsabilité de la garantie provinciale de financer le SkyDome.

Ces décisions ont gonflé la taille du déficit projeté du NPD, la faisant passer de 700 millions à 2,5 milliards de dollars. En gros, le déficit actuel résulte de ce qui suit : des recettes plus basses, des coûts d'aide sociale plus élevés, et, surtout, les dépenses approuvées par le nouveau gouvernement.

Nous ne sommes pas démunis. En fait, le rapport *Finances de l'Ontario du troisième trimestre* indiquait que le gouvernement prévoyait un excédent d'exploitation de 669 millions de dollars et qu'il a reçu du gouvernement fédéral des recettes non prévues, non inscrites au budget, de plus de un milliard de dollars. Disposant de ces ressources, il est clair que le gouvernement est en mesure d'agir et qu'il doit le faire.

Nous présentons ces chiffres pour tenter de replacer le tableau financier futur dans son cadre. Les cinq dernières années ont vu une bonne croissance économique et un excédent dans le compte du gouvernement, pour la première fois en deux décennies. En 1990-1991, avec l'arrivée de la récession, nous sommes aux prises avec un déficit de 2,5 milliards de dollars. Nous affrontons toutefois l'avenir dotés d'une base financière relativement solide grâce à la gestion financière prudente et au fondement politique solide établi au cours des cinq dernières années.

RECOMMANDATIONS :

Nous offrons les recommandations suivantes à la réflexion du trésorier :

1. Budget de lutte contre la récession

Les Ontariens chercheront dans le budget un plan de restructuration qui est nécessaire pour faire sortir la province de l'actuelle récession. Le groupe parlementaire libéral s'attend à un document budgétaire qui comporte des plans visant à faire sortir l'Ontario de la récession, à créer des emplois et à s'acquitter des engagements pris envers les Ontariens il y a tout juste six mois.

2. Plan de mise en oeuvre du Plan pour les gens de l'Ontario

Le NPD a présenté le Plan pour les gens de l'Ontario comme étant son plan. Nous nous attendons à ce que le budget montre comment les finances de notre province seront gérées de façon à appliquer ce plan précis. Si le gouvernement a l'intention de renier ses promesse, le budget devrait clairement l'indiquer aux Ontariens. En fin de compte, gouverner c'est choisir.

3. Commission fiscale du NPD

Le NPD avait un plan très précis en matière d'impôts. Les gens ont cru le NPD. Maintenant qu'il est au pouvoir, le gouvernement a laissé l'impression que les promesses clés en matière d'équité fiscale ne sont pas pour demain. Au contraire, le NPD a décidé de constituer une commission fiscale pour conseiller le gouvernement. C'est une façon commode pour le gouvernement de remettre à plus tard l'instauration des changements fiscaux qu'il a promis. C'est une façon pour le gouvernement de temporiser et de dire que l'équité fiscale, cela peut attendre.

4. Autres réflexions budgétaires

Le budget doit dépasser la rhétorique de la collaboration pour créer un partenariat de participation dont tous les Ontariens ont le droit de faire partie, un partenariat qui compte sur les contributions originales que le secteur privé et le secteur public peuvent faire.

Il nous faut voir un document qui attribue une valeur à la compétence et aux innovations de la population active, par l'accent qu'il mettra sur l'éducation, la formation professionnelle, l'infrastructure en matière de transports/communications et la recherche.

Il nous faut voir un équilibre. Une approche qui reconnaisse que nos hôpitaux doivent être suffisamment soutenus même si l'accent est déplacé vers les collectivités. Une approche qui accepte les prémisses du rapport «*Transitions*», en réalisant que l'aide sociale va beaucoup plus loin qu'une simple aide financière pour englober la planification des débouchés et le soutien à l'autonomie. Une approche qui réponde au visage changeant de la population active et qui fasse la promotion d'un milieu de travail équitable et souple.

Le rapport de la majorité ne tient pas compte du secteur primaire, celui des richesses naturelles et des collectivités qui en dépendent. Il est clair que les industries des richesses naturelles (forêts, agriculture, mines) doivent être compétitives pour tirer la province de la récession. Nous devons voir de meilleurs rendements dans ces domaines si nous voulons voir une croissance durable dans la province.

Au milieu d'une récession, les Ontariens ont besoin de l'assurance que le réseau de sécurité sociale les protégera adéquatement. Cela devrait comprendre un appui sans

équivoque à la deuxième étape des recommandations du Comité d'examen de l'aide sociale.

Le NPD tente de modifier les termes de son engagement électoral de faire passer le financement provincial de l'éducation à 60 pour 100 des coûts d'exploitation. Dans son exposé au Comité, le ministre de l'Éducation a dit que l'engagement du NPD comprendra également des subventions en immobilisations et des contributions à la caisse de retraite des enseignants. L'an dernier, la subvention provinciale annuelle de fonctionnement remise aux conseils scolaires a augmenté de 8,7 pour 100. Nous sommes désolés de constater que, cette année, le NPD n'a augmenté les subventions que de 7,9 pour 100.

Chaque jour de cette année, le gouvernement peut compter recevoir plus de 120 millions de dollars de recettes. C'est à lui qu'il incombe de fixer des priorités et d'utiliser ces fonds avec sagesse.

Monte Kwinter
Député, Wilson Heights

Gerry Phillips
Député, Scarborough-Agincourt

Barbara Sullivan
Députée, Halton Centre

ANNEXE B

Avis contraire
de MM. Chris Stockwell et Norm Sterling
du Parti progressiste-conservateur

Conclusions et recommandations

du Parti progressiste-conservateur

relatives aux consultations prébudgétaires de 1991

du Comité permanent des affaires économiques et financières

Février 1991

RECOMMANDATIONS DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR RELATIVES AUX CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DE 1991

1. *Que le ministère du Trésor et de l'Économie fournisse au Comité une projection de plan financier à moyen terme à titre de poste courant de la perspective économique annuelle et d'examen budgétaire du ministère.*

2. *Que le gouvernement de l'Ontario n'augmente pas les impôts, ni n'en instaure de nouveaux dans son budget de 1991-1992.*

3. *Que le gouvernement gèle ses dépenses directes d'exploitation de 1991-1992 aux niveaux de 1990-1991.*

4. *Que l'Assemblée législative gèle son budget d'exploitation de l'exercice 1991-1992 aux niveaux de 1990-1991.*

5. *Que, si le gouvernement modifie les méthodes comptables et les méthodes de présentation utilisées dans le budget, il procède à la révision de l'examen des indicateurs financiers clés portant sur une période de 10 ans pour tenir compte de ces modifications en vue de permettre des comparaisons valables entre plans budgétaires.*

6. *Qu'à compter de l'exercice 1991-1992, toutes les aubaines de recettes au cours d'un exercice soient versées dans un compte de «vaches maigres» à la disposition de l'Assemblée législative qui pourrait s'en servir pour réduire ou éliminer le déficit ou la dette ou pour financer des programmes qui peuvent être nécessaires à l'occasion pour compenser les effets d'un ralentissement économique.*

7. *Que le vérificateur provincial ait la permission de remettre un rapport deux fois par an à l'Assemblée législative et à la population.*

8. *Que le gouvernement crée un comité d'examen des dépenses chargé d'examiner tous les programmes de dépenses du gouvernement et de faire des recommandations concernant l'élimination de programmes non productifs et des réalignements administratifs et que, dans l'attente du rapport de ce comité, le gouvernement adopte une politique de croissance zéro.*

9. *Que le gouvernement de l'Ontario perçoive la TPS sur toutes les opérations actuellement assujetties à la TPS et à la taxe de vente au détail.*

10. *Que le gouvernement procède à une analyse d'impact sur la compétitivité portant sur toutes les lois pertinentes, notamment les projets de loi fiscaux et que les résultats de l'analyse soient déposés à l'Assemblée législative.*

11. *Que le Comité des affaires économiques et financières entreprenne des audiences publiques et commande les études analytiques nécessaires pour déterminer les coûts et avantages économiques ainsi que les conséquences financières et budgétaires pour l'Ontario de propositions de remplacement visant à réformer ou à restructurer la constitution ou la fédération canadienne et que le Comité rende compte de ses conclusions à l'Assemblée législative et à la population.*

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR : CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DE 1991

Un mémoire adressé à ce comité déclarait ce qui suit : «Étant donné la grande fragilité de la confiance des consommateurs et des entreprises, il est très important que le premier budget du gouvernement envoie un message sans équivoque en faveur de la reprise économique et vise à améliorer la confiance du milieu des affaires.»

Nous sommes d'accord avec cette évaluation et, à notre avis, le budget de 1991 de l'Ontario doit mettre en place des politiques visant à :

a) Renforcer les facteurs qui contribueront à la croissance;

b) Améliorer la situation financière de la province; et

c) Renforcer la compétitivité de notre économie.

Avant de présenter nos recommandations sur ce que le gouvernement devrait faire pour atteindre ces trois objectifs reliés entre eux, nous avons, toutefois, un certain nombre d'observations à formuler au sujet de la réforme des processus de consultation prébudgétaire et d'élaboration du budget.

Processus budgétaire

À notre avis, il est inacceptable que le ministère du Trésor et de l'Économie n'ait pas fourni au Comité une projection de plan financier à moyen terme.

L'explication de trésorier, à savoir qu'il ne pouvait pas fournir une projection de ce genre avant la prise de décision finale concernant les mesures relatives aux recettes est également insuffisante.

Une projection de plan financier à moyen terme, fondée, entre autres, sur l'hypothèse du maintien des politiques existantes en matière de recettes, a été communiquée l'an dernier au Comité et à la population.

Rien n'empêchait le ministère de présenter une projection de ce genre au Comité cette année.

Une projection de plan financier à moyen terme, même si elle devait être une simple extrapolation des tendances passées, serait utile au Comité dans ses efforts pour déterminer l'effet, par rapport au maintien des politiques actuelles, que des mesures de remplacement en matière de recettes et de dépenses auraient sur la situation financière de la province.

En outre, si le gouvernement adoptait une budgétisation pluriannuelle, il serait essentiel pour le Comité d'avoir accès à une projection de plan financier à moyen terme. Nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 1

1. *Que le ministère du Trésor et de l'Économie fournisse au Comité une projection de plan financier à moyen terme à titre de poste courant de la perspective économique annuelle et d'examen budgétaire du ministère.*

En ce qui concerne la perspective d'une budgétisation pluriannuelle, nous n'aimerions pas que se crée une situation où un plan pluriannuel durerait plus longtemps que le mandat électoral du gouvernement.

Nous visons le cas où des politiques pluriannuelles, instaurées par un gouvernement qui serait plus tard battu dans une élection, continueraient d'imposer une orientation à la province, ce qui reviendrait à permettre à un cadavre de gouverner de sa tombe politique.

Renforcement de la reprise

Parmi les témoins experts qui se sont présentés devant le Comité, seul le ministère du Trésor et de l'Économie a projeté une croissance positive pour l'Ontario en 1991.

Nous croyons que la prévision du ministère est d'un optimisme exagéré, que l'économie de la province se contractera, en termes réels, cette année et que la province est aux prises avec une récession plus longue, plus dure que le trésorier ne le prévoit.

Même si toutes les prévisions annoncent une remontée au second semestre, on reconnaît en général que la reprise prévue ne sera pas aussi vigoureuse que celle qui a suivi la récession de 1981-1982.

Le Comité a été averti du haut degré d'incertitude régnant sur les systèmes économiques et politiques à l'échelle mondiale et des gros risques de révision à la baisse de ces projections.

Dans ce contexte, il incombe au gouvernement de faire tout ce qu'il peut pour que la reprise ne soit ni retardée ni affaiblie.

Selon notre évaluation, dans ses premiers stades, la reprise sera surtout assurée par les exportations et une augmentation de la demande de biens de consommation au pays. À moyen terme, la croissance sera guidée par les investissements.

Il est impératif, surtout à court terme, que le gouvernement de l'Ontario s'abstienne de toute mesure susceptible de diminuer la confiance des consommateurs, de rendre nos exportateurs moins compétitifs en matière de prix, ou de réduire soit les niveaux de revenu disponible, soit la réserve de fonds disponibles pour un investissement productif.

Le gouvernement doit accepter, comme l'a observé un mémoire, qu'«à ce stage du cycle économique, alors que toutes les entreprises essaient de réduire leurs coûts et que l'on doit viser à attirer des investissements dans la province, ce n'est pas le moment d'augmenter les impôts».

Le gouvernement doit reconnaître qu'une nouvelle ronde de hausses d'impôt aurait un effet néfaste sur les facteurs qui contribueront à la reprise à court terme et à notre compétitivité à long terme.

L'argument contre les hausses d'impôt est concluant et a été avancé avec énergie par les manufacturiers de l'Ontario qui ont déclaré au Comité que «l'économie ne peut plus supporter de nouvelles hausses d'impôt. Les Ontariens sont déjà lourdement imposés, si on les compare à leurs concurrents du Québec, des É.-U., du Japon et d'ailleurs. Une plus forte dose d'impôts dans le prochain budget minerait encore davantage les encouragements personnels et inviterait les entreprises de fabrication à s'installer ailleurs après la récessions.»

Compte tenu de ces éléments de réflexion, nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 2

2. *Que le gouvernement de l'Ontario n'augmente pas les impôts, ni n'en instaure de nouveaux dans son budget de 1991-1992.*

Un programme pour les contribuables : stabiliser les finances de la province

Nous reconnaissons que le gouvernement actuel a hérité d'une situation financière difficile, car le ferment de cinq années de laxisme budgétaire a fait son oeuvre dévastatrice.

En conséquence directe d'une politique budgétaire consistant à hausser les impôts pour mieux dépenser et comme nous l'avions prédit dans les rapports antérieurs, la base de dépenses a été élargie et élevée, au point qu'elle ne peut être maintenue, en dehors d'une ère de prospérité économique, que moyennant de nouveaux impôts, d'une hausse des impôts ou d'un endettement plus lourd.

De nouveaux impôts, une hausse des impôts et un endettement plus lourd, c'est bien la dernière chose dont le contribuable ontarien et l'économie ontarienne ont besoin.

«Hausser les impôts pour mieux dépenser», le mot d'ordre de la politique budgétaire de l'Ontario pendant les cinq dernières années n'est plus une option.

Nous avons indiqué antérieurement les raisons pour lesquelles une nouvelle ronde de hausses d'impôt serait néfaste pour notre santé économique. Avec une perspective de recettes, au mieux, stagnantes, le gouvernement devrait recourir à l'emprunt pour financer une nouvelle orgie de dépenses.

Comme l'a mentionné un mémoire au Comité, si les dépenses publiques continuent d'augmenter pendant les quatre prochaines années au rythme de croissance annuelle moyenne des 10 dernières années, et à supposer que la politique fiscale reste inchangée, le déficit provincial de l'exercice 1994-1995 serait de 11,8 milliards de dollars et la province devra ajouter au moins une nouvelle tranche de 34 milliards de dollars à sa dette durant la période qui s'étend de l'exercice 1990-1991 à celui de 1994-1995.

Pour parler net, la province ne peut se permettre une nouvelle saignée fiscale importante, pas plus qu'elle n'a les moyens d'assumer une nouvelle dette de 34 milliards de dollars. Que cela lui plaise ou non, le gouvernement actuel va devoir redresser les erreurs de son prédécesseur et reprendre la maîtrise des dépenses provinciales.

Le gouvernement doit se rendre compte que le contribuable ontarien a besoin d'un gouvernement disposé à faire régner la discipline en matière de dépenses en prenant des décisions énergiques sur ses priorités.

Ce dont la province a besoin, c'est d'un gouvernement disposé à s'engager à réaliser un programme pour les contribuables, programme qui accorde la priorité à des taux d'impôt modérés, et d'un gouvernement qui ne vive pas au-dessus de ses moyens, non pas d'un gouvernement obnubilé par ses intérêts politiques à court terme, animé par son ambition bureaucratique et influencé par les revendications des groupes d'intérêts particuliers, des lobbistes et des consultants.

Un élément clé de ce nouveau programme serait l'engagement à contenir et à réduire le coût et la taille du gouvernement. Nous croyons qu'il faudrait viser vigoureusement cet objectif cette année comme un moyen d'atténuer les pressions à la hausse sur le déficit.

Aux prises avec un marasme économique grave et probablement de longue durée, le gouvernement ne peut pas agir comme à l'ordinaire, il ne peut tout simplement pas traverser la récession dans le confort de ses limousines.

Nous ne pensons pas que c'est trop demander à une époque où des milliers d'Ontariens perdent leur emploi, leur maison ou leur entreprise, que d'inviter le secteur public à se serrer un peu la ceinture.

Par exemple, le gouvernement pourrait réaliser d'importantes économies en gelant ses dépenses directes d'exploitation pendant l'exercice 1991-1992.

Si le gouvernement ne se sent pas d'humeur à procéder à des réductions, le moins qu'il puisse faire, à notre avis, est de s'engager à ne pas dépenser plus l'an prochain à des postes comme les déplacements, les consultants et la publicité qu'il ne l'a fait cette année.

Nous estimons que, relativement à une augmentation inflationniste générale sur ces postes, un gel des dépenses directes d'exploitation ferait économiser entre 450 et 500 millions de dollars.

Pour réduire les coûts de fonctionnement du gouvernement et atténuer la pression à la hausse sur le déficit, nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 3

3. *Que le gouvernement gèle ses dépenses directes d'exploitation de 1991-1992 aux niveaux de 1990-1991.*

Recommandation n° 4

4. *Que l'Assemblée législative gèle son budget d'exploitation de l'exercice 1991-1992 aux niveaux de 1990-1991.*

Le gouvernement devrait également prendre des mesures pour améliorer sa gestion et sa responsabilité pour les dollars d'impôt et autres recettes qu'il perçoit.

En ce qui concerne l'obligation du gouvernement de rendre des comptes, nous sommes préoccupés par certaines pratiques comptables qui ont réduit la transparence et la possibilité de comparaison des comptes publics.

Ces préoccupations sont partagées par le vérificateur provincial qui a noté dans son rapport de 1990 que le recours aux préfinancements «compromettait la possibilité de comparer le plan budgétaire aux résultats réels, comparaison qui constitue une mesure importante de la reddition de comptes par le gouvernement».

Nous avons confiance que le gouvernement tiendra compte des observations de vérification sur la présentation des préfinancements dans sa préparation du budget. Nous espérons aussi que le gouvernement fera en sorte que son état des comptes soit tel qu'il permette à l'Assemblée législative et à la population de faire des comparaisons valables et exactes de l'exécution du plan budgétaire d'un exercice à l'autre.

Nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 5

5. *Que, si le gouvernement modifie les méthodes comptables et les méthodes de présentation utilisées dans le budget, il procède à la révision de l'examen des indicateurs financiers clés portant sur une période de 10 ans pour tenir compte de ces modifications en vue de permettre des comparaisons valables entre plans budgétaires.*

Nous avons également constaté une grave détérioration en matière de contrôle des dépenses au cours des cinq dernières années, comme le prouve l'incapacité du gouvernement de s'en tenir à son plan de dépenses budgétaires.

Tandis que l'augmentation des dépenses de l'exercice au cours du présent exercice est imputable à la récession, les dépassements de coûts de l'exercice précédent étaient dus à la propension du gouvernement de l'époque à dépenser les aubaines substantielles de recettes dont il a bénéficié durant l'ère de prospérité, aussi vite qu'il les a obtenues.

Cette pratique a contribué à alimenter la croissance massive des dépenses dont on a été témoin durant cette période et a inévitablement réduit la possibilité que le gouvernement réagisse de façon positive à l'actuelle récession.

Par exemple, au cours de la période de 1985-1986 à 1989-1990, le gouvernement de l'Ontario a perçu en tout 3,7 milliards de dollars de recettes de plus qu'il n'avait prévu.

S'il avait mis de côté ne serait-ce qu'une fraction de cette aubaine dans un genre de fonds pour éventualités, le gouvernement aurait aujourd'hui un déficit sensiblement plus faible.

Pour faire en sorte qu'un futur «dividende de prospérité» ne soit pas gaspillé et que le gouvernement devienne plus responsable de la façon dont il dépense l'argent, nous proposons ce qui suit :

Recommandation n° 6

6. *Qu'à compter de l'exercice 1991-1992, toutes les aubaines de recettes au cours d'un exercice soient versées dans un compte de «vaches maigres» à la disposition de l'Assemblée législative qui pourrait s'en servir pour réduire ou éliminer le déficit ou la dette ou pour financer des programmes qui peuvent être nécessaires à l'occasion pour compenser les effets d'un ralentissement économique.*

Recommandation n° 7

7. *Que le vérificateur provincial ait la permission de remettre un rapport deux fois par an à l'Assemblée législative et à la population.*

Recommandation n° 8

8. *Que le gouvernement crée un comité d'examen des dépenses chargé d'examiner tous les programmes de dépenses du gouvernement et de faire des recommandations concernant l'élimination de programmes non productifs et des réalignements administratifs et que, dans l'attente du rapport de ce comité, le gouvernement adopte une politique de croissance zéro.*

S'il veut maintenir une stabilité budgétaire et des taux d'impôt modérés, le gouvernement devra aussi se pencher sur de nouveaux moyens de financer les services publics, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure des transports.

Dans ce contexte, nous avons été impressionnés par le plan de recouvrement proposé par le Conseil des universités de l'Ontario selon lequel les étudiants eux-mêmes couvriraient environ un tiers du coût du programme.

Nous espérons que le gouvernement accordera à ce plan toute l'attention qu'il mérite et nous prévoyons que des plans analogues, visant à acheminer plus de fonds privés vers les services publics, devront être créés dans un proche avenir.

Nous encouragerons, en particulier, le gouvernement à explorer, à titre prioritaire, les possibilités de constituer des coentreprises avec le secteur privé et le secteur municipal pour le renouvellement de l'infrastructure.

Amélioration de la compétitivité de l'Ontario

Un certain nombre de témoins ont exprimé leurs préoccupations touchant la détérioration de la compétitivité de l'économie ontarienne et la baisse du niveau de vie qui en résultera probablement si ce défaut n'est pas corrigé.

Le gouvernement devrait relever le défi de l'Association des manufacturiers canadiens «d'adopter l'objectif de faire de l'Ontario une des destinations d'investissement les plus compétitives et les plus attrayants de l'Amérique du Nord».

Pour relever ce défi, le gouvernement devra comprimer ses dépenses et avoir un régime fiscal aussi favorable que ses rivaux.

Une chose que le gouvernement pourrait faire sur-le-champ pour améliorer le régime fiscal consiste à éliminer la dualité des systèmes de perception et de déclaration pour la taxe de vente au détail et la TPS.

Le maintien de deux systèmes de perception de l'impôt impose des frais évitables et un manque d'efficacité pour les entreprises, les consommateurs et le contribuables. Nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 9

9. *Que le gouvernement de l'Ontario perçoive la TPS sur toutes les opérations actuellement assujetties à la TPS et à la taxe de vente au détail.*

Nous recommandons également au gouvernement d'accepter la suggestion de l'Association des manufacturiers canadiens, à savoir que la loi et les règlements n'entravent pas les efforts déployés par le secteur privé ontarien pour affronter la concurrence avec efficacité.

Recommandation n° 10

10. *Que le gouvernement procède à une analyse d'impact sur la compétitivité portant sur toutes les lois pertinentes, notamment les projets de loi fiscaux et que les résultats de l'analyse soient déposés à l'Assemblée législative.*

Évaluation des aspects économiques d'un changement constitutionnel

Nous sommes alarmés de constater qu'aucun des mémoires présentés au Comité ne traite de ce que nous estimons devoir être une question fondamentale à brève échéance, à savoir les conséquences économiques et budgétaires d'un changement constitutionnel.

Même si personne ne peut dire avec certitude la forme que ces changements prendront, la pression en faveur d'un changement prend corps, particulièrement au Québec où une commission du Parti libéral au pouvoir vient de publier un rapport (le rapport Allaire) qui demande une dévolution radicale des pouvoirs du gouvernement central.

À notre connaissance, aucune recherche systématique n'a été faite en Ontario sur les ramifications économiques et budgétaires des options constitutionnelles actuellement à l'ordre du jour.

Il est pourtant clair que les effets sur l'économie et le budget d'une réforme constitutionnelle, en particulier des changements qui entraîneraient une rupture de la fédération ou créeraient une association politique confédérale plus décentralisée assortie d'une union économique ou d'un marché commun seraient considérables.

Prenons un exemple. Les contribuables ontariens sont responsables du service de la dette publique de l'Ontario qui, à la fin du présent exercice, dépassera 40 milliards de dollars et de la part qui leur incombe de la dette fédérale de 380 milliards de dollars.

La part de la dette fédérale qui incombe aux Ontariens, sur la base d'une répartition par tête, est d'environ 140,6 milliards de dollars.

Toutefois, si le pays devait être fractionné et qu'un Québec indépendant refuse d'assumer une quelconque responsabilité du service de la dette accumulée, la part de la dette qui incomberait aux Ontariens, toujours par tête, passerait à 188,1 milliards de dollars, ce qui entraînerait une augmentation du coût du service de la dette fédérale que devrait payer le contribuable ontarien.

Aucun effort n'a été fait pour déterminer les effets que cela aurait sur le contribuable ontarien, sur la propre situation financière de la province ou sur sa capacité fiscale.

On peut dire la même chose pour tout le spectre des options constitutionnelles, et, par voie de conséquence, les débats qui ont eu lieu au sujet des coûts économiques et budgétaires et des avantages des diverses propositions visant à restructurer la constitution et la fédération ont reposé

sur des conjectures qui serviraient leurs intérêts et sur une spéculation superficielle et non sur une analyse objective allant au fond des choses.

Un de nos éminents commentateurs politiques, M. Jeffrey Simpson faisait remarquer dans son article du *Globe and Mail* du 8 février 1991, que la situation actuelle est nettement différente de celle des années qui ont conduit au référendum québécois de 1980, quand «une avalanche de rapports analysant les liens économiques au Canada s'abattait sur la population».

Nous serions également d'accord avec l'observation de M. Simpson, à savoir qu'«il n'y a pas d'excuse en politique ... pour des prises de décisions dans un brouillard de rhétorique, pour des hypothèses gratuites et un refus obstiné de calculer le plus soigneusement possible les pertes probables ainsi que les gains supposés».

Les Ontariens devraient avoir à leur disposition tous les renseignements dont ils ont besoin pour faire un choix éclairé entre plusieurs avenirs et options constitutionnelles, notamment des données relatives aux coûts et aux avantages économiques.

Pour contribuer à réunir et à distribuer ces renseignements, nous recommandons ce qui suit :

Recommandation n° 11

11. *Que le Comité des affaires économiques et financières entreprenne des audiences publiques et commande les études analytiques nécessaires pour déterminer les coûts et avantages économiques ainsi que les conséquences financières et budgétaires pour l'Ontario de propositions de remplacement visant à réformer ou à restructurer la constitution ou la fédération canadienne et que le Comité rende compte de ses conclusions à l'Assemblée législative et à la population.*

ANNEXE C

Liste des témoins

ANNEXE C

LISTE DES TÉMOINS

Témoins du ministère du Trésor et de l'Économie

Floyd Laughren, trésorier de l'Ontario
Bryan Davies, sous-ministre
Robert Christie, sous-ministre adjoint et économiste en chef, Bureau des politiques économiques
Qaid Silk, directeur, Direction des prévisions économiques
David Trick, directeur, Direction de la démographie et de l'économie sociale
Tony Salerno, directeur, Direction des politiques de planification fiscale
John Hoicka, conseiller principal aux politiques, Secteurs primaire et secondaire
John Taylor, chef du service, Développement économique régional

Témoins de la Banque Toronto-Dominion

Douglas Peters, économiste en chef
Ruth Getter, économiste principale

Témoin de la Ville de Hamilton

Dominic Agostino, président du comité des services de santé et des services sociaux

Témoin de Metro Tenants Legal Services

Leslie Robinson

Témoins de l'Ontario Association of Interval and Transition Houses

Eileen Morrow
Lisa Duggan

Témoin de la Métropolitan Toronto Shared Accomodation for Older People

Edna Beange, présidente

Témoin de la Banque Royale du Canada

Alex Thompson, vice-président, affaires économiques

Témoin de la Fédération du travail de l'Ontario

Gord Wilson, président

Témoins de l'Ontario Home Builders Association

Al Libfeld, président
Brian Kozman, directeur de la politique et de la recherche

Témoins de l'Ontario Good Roads Association

David Murray, président
Robert Dempsey, deuxième vice-président
Len Rach, directeur

Témoin de l'Executive Furniture Group

Mark Miller, président

Témoins de la Co-operative Housing Association of Ontario

Penny Bethke, présidente du conseil d'administration
Dale Reagan, directeur administratif

Témoins de l'Association des fabricants de pièces de véhicules d'automobiles du Canada

Steve Van Houten, président
Jim Carter, directeur, développement de la politique

Témoins de l'Ontario Trucking Association

Raymond Cope, président
David Bradley, vice-président, et directeur général
John Sanderson, vice-président, Canadian Pacific Trucks

Témoins de l'Association canadienne de l'industrie du médicament

Judy Erola, présidente
Gordon Postlewaite
Jacques Lapointe
John Pye

Témoins de la Société des fabricants de véhicules à moteur

Norm Clark, président
David Adams, secrétaire des comités
John Holman, fiscaliste, Ford du Canada Limitée

Témoins du ministère de la Santé

Evelyn Gigantes, ministre
Martin Barkin, sous-ministre

Témoins de l'Association pour la santé publique de l'Ontario

Suzanne Jackson, présidente
Ronald Labonté, ancien président

Terry Howes

Témoins de Halt Increasing Taxes «HIT»

Bill Sadler, président
Frank Cawkell, marketing

Témoins de l'Ontario Hospital Association

Brian Birkness, président du conseil
Gordon Cunningham, président

Témoins de l'Income Maintenance for the Handicapped Coordinating Group

Christopher Watts, président
Harry Beatty, conseiller juridique
Vera Malec
John Southern

Témoins de la Provincial Coalition on Special Services at Home

Douglas Carton
Bob Johnson
Christopher Watts

Témoins de la Fédération des étudiants de l'Ontario

Tim Jackson, président
Greg Elmer, directeur des communications

Témoins de l'Ontario Coalition Against Poverty

John Clarke, organisateur provincial
Heather Pringle

Témoins de Persons United for Self-Help in Ontario (PUSH)

John Southern
Carol McGregor
Richard Decter

Témoins de l'Ontario Road Builders Association

Leo McArthur, président
Arthur Ryan, directeur exécutif

Témoins de la bibliothèque publique d'Ajax

Geoff Nie, président-directeur général
Jane Kirkpatrick, présidente et membre du conseil d'administration des bibliothèques d'importance moyenne en Ontario

Témoins de VON Home Sharing

Harry Grant, président, comité du partage de logement, membre du conseil, Hamilton-Wentworth VON
Beryl Stephen, coordonnatrice

Témoins de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Roger George, président
Bill Weaver, vice-président et président du comité des finances
Cecil Bradley, directeur de la recherche et du développement de la politique

Témoins du ministère des Collèges et Universités

Thomas Brzustowski, sous-ministre
David Lyon, coordonnateur général, Planification et services ministériels

Témoins du ministère de l'Éducation

Marion Boyd, ministre
Robert Mitton, sous-ministre
Mark Larratt-Smith, sous-ministre adjoint, Division de la planification et des politiques ministérielles

Témoins de l'Ontario School Board Reform Network

Carolyn Parrish, conseillère scolaire, Conseil de l'éducation de Peel
Dianne Austin, conseillère scolaire, comté de Victoria
Bill Crothers, conseiller scolaire, région de York
Paul Bennett, conseiller scolaire, région de York

Témoins du syndicat des étudiants de McMaster

Gary Collins, président
Brian Leblanc, recherchiste

Témoin de l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario

Bill Graham, président

Témoins de l'Ontario Public School Boards Association

Ernie Checkeris, président
Pat Hillhouse, conseillère scolaire
Lorraine Nowina, conseillère scolaire
Nancy Bentley, conseillère scolaire

Témoins du Conseil des universités de l'Ontario

Robert Prichard, président, Université de Toronto
Ann Kittler, membre du conseil, Ryerson

Témoins du Conference Board du Canada

Paul Darby, directeur, prévisions et analyses
Jim Frank, vice-président et économiste en chef

Témoin d'Informetrica

Michael McCracken, président

Témoin du Conseil ontarien des affaires collégiales

Charles Pascal, président

Témoin de l'Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario

Chris Trump, directeur administratif

Témoins de la Fédération des enseignants des écoles publiques de l'Ontario

Bill Martin, président
Gene Lewis, premier vice-président
David Lennox, secrétaire général

Témoins de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Larry French, recherchiste
Neil Walker, directeur administratif, Communications

Témoins du Conseil de l'éducation de la région de York

Harry Bowen, président
Bob Crossman, directeur de l'éducation
Joanna French, vice-présidente, comité des relations avec les pouvoirs publics
Sue Wakeling, conseillère scolaire

Témoins de la Chambre de commerce de l'Ontario

Tom Corcoran, président
Don Eastman, président, comité de la politique économique
Art Smithard, membre, comité de la politique économique

Témoins d'Adjust Ontario

Marnie Hayes
Fiona Knight
Richard Yanpolski

Témoins de l'Ontario Border Communities Task Force on Cross-Border Shopping

Bob Gale
Rob Schill
Gail Logan

Edward Kolodzie

Témoin du réseau du Comité d'examen de l'aide sociale de l'Ontario

Bryan Hayday, président

Témoin de la Toronto Home Builders Association

David Keenan, président

Témoins du Conseil ontarien des organismes de service aux immigrants

Howard Sinclair-Jones, directeur administratif
Aruna Ogale, directeur administratif, ACCESS for New Canadians
Paulina Maciulis, coordonnatrice des programmes

Témoin de la Toronto Non-Profit Re-development Corporation

Jack deKlerk, directeur administratif

Donald Warne

Témoins de l'Association des infirmières de l'Ontario

Eileen Davidson, présidente
Glenna Cole Slattery, présidente-directrice générale
Carol Helmstadter, directrice de la recherche

Témoins de la Municipal Electric Association

Frank Hanson, président
John Wiersma, président
Tony Jennings, président-directeur général

Témoins de l'Institut canadien des compagnies immobilières publiques

Ross Cullingworth, président
Ronald Daniel, directeur administratif
Peter Goring, chef des finances, Bramalea Limited

Témoins de la Fédération canadienne du travail

Jim McCambly, président
Ron Begg, président du Fonds de relance canadien Inc.
Reg Conrad, secrétaire-trésorier, Conseil provincial de l'Ontario - FCT

Témoins de l'Association des municipalités de l'Ontario

John Harrison, président
Grant Hopcroft, ancien président
Ken Brooks, vice-président, comité des politiques budgétaires
Bob Richards, vice-président, comité des politiques budgétaires

Témoins de l'Association des manufacturiers canadien - Division de l'Ontario

Eric G. Owen, directeur de l'imposition
John Marczynski, directeur de l'imposition, Stelco
John Carlos, directeur de l'imposition, Dupont

Témoins du Conseil scolaire de Toronto

Beare Weatherup, président
Tam Goossen, vice-présidente
Ann Vanstone, présidente, comité des finances de l'enseignement

Témoins du Conseil des Arts de l'Ontario

Nalini Stewart, présidente
Michael Rayner, membre du conseil
Norman Walford, directeur administratif

Témoins de la Municipal Finance Officers Association of Ontario

Robert Richards, trésorier, municipalité régionale de Peel et vice-président des finances MFOA
Joseph Rinaldo, trésorier, municipalité régionale de Halton et président du MFOA

Témoins de l'Ontario Non Profit Housing Association

Cassie Doyle, présidente
Debbie Kraus, directrice administrative
Sybil Frenette, trésorière
Colin Gage, vice-président de l'OPHA

Témoins du Conseil des conseillers scolaires de l'Ontario

Chuck Yates, président
Lorraine Gandolfo, présidente, Association française des conseils scolaires de l'Ontario

Témoins de l'Ontario Natural Gas Association

Paul E. Pinnington, président
Mark A. Wolnik, vice-président exploitation, Central Gaz Ontario Inc.
Brian P. Gabel, contrôleur, Union Gas

Témoins de la Credit Union Central of Ontario Limited

Warren Hanstead, administrateur
Adelaide McDonald

Témoins de Attractions Ontario

Don Dailley, ancien président

Témoin de l'Association des banquiers canadiens

Helen Sinclair, présidente
Al Cooper, vice-président et trésorier
Margaret James

ANNEXE D

Liste des pièces

ANNEXE D

LISTE DES PIÈCES

PIÈCE Nº 1/01/001	EXECUTIVE FURNITURE GROUP - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/002	SERVICE DE RECHERCHES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - Document intitulé «The Budgetary Process in other Juriadictions» (David Rampersad)
PIÈCE Nº 1/01/003	S.R. PECK - Lettre datée du 4 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/004	PHILIP COLL - Lettre datée du 7 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/005	ONTARIO TRUCKING ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/006	VIC PERRONI - Lettre datée du 16 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/007	MARC WHITE - Lettre datée du 21 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/008	ONTARIO HOME BUILDERS ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/009	TERRY HOWES - Lettre datée du 21 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/010	ONTARIO HOSPITAL ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/011	ONTARIO RESTAURANT ASSOCIATION - Lettre datée du 5 octobre 1990 adressée au trésorier de l'Ontario
PIÈCE Nº 1/01/012	ONTARIO INTERAGENCY COUNCIL ON SMOKING AND HEALTH - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/013	DONALD R. MACDONALD - Lettre datée du 18 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/014	CARLOS JERFE - Lettre datée du 3 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/015	BETH BEECH - Lettre datée du 20 janvier 1991
PIÈCE Nº 1/01/016	ONTARIO REAL ESTATE ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/017	CONSEIL DE L'ÉDUCATION DE LA RÉGION DE YORK - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/018	BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.019	MINISTÈRE DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS - Document intitulé «University and College Funding Issues»
PIÈCE N° 1.01.020	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - Document intitulé «Education Funding in Ontario»
PIÈCE N° 1.01.021	L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DE L'ONTARIO - Lettre datée du 25 janvier 1991 adressée au trésorier de l'Ontario avec annexe intitulée «The Outlook for the Canadian Pulp and Paper Industry in 1991»
PIÈCE N° 1.01.022	ICCIP - INSTITUT CANADIEN DES COMPAGNIES IMMOBILIÈRES PUBLIQUES - Lettre datée du 25 janvier 1991 avec rapport annuel en annexe
PIÈCE N° 1.01.023	CONSEIL DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO - Mémoire intitulé «A Recovery Plan for Ontario's Universities»
1.01.023b)	Lettre du 30 janvier 1991 d'Edward DesRosiers, directeur des recherches, Conseil des universités de l'Ontario au député Gerry Phillips
PIÈCE N° 1.01.024	FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.025	ONTARIO NATURAL GAS ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire intitulé «Policies to Strengthen the Ontario Economy 1991»
PIÈCE N° 1.01.026	SERVICE DE RECHERCHES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - Document intitulé «Pre-Budget consultations: background documents» (Anne Anderson)
PIÈCE N° 1.01.027	MINISTÈRE DU TRÉSOR ET DE L'ÉCONOMIE - Document intitulé «Ontario's Economic Situation and Outlook»
PIÈCE N° 1.01.028	BANQUE TORONTO-DOMINION - Mémoire intitulé «Report on Provincial Finances»
PIÈCE N° 1.01.029	MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE HAMILTON-WENTWORTH, comité des services de santé et des services sociaux (président Dominic Agostino) - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.030	METRO TENANTS LEGAL SERVICES - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE Nº 1/01/031	THE ONTARIO ASSOCIATION OF INTERVAL AND TRANSITION HOUSES - Documents intitulés «A Response to the Report of the Provincial-Municipal Social Services Review (PMSSR)»; «Alternate Vision of the Provincial Funding Formula for Interval and Tranaition Houses»; «Funding for Shelter Services»
PIÈCE Nº 1/01/032	SHARING - A SHARED ACCOMODATION SERVICE FOR OLDER PEOPLE - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/033	BANQUE ROYALE - Document intitulé «Canadian and Ontario Economic and Financial Outlook through 1992»
PIÈCE Nº 1/01/034	FÉDÉRATION DU TRAVAIL DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/035	ONTARIO GOOD ROADS ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/036	ASSOCIATION DES FABRICANTS DE PIÈCES DE VÉHICULES D'AUTOMOBILES DU CANADA - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/037	CO-OPERATIVE HOUSING ASSOCIATION OF ONTARIO (CHAO) - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/038	ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/039	SOCIÉTÉ DES FABRICANTS DE VÉHICULES À MOTEUR - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/040	MINISTÈRE DE LA SANTÉ - Mémoire prébudgétaire (M. Martin Barkin, sous-ministre)
PIÈCE Nº 1/01/041	ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/042	HALT INCREASING TAXES - HIT - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/043	INCOME MAINTENANCE FOR THE HANDICAPPED CO-ORDINATING GROUP - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/044	PROVINCIAL COALITION ON SPECIAL SERVICES AT HOME - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/045	FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1/01/046	PERSONS UNITED FOR SELF HELP - PUSH - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.047	ONTARIO ROAD BUILDERS ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.048	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'AJAX (Geoffrey P. Nie) - Document intitulé «Provincial Funding of Public Libraries in Ontario»
PIÈCE N° 1.01.049	INFIRMIÈRES DE L'ORDRE DE VICTORIA - Document intitulé «VON Home Sharing Presentation»
PIÈCE N° 1.01.050	FÉDÉRATION DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.051	ONTARIO SCHOOL BOARD REFORM NETWORK - Document intitulé «Establishing Financial Accountability»
PIÈCE N° 1.01.052	SYNDICAT DES ÉTUDIANTS DE McMASTER - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.053	UNION DES ASSOCIATIONS DES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.054	ONTARIO PUBLIC SCHOOL BOARDS ASSOCIATION - Documents intitulés «Ontario's Public School Boards: Meeting the Challenge», «The Sixty Percent Solution», «Model for Consultation on Education Finance»
PIÈCE N° 1.01.055	CONFERENCE BOARD DU CANADA - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.056	INFORMETRICA LIMITED - Document intitulé «Economic Outlook»
PIÈCE N° 1.01.057	ASSOCIATION DES COLLÈGES D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.058	FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES-ENSEIGNANTS DES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO - Document intitulé «Meeting the Challenge in Educational Funding»
PIÈCE N° 1.01.059	ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO - Document intitulé «Towards Reform of Provincial-Municipal Finance»
PIÈCE N° 1.01.060	FÉDÉRATION CANADIENNE DU TRAVAIL - Rapport, prospectus et brochure du Fonds de Relance
PIÈCE N° 1.01.061	TRANSPORT 2000 ONTARIO - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.062 — CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.063 — CONSEIL ONTARIEN DES AFFAIRES COLLÉGIALES - Document intitulé «Vision 2000: Quality and Opportunity»

PIÈCE N° 1.01.064 — UNION OF ONTARIO INDIANS - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.065 — THE LUMBER AND BUILDING MATERIALS ASSOCIATION OF ONTARIO, INC. - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.066 — LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.067 — TRICOUNTY ADDICTIONS PROGRAM - Lettre datée du 28 janvier 1991

PIÈCE N° 1.01.068 — ONTARIO BORDER COMMUNITIES TASK FORCE ON CROSS BORDER SHOPPING - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.069 — EDWARD KOLODZIE - Lettre datée du 30 janvier 1991

PIÈCE N° 1.01.070 — LE RÉSEAU DU COMITÉ D'EXAMEN DE L'AIDE SOCIALE - Document intitulé «Transitions: Moving from Poverty to Opportunity»

PIÈCE N° 1.01.071 — TORONTO HOME BUILDERS ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.072 — CONSEIL ONTARIEN DES ORGANISMES DE SERVICE AUX IMMIGRANTS (COOSI) - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.073 — TENANTS NON-PROFIT REDEVELOPMENT CORPORATION - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.074 — DONALD WARNE - Lettre datée du 30 janvier 1991

PIÈCE N° 1.01.075 — ASSOCIATION DES DISTILLATEURS CANADIENS - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.076 — ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.077 — MUNICIPAL ELECTRIC ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE N° 1.01.078	ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS (Division de l'Ontario) - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.079	CONSEIL SCOLAIRE DE TORONTO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.080	MUNICIPAL FINANCE OFFICERS' ASSOCIATION OF ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.081	ONTARIO NON PROFIT HOUSING ASSOCIATION - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.082	CONSEIL DES CONSEILLERS SCOLAIRES DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.083	THE ONTARIO NATURAL GAS ASSOCIATION - Imprimé correspondant aux diapositives
PIÈCE N° 1.01.084	RAINBOW COTTAGES (Tony Kenny) - Lettre datée du 31 janvier 1991
PIÈCE N° 1.01.085	DONALD DOUGLAS FOX - Lettre datée du 1 février 1991
PIÈCE N° 1.01.086	CREDIT UNION CENTRAL OF ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.087	ATTRACTIONS ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.088	ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.089	BANQUE DU CANADA - Propos de John Crow, gouverneur de la Banque du Canada, à diverses occasions, 1988-1991
PIÈCE N° 1.01.090	PHOENIX PLACE: STAGE II HOUSING FOR VICTIMS OF DOMESTICS VIOLENCE HAMILTON-WENTWORTH - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.091	ROSE TECHNOLOGY GROUP - Document intitulé «Meeting Ontario's Challenges Through Energy Management»
PIÈCE N° 1.01.092	INSTITUT C.D. HOWE - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE N° 1.01.093	FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO - Lettre datée du 4 février 1991
PIÈCE N° 1.01.094	BETTER ROADS COALITION - Mémoire prébudgétaire

PIÈCE Nº 1.01/095	ANNE STEWART - Lettre datée du 6 février 1991
PIÈCE Nº 1.01/096	VILLE DE TORONTO - Lettre datée du 6 février 1991 d'Arthur C. Eggleton, maire
PIÈCE Nº 1.01/097	MINISTÈRE DU TRÉSOR ET DE L'ÉCONOMIE - Lettre datée du 6 février 1991 de Robert Christie, sous-ministre adjoint, en réponse aux questions du Comité
PIÈCE Nº 1.01/098	LONDON LIFE - Lettre datée du 6 février 1991
PIÈCE Nº 1.01/099	CAA - HAMILTON AUTOMOBILE CLUB - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1.01/100	ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE - DIVISION DE L'ONTARIO - Lettre datée du 6 février 1991
PIÈCE Nº 1.01/101	NESBITT THOMSON - Lettre datée du 6 février 1991
PIÈCE Nº 1.01/102	INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE L'ONTARIO - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1.01/103	BELL CANADA - Mémoire prébudgétaire
PIÈCE Nº 1.01/104	SERVICE DE RECHERCHES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE - Sommaire des recommandations